L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1133 - VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sommaire



Chanvre *p.13*
L'heure de la récolte

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Inauguration à Aiserey et aux Maillys: Innovation, production et régulation font bon ménage

P 06 **Actualité** Nièvre
Fusion de l'ADPA58 avec Elvéa71: *«Ce n'est pas un enterrement, c'est un mariage»*

P 09 **Actualité** Yonne
Premières Assises icaunaises de l'énergie

P 17 **Filières** Élevage
Élevage ovin: Développer le pâturage hivernal pour réduire ses coûts

P 16 Firmes&Machinisme
Festival du non-labour et semis direct: Au cœur des bonus d'un sol vivant

P 17 Économie&Gestion
Fiscalité: Bénéfices forfaitaires agricoles - revenus 2010

Encarté avec cete édition: Mailing Promodis (sur certains cantons).

Rencontre régionale ovine en Côte d'Or

Une production bien intégrée en système céréalier



La 6ème rencontre technique organisée par la section ovine du Comité régional de l'élevage vient de se tenir à Francheville, commune du canton de Saint-seine-l'Abbaye, en Côte d'Or. La reconquête ovine n'est pas un vain mot, comme on a pu le constater au travers de l'expérience de deux exploitants qui ont su intégrer et rentabiliser cette production dans leur système céréalier, grâce à une grande technicité et à une attention soutenue à la conduite de l'atelier ovin.

page 10





l'Agenda

Côte d'Or

Bessey-la-Cour Vente de pommes de terre le 2 octobre

La ferme Gagnepain organise une vente de pommes de terre le dimanche 2 octobre à Bessey-la-Cour. Acceuil personnalisé autour d'une verre, café, gateaux à partir de 10 heures.

Pagny-la-Ville Foire aux bestiaux et aux vieux métiers

Deux journées exceptionnelles se dérouleront les 1er et 2 octobre à Pagny-la-Ville, à l'occasion de «Pagny Autrefois» avec une foire aux bestiaux, un zoom sur les vieux métiers et de nombreuses animations. Entrée gratuite. Renseignements au 06 48 13 79 17.

Flavigny Foire de la Saint-Simon le 23 octobre

Autrefois, alors que Flavigny était encore chef-lieu de canton, les habitants de la région échangeaient leur production lors des marchés réguliers. Ce marché de la Saint-Simon était le dernier de la saison, donc le plus important, car il permettait à chacun de faire ses réserves pour l'hiver à venir. Réactivée il y a une vingtaine d'années, la foire de Saint-Simon présente aujourd'hui trois thèmes : Artisanat, Gastronomie et vide grenier. Vous pourrez également y découvrir dans la crypte carolingienne, la dégustation de la fabrique d'Anis de Flavigny. Au détour des ruelles étroites du village, animations et concerts gratuits rythmeront votre balade. Alors que la dégustation gratuite de produits régionaux vous ouvrira l'appétit, vous pourrez vous restaurer sur place en divers endroits de la foire.

La Barotte Porte ouverte au lycée agricole le 1er octobre

Samedi 1er octobre, de 10 heures à 17 heures sur le site de Bierre-les-Semur, se déroulera une porte ouverte « lait de jument » organisée par le lycée agricole La Barotte Haute-Côte d'Or. Au programme : démonstration de traite, dégustation de lait de jument, vente de produits cosmétiques, exposants Auxois naturellement, démonstrations d'attelage.

MSA Instants santé à Nuits-Saint-Georges

Les instants Santé de la MSA auront lieu, pour le canton de Nuits-Saint-Georges, du 14 au 18 novembre à la Maison de Nuits (3, rue de la Berchère).

Nièvre

Conférence Les atouts face à la crise

Le Crédit agricole Centre Loire organise une conférence le mardi **4 octobre** à 19h30 à la Maison de la Culture de Nevers sur le thème *«Face à la crise, quels atouts pour l'Europe et pour la France »*? Dominique Moïsi, géopolitologue, enseignant et auteur d'ouvrages et d'articles spécialisés, tentera de répondre aux questions: *«demain, dans quel monde allons-nous vivre? Avec quels nouveaux équilibres économiques, politiques, sociaux et environnementaux»*? Le nombre de places étant limité, il est indispensable de réserver auprès du Crédit agricole avant le 22 septembre.

Exposition Des forêts et des hommes

La promenade des halles de Decize accueille, depuis le 1er juillet et **jusqu'au 9 octobre**, une exposition photo en plein air, intitulée «Des forêts et des hommes». Présentée à Genève et Paris, elle fait étape dans la Nièvre à l'initiative du Pays Nevers Sud Nivernais, en collaboration avec la fondation Goodplanet du photographe écologiste Yann Arthus Bertrand. L'exposition met en valeur 40 clichés de forêts du monde entier pris par 40 photographes professionnels.

Formations Élevage ovin

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser trois formations en élevage ovin cet automne. « Limiter les pertes sur agneaux » propose de travailler sur les maladies autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient. La journée aura lieu le **24 novembre**. «Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir» veut donner aux éleveurs les astuces pour utilliser les contraintes réglementaires comme moyen de progrès. Journée prévue le **27 octobre**. Enfin, la formation « Ovitel » permettra à l'éleveur de savoir utiliser le logiciel Ovitel et de se servir de l'outil pour progresser dans la conduite de son troupeau, en plus de la réponse qu'il apporte aux exigences réglementaires (carnet d'agnelage et carnet sanitaire). La date de cette session est prévue le **12 octobre** prochain. Renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture au 06 72 39 76 43. Inscription auprès de Martine Goin, centre de formation de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 37.

Circuits courts Le Panier Luzy'quoi

La nouvelle association de producteurs, Le Panier Luzy'quoi, inaugure son activité le samedi 15 octobre de 10h à 12 heures au Marché couvert de Luzy. Cette association met en place un circuit court afin de mettre en valeur les productions locales.

Transmission Réunion à Luzy

La Communauté de communes Entre l'Alène et la Roche organise le mercredi 26 octobre à 19 heures à la salle des fêtes de Luzy une rencontre entre les jeunes et les cédants agriculteurs, afin d'échanger ensemble sur la reprise d'activité. Les agriculteurs peuvent s'inscrire jusqu'au 15 octobre. Contact: 03 86 30 26 86.

Yonne

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 12 octobre, de 9h30 à 12h
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 17 octobre, de 9h à 12h. Attention : la permanence du lundi 3 octobre est annulée
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Apecita Permanence le 13 octobre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 13 octobre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11.

Race Charolaise Concours Interdépartemental d'Avallon

Le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 21 et samedi 22 octobre à Avallon.
Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon. Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au H.B.C. Livre A.
Les opérations du jury se dérouleront le vendredi 21 octobre, dès 13h30
Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact pour le 29 septembre dernier délai avec le :
Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise, 9 avenue du 11 novembre, 89200 Avallon
Tél : 03 86 34 23 40 (entre 8 et 9 heures) - Fax : 03 86 31 63 56.

MSA Instants santé pour le canton d'Auxerre

Les Instants santé pour le canton d'Auxerre se dérouleront du lundi 10 au vendredi 21 octobre sur le site icaunais de la Caisse régionale MSA de Bourgogne, 14, bis rue Georges Guynemer à Auxerre. Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les assurés et ayants droit de la MSA. Pour en permettre la bonne organisation, il est impératif de retourner au plus vite le dossier d'inscription que les adhérents ont reçu dernièrement, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe à l'envoi.

A la découverte de la truffe de Bourgogne

Yonne tourisme organise cet automne plusieurs matinées à la découverte de la truffe de Bourgogne, les 24 septembre, 8 et 22 octobre, 5 et 19 novembre, 3, 10 et 17 décembre. Ces matinées se dérouleront à Montigny-la-Resle et ses truffières. Au programme, présentation de la truffe de Bourgogne, visite commentée d'une truffière avec démonstration de cavage (recherche avec un chien), au déjeuner dégustation des vins de l'Yonne et d'amuse-bouche à la truffe de Bourgogne (en option déjeuner à la truffe). Tarif par personne : matinée seule, 35 euros. Matinée et déjeuner (1 seul plat à la truffe) 105 euros, matinée et déjeuner (tout à la truffe) 135 euros.
Renseignements et inscriptions : 03 86 72 92 10 – groupes@tourisme-yonne.com

MSA Fermeture exceptionnelle de l'agence de Sens

Pour permettre les opérations de déménagement, l'agence MSA de Sens sera exceptionnellement fermée jeudi 29 et vendredi 30 septembre. A compter du lundi 3 octobre 2011, elle sera transférée à Maillot, à l'adresse suivante : Zone artisanale « Le Saule Fendu », 8 impasse de l'Europe, 89100 Maillot. Les jours et horaires d'ouverture, ainsi que le numéro de téléphone restent inchangés : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Tél 03 86 47 37 00

Joigny Fête des vendanges le 16 octobre

La 21ème fête des vendanges de Joigny se déroulera dimanche 16 octobre, de 10 h à 18 h. Inauguration à 11 h. Nombreux stands, animations diverses, dégustations et restauration sur place. Intronisations, par la Confrérie des 3 Ceps. Présence des vignerons joviniens et icaunais. Tombola et groupes folkloriques. Invitée d'honneur : Mayen, ville jumelée avec Joigny
Entrée gratuite. Verre de dégustation : 3 €.

ANNONCEZ VOS RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DANS LA RUBRIQUE AGENDA DE
Terres de Bourgogne
redaction@terres-de-bourgogne.net

Installation

PRI info

Côte d'Or

Il souhaite s'installer ….

Homme, pacsé, âgé de 29 ans, originaire de Côte d'or, est titulaire d'un Bac Pro productions animales et d'un BEPA productions végétales. Il a une expérience de plusieurs années en qualité de salarié agricole sur des exploitations de polyculture-élevage. Ce candidat, hors cadre familial, envisage de s'installer en individuel sur une exploitation de polyculture-élevage allaitant. Zone de recherche : Côte d'or, de préférence sur les cantons de Saint Seine l'Abbaye et Sombernon. Pour tout renseignement complémentaire : Chambre d'Agriculture de Côte d'Or Corine Garnier-Penning Tél. : 03 80 68 67 85.

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire

Envie de communiquer sur votre métier ?

De casser l'image que peut avoir l'agriculture même en milieu rural ? De permettre à des jeunes de franchir le pas ? Nous mettons en place des actions de promotion des métiers agricoles. Il s'agit de recevoir une classe de collège sur son exploitation et de faire partager votre expérience et votre passion avec les élèves (action soutenue par le Conseil Régional de Bourgogne). Renseignements auprès de Léa Romeu, animatrice chez les Jeunes Agriculteurs de Saône et Loire au 03 85 29 55 08 ou du Service Emploi de la FDSEA 71 au 03 85 29 56 5

Yonne

Comment et à qui transmettre votre exploitation ?

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Sommet de l'élevage

La génétique bourguignonne en marche vers Cournon

La génétique charolaise bourguignonne prend ses quartiers à Cournon pendant le Sommet de l'élevage. L'occasion de démontrer, preuves à l'appui, qu'une orientation génétique bien préparée et bien conduite «*Ça marche*» et cela produit rapidement ses effets en améliorant la marge brute.

Que l'on soit polyculteur-éleveur, éleveur-naisseur, éleveur naisseur-engraisseur… Il ne faut pas rater le train de la génétique qui avance à grande vitesse. C'est le message que les acteurs de la Génétique charolaise bourguignonne vont largement diffuser sur le stand tenu par la Chambre régionale d'agriculture à Cournon, pendant le Sommet de l'élevage.



La Commission génétique professionnelle Bourgogne* a souhaité profiter de ce grand rendez-vous pour montrer que la génétique est à la portée de tous les éleveurs et représente un levier désormais incontournable sur le plan économique.

Car la finalité économique oriente de fait les choix. En fonction de son système d'exploitation et du marché visé, les caractères génétiques recherchés diffèrent, avec une constante cependant : la génétique *«Ça marche»* et *«ça»* paie. La nouvelle campagne de communication, qui sera présentée à l'occasion du salon de l'Elevage, martèle le message et ce message passe d'autant mieux que les chiffres sont là pour appuyer l'argumentaire.

Ainsi, à court terme, la sélection génétique permet de sécuriser les vêlages et donc d'améliorer les performances, à moyen terme les performances de croissance améliorent la plus-value commerciale, diminuent les charges et donc augmente la marge brute ; à long terme, c'est l'ensemble du cheptel de souche qui profite de la sélection génétique, ce qui contribue à augmenter les produits et les performances de l'élevage.

Introduire ou améliorer la génétique dans son élevage, Pourquoi ? Comment ? Les éleveurs trouveront les réponses sur le stand de la Chambre d'agriculture régionale. Un stand monté grâce au soutien du Conseil régional et sur lequel ils vont découvrir un nouveau site internet (www.reproducteurs charolais.com, mise en ligne mi-octobre) présentant l'ensemble des reproducteurs disponibles dans les élevages de Bourgogne. En un clic l'éleveur pourra s'informer, trier et sélectionner un reproducteur correspondant à ses critères de choix et à ses exigences.

En prime, un éleveur sera tiré au sort pendant la durée du salon et le gagnant pourra choisir un taureau trié à partir de la base de sélection. Sur le stand également, le Gaec de Fontaine Blanche (58), lauréat du Sabot d'argent sera mis à l'honneur comme l'élevage charolais de Bourgogne répondant à tous les critères de performance. Le stand de la Chambre régionale se trouve à côté des bovins charolais, Hall 3, stand 26.

AMK

* Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne, EDE des départements de Bourgogne, CECNA, Coop Evolia, Herd Book Charolais, Association des Eleveurs 21. 89. 71, Bovins Croissance Bourgogne, stations d'évaluations charolaises, charolais Horizon, Cialyn, Bourgogne Elevage, Gecsel.

Les éleveurs bourguignons au Sommet

- Guenot Nicolas, Beaumont, 58230 Alligny en Morvan
- Scea Melaye-Sennepin, Le Bourg, 58700 La Celle sur Nièvre
- Earl Paponneau, Mauboux, 58240 Livry
- Earl des Morillats, 58360 Préporché
- Gaec Beauzon Frères, Corcelles, 58360 Préporché
- Perrin Guy, Theury, 58120 St Léger de Fougeret
- Earl Beauchamp G., La Brosse, 71110 Chambilly
- Prost Rémy, La Fouge, 71710 Charmoy
- Pacaud Philippe, Corcelle, 71120 Charolles
- Gaec de Gueurce, 71800 Curbigny
- Gaec Pornet, Le Grand Mardiaugue, 71160 Digoin
- Metrop Didier, Pierre Blanche, 71430 Grandvaux
- Deschamps Michel, Serendet, 71760 Issy Lévêque
- Laugerette Michel, Vieux Château, 71120 Marcilly la Gueurce
- Earl de la Moyette, M. Nugues, 71420 Marly sur Arroux
- Earl Ducert Claude, Fin, 71220 Martigny le Comte
- Vincent Serge, Les Brosses, 71420 Oudry
- Earl Elevage Lamarre B., Le Bourg, 71420 Reclesne
- Gaec Pellenardo, Eternes, 71430 St Vincent Bragny
- Gaec Pluchaud, Eternes, 71430 St Vincent Bragny
- Scea Riotte Schrapfer, 89440 Angely
- Earl Porcheret Dufour, Pochey, 21230 Jouey

▶ Zoom sur...

Des exemples parlant

En améliorant la vitesse de croissance et la conformation des carcasses et en réduisant la durée d'engraissement, un éleveur qui engraisse des JB peut gagner jusqu'à 35 euros supplémentaires de marge brute par animal.

Avec une sélection génétique bien conduite, l'amélioration du potentiel laitier des vaches favorise la croissance des veaux et anticipe la sortie des broutards, ce qui réduit les charges d'alimentation. L'amélioration du cheptel de souche grâce à la sélection génétique peut amener une plus-value commerciale de 55 à 89 euros par vache de réforme.

Exportation de bovins

L'heure des choix

La discussion bat son plein au sein de la filière bovine. Faut-il profiter de quelques marchés qui s'ouvrent à nouveau pour exporter des animaux vivants et profiter des cours qui s'apprécient ? Ou faut-il plutôt engraisser ces animaux en France pour alimenter le marché intérieur, voire exporter de la viande ? Les deux positions peinent à se rapprocher.



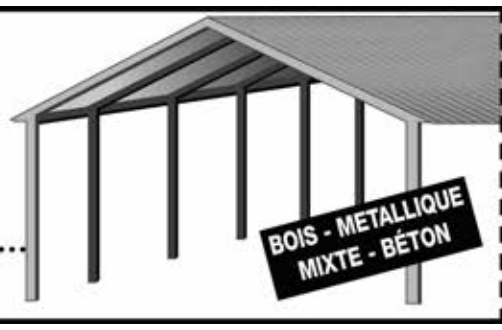
D'un côté les producteurs, soutenus par le ministre de l'agriculture : pour eux, il est urgent de profiter des quelques marchés qui s'ouvrent aujourd'hui, notamment aux animaux vivants destinés à l'abattoir ou à l'engraissement. Quelques marchés ont été ouverts, notamment grâce aux efforts du ministre de l'agriculture, comme en Russie ou en Turquie. Pour lui, il y a urgence. *«J'ai obtenu l'ouverture du marché russe et turque, clame-t-il. Si on ne prend pas position maintenant ce sont les Brésiliens qui le feront»*. Comme outil majeur pour cette exportation, le GIE Viande Export. L'idée est de rassembler les forces de la filière au sein de ce groupement d'intérêt économique, d'explorer les marchés et d'organiser l'exportation. A la clé, une appréciation des prix des animaux sortis élevage grâce à ces marchés supplémentaires. C'est en quelque sorte, la stratégie menée de longue date en Italie pour les animaux maigres.

De l'autre côté, les industriels et bon nombre de coopératives. Leur argument : mieux vaut engraisser ces animaux en France et les exporter sous forme de viande, voire approvisionner le marché français. Cela fera plus de valeur ajoutée dont bénéficiera toute la filière. A cela s'ajoute, tant pour les industriels que représente Jean-Paul Bigard, n°1 de la viande (Bigard, Socopa), que pour les coopératives, l'idée que l'exportation c'est leur affaire et qu'ils n'ont pas besoin d'un GIE Export. Ou alors, tout au plus pour faire de la promotion, un peu comme France Export Céréales le fait pour le blé.

Le débat est donc vif. Les propos sont musclés et Jean-Paul Bigard va même jusqu'à menacer de quitter l'interprofession. Philippe Mangin, président de Coop de France est également incisif : Selon lui, *«l'avenir des filières viandes bovines ne passe pas par le tout export comme l'a dit le ministre de l'Agriculture»*. Et d'affirmer que l'exportation constitue un débouché aléatoire, cyclique et ce serait une erreur que de tout miser dessus. D'ailleurs, Philippe Mangin a souligné que la coopération n'était pas favorable au GIE (groupement d'intérêt économique) export en viandes, car c'est selon lui le métier des coopératives que d'exporter.

Quel que soit le choix fait par la filière, il faudra arriver à convaincre tous les membres qu'il s'agit de la meilleure solution. Et il faut aller assez vite, faute de quoi les marchés risquent d'être pris par d'autres.

AGRA

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr


DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Inauguration à Aiserey et aux Maillys

Innovation, production et régulation font bon ménage

Une double inauguration a eu lieu la semaine dernière à l'Est du département, en présence de la Préfète de la région Bourgogne. Les deux projets ont reçu le soutien de l'Europe : il s'agit de la réhabilitation des anciens bassins de la sucrerie d'Aiserey pour l'irrigation et de la mise en place d'une chaîne de conditionnement et de stockage pour légumes, aux Maillys. Plus de 6 millions d'euros de subventions FEAGA ont été engagés.



Suite à la fermeture de la sucrerie d'Aiserey en 2007, le ministère en charge de l'Agriculture a mis en place un Programme de restructuration national sucre (PRN sucre) avec attribution à la Bourgogne Franche-Comté d'une enveloppe de fonds européens (FEAGA) de manière à aider ces régions, à la restructuration des entreprises et à la diversification des productions. Les agriculteurs de Côte d'Or se sont mobilisés afin de conforter leur métier vers l'avenir. Deux projets ont été inaugurés vendredi dernier, en présence, notamment, d'Anne Boquet, Préfète de la région Bourgogne, Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, Arnaud Danjean, député européen, Marc Frot (Conseil général), Jacques Rebillard (Conseil régional), Jean-Luc Linard (DDT) et Jean-Roch Gaillet (Draaf).

1800 ha irrigables

Les irrigants du secteur de l'ancienne sucrerie d'Aiserey, situés sur un bassin versant déficitaire en eau, ont saisi l'opportunité de pouvoir réaménager les bassins de l'ancienne sucrerie, de manière à prélever et stocker l'eau lorsque la ressource est disponible. C'est un projet collectif porté par 22 exploitations agricoles regroupées dans l'ASA de la Bièvre (association syndicale autorisée) qui s'étend de Rouvres à Brazey-en-Plaine. Ce projet devient un atout majeur pour maintenir et développer principalement la production de légumes sur 1800 hectares irrigables, en remplacement de la betterave et alimenter les outils locaux de transformation. Jean-Michel Fèvre, président de l'ASA de la Bièvre, s'est félicité de la modernisation des réseaux d'irrigation et de la création de retenues de substitution. *«La concrétisation de notre projet repose sur une volonté farouche d'aboutir de l'ensemble des partenaires : Préfecture, Draaf, DDT, Chambre d'agriculture et bien sûr les irrigants très motivés. Sur les 7,6 millions d'euros d'investissements, l'aide européenne s'élève à 6 millions d'euros. Au nom de l'ASA, je remercie encore les personnes qui nous ont aidés dans cette course et ont permis la réalisation de ce projet ambitieux pour l'agriculture de demain dans notre département».*



L'inauguration des bassins d'irrigation d'Aiserey, avec notamment Anne Boquet, Arnaud Danjean, Dominique Chambrette et Jean-Roch Gaillet.
Les bassins seront remplis grâce à différents captages dans la nappe pendant l'hiver, ce qui correspond à un volume total stocké de 685 000 m³ (réapprovisionnement possible jusqu'à 800 000m³).
L'eau sera redistribuée aux membres de l'ASA par le biais de 57 km de canalisations enterrées.



La chambre froide de la Cuma de la Robe des Champs accueillera et protégera les récoltes de légumes des variations de températures extérieures, susceptibles de nuire à la qualité de ces produits. Elle servira également à approvisionner les marché locaux et apporter une plus-value sur l'atelier «pommes de terre» des exploitations.

Développement des circuits courts

Non loin de là, sur la commune des Maillys, à la Cuma de la Robe des Champs, six exploitations du secteur de Seurre/Saint-Jean-de-Losne ont créé une chambre froide, permettant de conserver les productions dans des conditions optimales afin d'approvisionner les marchés locaux. Ces adhérents de la Cuma se sont lancés dans un projet de valorisation en circuit court de la pomme de terre auprès des magasins locaux sous la marque *«Panier de Bourgogne»*. La moitié du financement du projet a été porté par le FEAGA, soit environ 206 000 euros. Dominique Michaud, président de la Cuma a expliqué: *«Les circuits de proximité constituent une alternative durable pour les producteurs et un lien précieux avec les consommateurs fortement demandeurs. Les adhérents de la Cuma ont souhaité s'inscrire dans cette dynamique en investissant dans une chambre froide. La Cuma peut aujourd'hui fournir les marchés locaux sur une longue période avec nos productions. Cette réalisation s'imbrique avec le projet de modernisation de l'irrigation de l'ASA de Seurre/Saint-Jean-de-Losne, qui permettra de garantir une production de légumes de qualité»*. Pour la commercialisation, un GIE a été créé. La commercialisation se fait par contractualisation avant plantation via des contrats pluriannuels de trois ans signés avec les acheteurs sur des engagements en volume. Les adhérents du GIE assurent eux-mêmes le conditionnement et la livraison.

Témoignages

Pour l'ensemble des personnalités présentes, ces deux réalisations sont exemplaires. Dominique Chambrette a comparé l'irrigation à une assurance-revenu et même à un moyen de régulation par rapport aux *«20 à 30 q/ha qui ont été sauvés cette année»*. Pour la réalisation des Maillys, le président de la Chambre d'agriculture a relevé que le statut des agriculteurs évoluait vers celui de véritables entrepreneurs. *«Nous allons plus loin dans la valeur ajoutée»* selon le président. La Préfète Anne Boquet a quant à elle salué le dynamisme des agriculteurs avec ces réalisations *«exemplaires et utiles»*. Arnaud Danjean s'est félicité de l'efficacité du projet sur l'irrigation et s'est demandé pourquoi ce type de stockage d'eau avait du mal à se multiplier dans le pays. Enfin, Marc Frot a rappelé l'importance donnée par le Conseil général aux circuits courts et Jacques Rebillard a parlé des notions d'innovation et de développement durable si essentielles à l'agriculture.

AURÉLIEN GENEST (ET COMMUNIQUÉS)

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Avis de décès

Un moutonnier nous a quittés

Jean Lavier, éleveur ovin à Saulx-le-Duc dans le canton d'Is-sur-Tille, va laisser un grand vide dans la famille des *«moutonniers»*. Il s'est éteint la semaine dernière à l'âge de 76 ans après une vie active bien remplie, non seulement à travers son élevage où il excellait techniquement en tant que sélectionneur, mais aussi par un dévouement sans faille au service de la profession.

Engagé dans le syndicalisme agricole depuis les années 70, il fut président du syndicat d'élevage ovin pendant 17 ans, administrateur à l'UPRA Ile de France et à la coopérative lainière de Reims, puis membre de jury au CGA à Paris.
Dans tous ces mandats menés de front, Jean Lavier n'a jamais cherché à se mettre sous les feux des projecteurs. Il pensait qu'il n'était pas nécessaire de faire la *«Une»* des journaux pour être efficace. Trois mots le caractérisaient : Engagement, Passion et Rigueur.



Et quand on lui demandait comment faisait-il pour concilier tout cela, il répondait : *«Je me lève plus tôt»*.
Bonne transhumance Jean !

JEAN –MARC BIDOIRE
HUBERT MONY

Pôle agricole de Pouilly-en-Auxois

Un nouveau technicien à la Chambre d'agriculture

Edouard Benayas est le nouveau conseiller bâtiments pour vous accompagner dans vos projets. Il assure également une mission complémentaire concernant le conseil sur la gestion des fourrages et des prairies.



Edouard Benayas, 29 ans, est en poste depuis le 22 août, il est le nouveau conseiller en bâtiments d'élevage et en stockage fourrages de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

Il occupe désormais le bureau et les fonctions de Vincent Doal, qui a lui même remplacé Jean-Michel Gros. Edouard Benayas s'occupe également de la gestion des fourrages et des prairies. Vous pouvez le joindre au 03 80 90 68 79 ou bien à l'adresse mail suivante : edouard.benayas@cote-dor.chambagri.fr.

AURÉLIEN GENEST

Fédération régionale des Cuma de Bourgogne

Un nouvel animateur

La Fédération régionale des Cuma Bourgogne vient de recruter un tout nouvel animateur, en la personne d'Édouard Bénard, qui arrive *«tout droit de sa Basse-Normandie, de l'Orne à proximité d' Alençon»*.



Après avoir obtenu son bac techno (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) au lycée agricole de Sées puis un BTSA (Services en espaces rural), Édouard Bénard a l'an passé étudié au sein de la Licence professionnelle *«Management des organisations - Option entreprendre en territoire rural»*.

Durant celle-ci, il a effectué son stage à la Fédération départementale des Cuma de l'Allier dans laquelle il développe la thématique du bois déchiqueté.
«C'est là, que je me suis dit que ce métier d'animateur Cuma me plaisait bien !», lance-t-il, plein d'entrain lors de son premier jour d'embauche à la Fédération régionale des Cuma de Bourgogne, le 1er septembre. Ses missions ? *«Mon embauche est la concrétisation d'une volonté forte de renforcer l'équipe d'animation.*

Ainsi, j'ai pour rôle d'animer des réunions et de (re)dynamiser le Sud de la Côte-d'Or et le Nord de la Saône-et-Loire en ce qui concerne l'activité des Cuma», annonce-t-il, motivé.

Il est désormais joignable à la FRCuma Bourgogne - 11, rue Becquerel, 21000 Dijon
tel : 03 80 28 81 91.

CÉDRIC MICHELIN

Élvea 21 - 89

Arrivée d'Elodie Pageot



Élodie Pageot va remplacer Édouard Benayas à ELEVEA 21-89. Titulaire d'un master *«Qualité et environnement en productions animales»*, Élodie a déjà travaillé aux GDS de l'Yonne et de la Saône-et-Loire.

La jeune technicienne assurera le suivi et le conseil aux adhérents avec la réalisation des visites de qualification des élevages, l'assistance aux éleveurs utilisant Oribase, l'élaboration des cahiers d'épandage, le suivi des dossiers bâtiment, l'assistance administrative sur les dossiers Pac… Ses missions comporteront aussi des tâches inhérentes au travail dans les OPNC avec l'organisation des commissions de mise en marché pour l'analyse du marché, le suivi des conseils d'administration, les travaux en lien avec la structure nationale Elvea France… Enfin, l'association est en partenariat avec les autres organismes agricoles, il y a donc un suivi de différents dossiers comme ceux de la génétique et des filières.

Calamités

Dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), département de la Côte d'Or

Les agriculteurs situés dans les zones reconnues au titre des calamités agricoles 2011 *«sécheresse»*, qu'ils soient ou non bénéficiaires d'indemnisations, pourront bénéficier du dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Les redevables de la TFNB concernés, qui ont déjà été destinataires de leur avis d'imposition, vont recevoir avant le 15 octobre, un avis de dégrèvement. Ils ne devront acquitter que la différence entre le montant initial et le dégrèvement accordé.
Pour ceux qui ont déjà acquitté la TFNB, le dégrèvement prendra la forme d'une lettre chèque de remboursement partiel.
Conformément aux dispositions du Code rural, les propriétaires doivent répercuter à leurs fermiers le montant du dégrèvement.
Le dégrèvement a été calculé sur les bases suivantes :
pour les prairies, les taux de perte provisoires retenus au titre des calamités agricoles ;
pour les cultures (terres), un seul taux de perte moyen par département calculé à partir des données des statistiques agricoles ;
le seuil de dégrèvement est fixé à 30 €.
Tout redevable conservera ultérieurement la possibilité de déposer une réclamation auprès des services fiscaux, s'il estime que le niveau des pertes qu'il a subi est supérieur aux taux de perte retenu dans le cadre du dégrèvement d'office :
pour les prairies, elle pourra se faire sur la base des taux de perte définitifs, tels qu'ils sont retenus par le Comité national de l'assurance en agriculture (CNAA) dans le courant du mois de décembre,
pour les cultures, elle s'opérera sur la base des pertes réelles subies.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE CÔTE D'OR

Communiqué

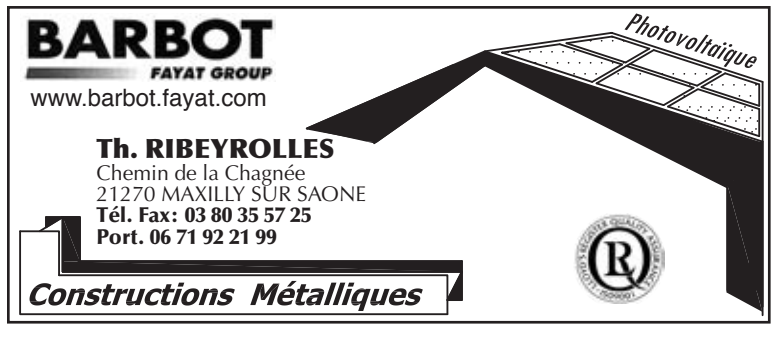
Le premier marché Bienvenue à la Ferme de Dijon



Le premier marché Bienvenue à la Ferme de Dijon se tiendra à l'extérieur des Halles de Dijon, le dimanche 16 octobre, de 10 h à 18 h. Il réunira une trentaine d'agriculteurs Bienvenue à la ferme locaux venus vendre leurs produits. Les passants pourront également y déjeuner sur le pouce. Petits et grands découvriront les animaux de la ferme et pourront participer à des animations sur le thème de l'agriculture. Les consommateurs à la recherche de produits locaux, authentiques et savoureux trouveront leur bonheur. Ils rencontreront des agriculteurs qui ont envie de faire partager leur passion pour ce métier. Ce marché permettra de découvrir les valeurs de Bienvenue à la Ferme : promouvoir les prestations d'accueil développées par des agriculteurs, valoriser les produits et le savoir-faire fermiers, préserver le patrimoine agricole et rural - Renseignements sur www.bienvenue-a-la-ferme.com

27 agriculteurs présents

Vins de Bourgogne (François Bergeret à Nolay, Les Coteaux de l'Auxois à Villaines les Prévotes, Jean-Charles Fornerot à Saint Aubin, Jean-Michel Maurice à Savigny les Beaune, Pascal Mure à Volnay, Le Vignoble de Flavigny à Flavigny-sur-Ozerain), Crémant du Chatillonnais (André Noirot à Pothières), Miels pains d'épices pollens, propolis, glace au miel (Daniel Blanc à Rouvray, Emmanuel Degrace à Dijon), Jus et nectar de fruits, sirops et confitures, pains d'épices (Daniel Cachot à Broin, Roger Flocard à Sacquenay), Rosiers, arbres, arbustes….(Christophe et Catherine Dima à Beire le Chatel), Charcuterie fermière, porc (Véronique Garreau à Saint Julien, Marie-Claude Prommer à Fontangy), Viande de génisses charolaises (Emilie Jeannin à Beurizot, Jean-Jacques Terrand à Cussy la Colonne), Crèmes et liqueurs de fruits (Gilles Joannet à Arcenant), Quiches tartes gâteaux, gougères (La Grange à Flavigny sur Ozerain, Gérard et Gilberte Silvestre à Savoisy), Fromage de chèvre et de brebis (Florence Labrousse et Patrick Amaury à Savoisy, Didier Loison à Saulieu, Jean-Charles Monget à St Maurice sur Vingeanne, Catherine Verrier à Thoisy la Berchère), Foie gras, rillettes confits, magrets de canard, agneau (Pascal Laprée à Mont Saint Jean), Formage de vache, Époisses, colombier, tomme , yaourts, lait (Les Marronniers - La Charme aux Vaches - Ferme du Colombier), Truites, Rillettes, mousses, œufs (Sylvain Tscherter à Veuxhaulle sur Aube), Cresson (Les cressonnières de Flacey à Flacey), Escargots (de Sâone-et-Loire) (L'escargot Brionnais à Briant).



Fusion de l'ADPA58 avec ELVEA 71

«Ce n'est pas un enterrement, c'est un mariage»

A compter du 1er janvier 2012, l'Association des éleveurs pour le développement des productions animales de la Nièvre (ADPA58) sera officiellement dissoute et fusionnée avec ELVEA71, une association d'éleveurs de Saône-et-Loire. Les adhérents des deux structures en ont adopté le principe les 22 et 23 septembre derniers.

L'ADPA58 a vécu sa dernière assemblée générale en tant que telle, jeudi 22 septembre au Marché au cadran de Moulins-Engilbert. En fin de réunion, la vingtaine d'adhérents présents a adopté le projet d'une dissolution par fusion de l'association avec ELVEA71. Le lendemain, c'était au tour des adhérents de la structure de Saône-et-Loire de se prononcer sur ce rapprochement, ce qu'ils ont fait favorablement. Ainsi donc, dès le 1er janvier prochain (à la fin de l'exercice comptable 2011), ELVEA71 aura intégré les actifs et récupéré l'ancienne structure nivernaise. *«Ce n'est pas un enterrement, c'est un mariage»* a voulu espérer Jean-Claude Lebel, l'un des deux co-présidents de l'ADPA58, jeudi. Jean-Michel Morel, éleveur à Chamoux et président d'ELVEA71, avait fait le déplacement à Moulins-Engilbert pour expliquer les modalités de cette fusion et rassurer les éleveurs nivernais.

Seuil d'adhérents critique

Avec un nombre d'adhérents de 164 éleveurs en 2010, soit une érosion de 47 membres en un an, *«l'association a atteint son seuil critique»* a souligné le co-président de l'ADPA58. Cet effritement des effectifs avait été engagé depuis plusieurs années et s'est accéléré l'an dernier, incitant les responsables de l'ADPA à chercher des solutions de mutualisation régionale ou interdépartementale. Jean-Claude Lebel a d'abord évoqué un projet d'association régionale avec ELVEA21-89 et ELVEA71, fruit d'une première réflexion, mais le projet a été rejeté par cette dernière, la Saône-et-Loire, avec plus de 450 adhérents, veillant jalousement sur ses prérogatives départementales. C'est donc dans un deuxième temps que l'idée d'une fusion des deux structures limitrophes a pris forme. Jean-Michel Morel a reconnu que, pour des raisons de gestion statutaire, il aurait préféré une disparition pure et simple de la structure nivernaise mais que c'est le chemin d'une dissolution par fusion qui a été validée par les deux entités. Toutefois, ELVEA71, qui a connu des modifications statutaires il y a peu, ne devrait pas changer de nom ou d'organisation. Pour les anciens adhérents de la Nièvre qui accepteraient de rejoindre la nouvelle structure, rien ne devrait changer. Des élus siégeront au conseil d'administration d'ELVEA71. Un(e) technicien(e) circulera encore dans les exploitations nivernaises et animera une permanence hebdomadaire le mardi dans les locaux de la Sicafome. Seul le calcul de cotisation devrait évoluer, passant d'une moyenne de 110 euros à l'ADPA58 à 150 euros auprès d'ELVEA71. Contrairement à l'ADPA, ELVEA71 dispose d'un agrément officiel d'organisation de producteurs non commerciale (OPNC). Les Nivernais escomptent ainsi trouver des débouchés et compenser les réductions d'importations de Coop'Italia qui, par sa marque Heredia, avait jusque là soutenu la filière de bovins labellisés non OGM. Avant de réduire la voilure.

EMMANUEL COULOMBEIX



Jean-Claude Lebel et Frédéric Rémond, les deux co-présidents de l'ADPA58, ont soumis au vote de leurs adhérents le projet de dissolution par fusion de l'association.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Chambre d'agriculture

Un budget en déficit conjoncturel

C'est à une session technique que se sont livrés les membres de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, le 22 septembre dernier au lycée de Challuy. L'examen du budget modificatif 2011 laisse apparaître un déficit conjoncturel de 230 000 euros.



A la tribune, le président Éric Bertrand s'est dit *«plus serein que ce déficit de 230000 euros soit conjoncturel et non plus structurel»*.

Il n'y a pas eu de questions diverses, à l'issue de la session de la Chambre d'agriculture, le 22 septembre. Juste une intervention synthétique d'Éric Bertrand, le président, pour recadrer la situation financière de l'institution consulaire: *«Je ne suis pas fier de voir un budget en déficit de 230 000 euros mais je suis plus serein parce que je sais que, contrairement au passé, c'est un déficit conjoncturel et non pas structurel»* a-t-il conclu. Dans le détail, un peu plus tôt, les élus ont effectivement découvert que ce sont les anciens locaux de la Chambre qui creusent l'écart. Sur les 230 000 euros de déficit cumulé, le bâtiment de la rue du Ravelin coûte encore à lui seul 160 000 euros (60 000 euros de dernier provisionnement de sa valeur et 100 000 euros de charges obligatoires pour son maintien en sécurité incendie et gardiennage). Cette situation ne devrait toutefois pas durer puisque l'annonce a été faite, sans plus de détail, qu'un compromis de vente a (enfin) été signé. Il faut ajouter à ces 160 000 euros, une pénalité de 60 000 euros, pour un usage jugé non conforme de subventions du Feoga en 2003, que la Chambre d'agriculture doit aujourd'hui rembourser. Le budget modificatif a été adopté par les membres de Chambre, avant un examen des prochaines modifications au Schéma directeur départemental des structures agricoles (SDDS).

Réguler l'agrandissement

Le dernier SDDS a été adopté en 2009 et a été suivi par un arrêté préfectoral qui sert de référence à la commission départementale d'orientation agricole (CDOA) dans l'attribution des autorisations d'exploiter. A la demande de cette dernière, de nouvelles modifications ont été soumises aux élus de la Chambre, qui les ont adoptées, avant un prochain arrêté du préfet. Dans les grandes lignes, il s'agit de *«prendre en compte le parcellaire de l'exploitation demandeuse d'un agrandissement: celui qui demande à reprendre une parcelle à plusieurs dizaines de kilomètres des terres déjà exploitées pourrait se voir refuser l'autorisation»*. Un autre article amendé prévoit également de *«réguler l'agrandissement en prévoyant une surface maximale»*. Les membres de chambre ont adopté, non sans solliciter des détails auprès de Carole Simon (juriste de la Chambre), de Sabine Heintz et de Christine Bonnot (qui représentaient la DDT). Rappelons que, dans la Nièvre, trois principes fondamentaux guident la gestion du foncier: *«favoriser l'installation des jeunes, limiter l'agrandissement excessif et empêcher le démantèlement d'exploitations viables»*.

E.C.

▶ Zoom sur...

Une motion sur la ligne TGV

Dans la Nièvre, la mobilisation en faveur du tracé Est du TGV Centre France (parmi quatre projets de tracé) est lancée. La Chambre d'agriculture n'a pas voulu être en reste et a adopté une motion promouvant le projet qui traverse le département, avec arrêt à Nevers. Voici le texte de la motion: «*Considérant l'isolement de l'Ouest de la Bourgogne des zones d'attraction des grandes métropoles (Lyon – Paris), lié au déficit d'équipement de transport en commun de la zone, Considérant le document reçu le 31 août 2011 «dossier Maître d'ouvrage – débat public octobre 2011 – janvier 2012» qui présente les quatre scénarios étudiés et présentés par RFF (Réseau ferré de France), la Chambre d'agriculture de la Nièvre, réunie ce jour en session le 22 septembre 2011 au lycée agricole de Challuy, décide de: se prononcer pour le soutien au scénario Est, projet de tracé du passage de la LGV présenté dans les hypothèses du dernier document reçu de RFF. En effet, c'est le seul tracé qui en traversant le département de la Nièvre et s'y arrêtant (notamment à Nevers), permettra de désenclaver cette partie Ouest de la Bourgogne*». Éric Bertrand a insisté sur le fait que la délibération des élus n'était *«pas anodine»* car *«elle engage la chambre d'agriculture en terme d'impact sur le foncier agricole»*.

Scrutin

Les élections sénatoriales dans la Nièvre

Sans surprise, ce sont les deux candidats présentés par le Parti socialiste qui ont été élus sénateurs de la Nièvre, dimanche dernier, à la Préfecture. Gaëtan Gorce fait son entrée au Palais du Luxembourg tandis que Didier Boulaud est réélu.

Pour vingt trois sièges, la majorité de la Chambre haute du Parlement a basculé à gauche -une première sous la Vème République- dimanche dernier. Demain, samedi 1er octobre, la désignation du président du Sénat devrait vérifier le changement intervenu le 25 septembre dans les départements où 72000 grands électeurs avaient à se prononcer (députés, conseillers régionaux et généraux, maires et délégués municipaux).

Dans la Nièvre, qui avait deux sièges à pourvoir, les deux candidats socialistes (sur huit en présence) ont été élus.

Et ce, dès le 1er tour, ce qui constitue cependant une petite surprise. Ici, comme partout en France, la gauche semble avoir renforcé son implantation auprès d'élus décontenancés tout à la fois par les affaires qui touchent le pouvoir en place et, avant elles, par les différentes réformes (RGPP, suppression de la taxe professionnelle, création des conseillers territoriaux, regroupements intercommunaux...) qui les ont touchés au coeur de leurs mandats.

Avec 419 voix (56,39%), Gaëtan Gorce, le maire de La Charité sur Loire, jusqu'alors député de la Nièvre est élu.

Election partielle dans un an

Sénateur sortant, Didier Boulaud, l'ancien maire de Nevers a remporté 389 suffrages (52,35%) et a donc été élu, lui aussi, dès le premier tour.



Didier Boulaud a été réélu. Gaëtan Gorce fait son entrée au Sénat.

Réagissant à sa ré-élection, il a souligné que c'était *«révélateur d'un mouvement renouvelant la population rurale, avec des gens s'impliquant dans la vie communale jusqu'à être élu...»* Instituteur et conseiller en formation continue du ministère de l'Education nationale, Didier Boulaud a été directeur de cabinet du maire de Nevers dès 1983, puis élu maire en 1993 à la mort de Pierre Bérégovoy.

Il a siégé à l'Assemblée nationale de 1993 à 2001, date à laquelle il a été élu au Palais du Luxembourg.

E. C.

En bref

Les résultats du scrutin

761 grands électeurs inscrits, 743 votes exprimés, 5 bulletins nuls.
2 sénateurs élus dès le 1er tour: Gaëtan Gorce, 419 voix, et Didier Boulaud, 389 voix.
Autres résultats: Gérard Janel (sans étiquette), 164 voix; Jean-Luc Gauthier (droite nivernaise), 161 voix; Pascal Reuillard (Front de gauche), 87 voix; Isabelle Cassar (Front de gauche), 81 voix; Wilfried Séjeau (EE-LV), 30 voix et Valérie Renard (Front national), 29 voix.

Utiliser les produits phytosanitaires en sécurité

Employeurs, salariés: tous concernés

Une réunion organisée le 21 septembre dernier par la MSA Bourgogne, à la demande des élus des cantons de Moulins-Engilbert, Château-Chinon et Châtillon en Bazois (58), concernait les utilisateurs de produits phytosanitaires et autres produits chimiques tels que les désinfectants, les produits vétérinaires, les carburants ou les engrais.

Si peu d'agriculteurs ont fait le déplacement à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert (58), pour cause de fauchage en cours, la réunion a été l'occasion, pour la MSA, de faire quelques rappels de bon sens. Après avoir présenté le contexte réglementaire et l'attente des textes définitifs du dispositif Certiphyto depuis juillet 2011, le docteur Dominique Semeraro, médecin du travail, et Pierre-Marie Joseph-François, conseiller en prévention, ont rappelé les risques pour la santé d'une mauvaise protection contre les produits phytosanitaires (absente ou inadaptée). Les intervenants ont souligné que les équipements de protection individuelle sont très nombreux et variés et ont évoqué les grandes clés d'un choix adapté en trois étapes: 1) identifier le danger, 2) évaluer l'exposition, 3) choisir ses équipements de protection individuelle en fonction du risque.

Se protéger: une obligation!

Pour qu'une protection individuelle soit efficace, il faut lui associer des réflexes d'hygiène (comme se laver les mains après chaque manipulation de produit chimique ou de matériel souillé), et entretenir ses équipements. Pierre-Marie Joseph-François a insisté sur le fait que la protection individuelle n'est qu'un élément de prévention parmi d'autres. Et que par souci de préserver leur santé, les agriculteurs sont invités à contacter leur conseiller en prévention ou leur médecin du travail MSA. Les intervenants ont également rappelé le contexte réglementaire et légal aussi bien pour les employeurs que pour les salariés. Citant le Code du travail, ils ont redit que *«l'employeur définit et applique les mesures de prévention visant à supprimer ou à réduire au minimum le risque d'exposition à des agents chimiques dangereux, et notamment en prévoyant un matériel adéquat ainsi que des procédures d'entretien régulières qui protègent la santé et la sécurité des travailleurs (article R4412-11)»*. Et aussi que *«l'employeur assure l'entretien des équipements de protection individuelle»* (article R4412-19). Et enfin que *«le salarié doit prendre soin de sa santé et de celle des autres (article L4122-1)»*. Un vaste programme qui rencontre de plus en plus un écho favorable dans les exploitations.

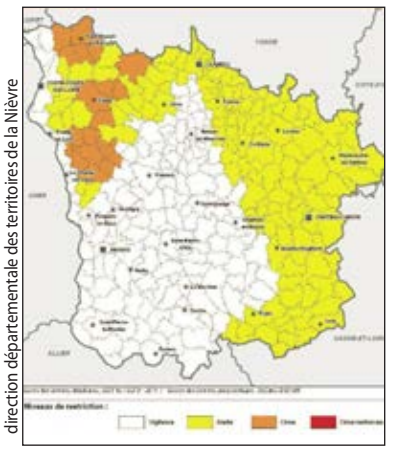
E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Sécheresse

La situation se stabilise

S'il a beaucoup plu en août, la première quinzaine de septembre s'avère relativement sèche et les prévisions pour les jours à venir confirment cette tendance. En conséquence il faut rester vigilant même si les mesures de restrictions continuent à être assouplies progressivement sur le département. L'impact des vidanges d'étangs sur le milieu doit notamment faire l'objet d'une vigilance renforcée.

Depuis le 1er septembre, Météo France a relevé des quantités de précipitations allant de 13 mm (Clamecy) à 42 mm (Château-Chinon). Ce cumul est inférieur à la normale pour une première moitié de septembre mais avec des disparités locales. On enregistre un déficit de 30 % en moyenne avec quasiment pas de déficit sur le Val de Loire, à Nevers notamment ; mais jusqu'à 60% des précipitations manquent à l'appel sur le nord Morvan.



Avec les pluies abondantes du mois d'août, l'humidité des sols superficiels reste cependant partout assez élevée même si un retour vers la normale s'est amorcé. Météo France confirme le retour progressif d'un temps chaud, sec et ensoleillé. Globalement, malgré la possibilité de rares épisodes pluvio-orageux, c'est toute la seconde quinzaine de septembre qui s'annonce moins arrosée que la normale, tout comme l'a été la première. Un début de réaction à la baisse de certains cours d'eau est donc probable.

Dans le Morvan notamment, on constate une stagnation voire une légère dégradation de la situation des cours d'eau. Cette constatation incite à rester prudent sur la levée trop rapide des restrictions et c'est pour cette raison que les bassins de gestion de l'Est du département sont maintenus en alerte. Il s'agit du Chalaux Cure, de l'Yonne amont, de la Dragne et de l'Alène Cressonne. Ainsi la situation du département au regard des niveaux de restriction reste stable: seul le Beuvron revient au niveau de vigilance alors qu'il était en alerte dans l'arrêté du 25 août.

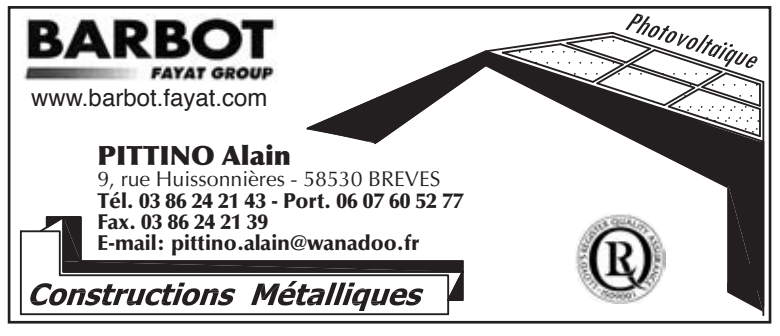
La vidange des étangs constitue l'enjeu majeur pour la préservation des milieux aquatiques de ce début d'automne. En niveau d'alerte, seule la vidange des plans d'eau entretenus régulièrement, c'est-à-dire vidangés avec une fréquence de une à quatre ans, est autorisée sous condition de prendre toutes les précautions nécessaires pour limiter l' impact sur le milieu. Afin de ne pas pénaliser la ressource une attention particulière devra toutefois être portée aux prélèvements en vue du remplissage ou du maintien du niveau d'eau. Un débit réservé (correspondant à 1/10ème du débit moyen interannuel) doit en permanence être laissé dans les cours d'eau servant à cette alimentation.

La nouvelle situation des restrictions est présentée sur la carte ci-contre.

Cette décision a fait l'unanimité des membres du Comité. La vigilance reste de mise, les débits des cours d'eau sont encore faibles et la situation reste fragile dans certaines zones du département.

Le nouvel arrêté préfectoral des restrictions des usages de l'eau, signé le 23 septembre 2011, est consultable sur le site Internet de la préfecture www.nievre.gouv.fr. Il sera également tenu à la disposition du public à la préfecture de la Nièvre - Direction du pilotage interministériel et des moyens, dans les sous-préfectures de Château-Chinon, de Clamecy, de Cosne-Cours-sur-Loire, ainsi que dans les mairies du département. Pour tous renseignements (notamment le détail des mesures et les vidanges d'étangs), vous pouvez vous adresser à la DDT au 03 86 71 71 71.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ



Bio

Les «*Paniers Fraîcheur*» s'arrêtent en gare de Joigny

Depuis le 16 septembre dernier, Sandrine Bousselier, maraîchère à Chigy, propose des paniers de légumes de saison issus de l'agriculture biologique aux voyageurs, en gare de Joigny.

Lancée en 2007, l'opération *«Panier Fraîcheur»* fête son 4ème anniversaire et continue de se développer, pour offrir un service de proximité écocitoyen et gourmand. Dernière initiative en date, organisée conjointement par la SNCF et la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en gare de Joigny. L'opération lancée le 16 septembre dernier, conduit Sandrine Bousselier, maraîchère dans le nord du département, à proposer aux voyageurs descendant du train, ses paniers de légumes issus de l'agriculture biologique.

Deux tailles de paniers sont ainsi proposés : un petit *«panier duo»* à 10 € pour deux personnes et un grand *«panier familial»* à 13 €, pour quatre personnes. Au menu la semaine dernière : pâtisson, tomates, courgettes, brocolis, pommes de terre, basilic. Si le but premier recherché est de proposer des produits icaunais cueillis à maturité et d'une extrême fraîcheur, la découverte de *«l'inconnu»* est plébiscitée par certains voyageurs. Les paniers sont à cet effet, systématiquement accompagnés de fiches recettes, pour aider les consommateurs dans leur dégustation.

Le lancement de l'opération a déjà permis la contractualisation d'une dizaine de paniers pour une durée d'un mois. Objectif de la maraîchère : une vingtaine de paniers hebdomadaires. La tranche horaire retenue devrait lui permettre d'y parvenir : chaque vendredi entre 17h et 19h30, ce sont au total quatre trains en provenance de Paris et un train de Dijon qui voient descendre des centaines de voyageurs en gare de Joigny. Autant de clients potentiels. L'opération se poursuivra tout cet hiver. Seule période d'interruption liée aux contraintes du maraîchage de plein champ, en avril et mai.

L'inauguration officielle de ces nouveaux *«Paniers Fraîcheur»*, se déroulera en présence des élus locaux, le 7 octobre prochain en gare de Joigny, à partir de 16h30.

DB



Sandrine Bousselier, maraîchère à Chigy, est présente chaque vendredi, devant la gare de Joigny, entre 17h et 19h30.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Sécurité routière

«*Il reste à faire et à convaincre !*»

Si l'insécurité routière a régressé de manière significative en trente ans sur les routes icaunaises, les résultats 2011 sont préoccupants. Quatre nouveaux radars fixes dernière génération viennent d'être installés dans le département, qui voit arriver les premiers radars dits *«pédagogiques»*.

En trois décennies, le nombre d'accidents corporels dans l'Yonne, a été divisé par 3,5, passant de près de 1000 par an à 278 en 2010. Le nombre de blessés pour sa part, a été pratiquement divisé par quatre et le nombre de tués par 2,5, passant de 138 en 1983 à 32 l'an dernier. Si des progrès incontestables ont été enregistrés, l'insécurité routière icaunaise reste préoccupante, comme l'a rappelé le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, lors d'un point presse organisé à l'occasion de l'installation d'un nouveau radar fixe, entre Auxerre et Chablis : *«on est sur la bonne voie, mais il reste à faire et à convaincre. Je reste persuadé que la certitude de la sanction est aussi la meilleure des préventions»*. Particulièrement alarmante, la gravité des accidents corporels constatés dans le département : 55 % de blessés sont hospitalisés, contre 36 % au niveau national. Même constat en ce qui concerne le taux de gravité (nombre de tués pour 100 accidents), deux à trois fois plus important qu'au national. L'Yonne figure d'ailleurs parmi les quinze départements français où le nombre de tués par million d'habitants est le plus élevé (122,8, contre 102,7 en Bourgogne)



Un des quatre nouveaux radars installés, à Venoy, sur la RN 65, sous l'œil du préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain.

La vitesse, première cause des accidents mortels

Si dans la majorité des accidents, une seule voiture est impliquée, les excès de vitesse constituent la première cause des accidents mortels icaunais (26 % en 2010). Particulièrement visés : les grands excès de vitesse (supérieurs à 50 km/h par rapport à la vitesse maximum autorisée). Sur les neuf premiers mois de 2011, 603 infractions ont été commises (en hausse de 18 % par rapport à 2010). Autres facteurs en cause : l'alcool et les stupéfiants. Pour exemple : au mois d'août dernier, l'alcool était présent dans quatre au moins des six accidents mortels enregistrés, avec des taux de l'ordre de 0,74 g/l à 2,66 g/l. Une situation qui, selon le préfet Bonnetain, *«nous rappelle un devoir de vigilance, de pédagogie et de répression»*.



A terme, ces panneaux appelés *«Equipements de Terrain Pédagogiques»* (ETP), remplaceront les panneaux de pré-signalisation actuellement installés dans le département en zone amont des radars fixes.

Installation de radars *«discriminants»* et *«pédagogiques»*

L'Yonne comptait jusqu'alors vingt et un radars fixes et huit radars mobiles en activité. Le dispositif a été renforcé cette semaine, avec l'installation de quatre nouveaux radars de dernière génération. Appelés *«radars discriminants»*, ils permettent de différencier les poids lourds des véhicules légers et de désigner avec certitude la voie empruntée par le véhicule en infraction. Les autorités souhaitent néanmoins privilégier l'information et la prévention. Dans cet esprit, chaque nouveau radar installé sera accompagné d'un radar dit *«pédagogique»*, situé dans la zone amont, qui avertira de la vitesse à laquelle on roule. A terme, ces radars remplaceront les panneaux de pré signalisation actuels. La zone concernée pouvant alors être étendue de plusieurs centaines de mètres à plusieurs kilomètres.

DOMINIQUE BERNERD

▶ Zoom sur...

Les nouveaux radars *«discriminants»* installés

Percey : sur la RD 905, dans le sens Saint-Florentin - Tonnerre. Limitation à 50 km/h

Venoy : sur la RN 65, dans le sens Chablis - Auxerre. Limitations 80 / 90 km/h

Molosmes : sur la RD 944, dans le sens Tonnerre - Troyes. Limitations à 80 / 90 km/h

Villeroy : sur la RD 81, dans le sens Paron - Nemours. Limitations à 80 / 90 km/h

Énergie

Premières Assises icaunaises de l'énergie

Organisées par la Fédération départementale d'électricité de l'Yonne, les premières Assises icaunaises de l'énergie se sont tenues à Appoigny le 22 septembre dernier. Plusieurs débats au programme, notamment autour du thème des énergies renouvelables et de la biomasse.



Parmi les témoins de la journée : Mauritz Quaak, polyagriculteur de Seine et marne, qui a en projet de créer une unité de méthanisation novatrice, où le gaz obtenu sera réinjecté dans le réseau.

«*Parler d'énergie, c'est parler d'enjeu économique pour les entreprises, de pouvoir d'achat, de ressources et de pollution…*» Dans son introduction de la journée, Dominique Lapotre, vice-présidente du Conseil régional, a rappelé combien le sujet était devenu vital pour la société. Notamment au travers des «*3 x 20*» tirés du Grenelle de l'environnement : 20 % en moins de gaz à effet de serre, 20 % du bouquet énergétique issu des énergies renouvelables, 20 % d'économie d'énergie à l'horizon 2020. Pour le président du Conseil général de l'Yonne, André Villiers, la question est bien de : «*savoir ce que l'on veut transmettre et quel exemple sommes-nous pour les générations futures ?*» Avec l'espoir «*d'une prise de conscience collective*» pour être réellement en capacité d'agir.

La fin des «*passoires thermiques*» ?

Première table ronde de la matinée : les économies d'énergie dans le bâtiment. Un secteur qui à lui seul totalise 46 % des énergies finales, 26 % des gaz à effet de serre, 30 % des déchets et 50 % de la consommation des matières premières. Un secteur devenu d'autant plus important, qu'il concerne en Bourgogne plus de 10 000 entreprises, pour 40 000 salariés, un chiffre d'affaires de près de 3 milliards d'euros et par définition, non délocalisable. L'enjeu est d'envergure, du fait d'une mutation sans précédent, avec la «*réglementation thermique 2012*» et la future réglementation 2020 issue du Grenelle. Finies les «*passoires thermiques*», place aux bâtiments du futur qui produiront plus d'énergie qu'ils n'en consomment ! Avec cet exemple cité par l'un des participants au débat : entre 1 400 et 2 100 € de charges annuelles de chauffage pour une habitation individuelle construite dans les années 70, contre 350 € pour les bâtiments construits sous l'ère de la «*réglementation 2012*». L'Yonne est d'autant plus concernée qu'elle est, des trois départements bourguignons, celui qui utilise le plus de matériaux issus des ressources agro-forestières, comme le bois, la paille et le chanvre.

Une «*ferme solaire*» qui fait débat

Autre temps fort de la journée : un débat autour des énergies renouvelables et de l'utilisation de la biomasse. La Bourgogne est l'une des plus grandes régions forestières, avec 30 % de son territoire recouvert de forêts. Les opportunités de développer le «*bois énergie*» sont réelles, avec près de 3 millions de m^3 capitalisés sur pied chaque année. Un secteur tourné aujourd'hui encore essentiellement à 80 % vers le chauffage des particuliers. En milieu industriel, quelques serres commencent à adopter cette énergie. D'un coût de fonctionnement deux à trois fois moins cher qu'une énergie classique, le bois souffre d'un manque de réseau d'animation, notamment auprès des élus locaux, pour en assurer la notoriété. Comme l'a relevé l'un des participants : «*beaucoup de projets éoliens dans l'Yonne, mais tous au tribunal !*» Alors même que l'Yonne a un fort potentiel en la matière, du fait de zones plus ventées qu'ailleurs. Concernant le photovoltaïque, l'objectif du gouvernement est d'atteindre les 5 300 Mégawatts en 2020. Pour y parvenir, les projets sont d'envergure, comme la future «*ferme solaire*» de Massangis qui, avec ses 56 mégawatts, sera l'une des plus grandes de France à l'horizon 2012. Un projet dénoncé par Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture qui a rappelé que la nouvelle Commission des espaces agricoles créée dans le cadre de la LMA, était opposée à ce projet photovoltaïque de plein champ. Feu vert en revanche pour les différentes unités de méthanisation en projet dans le département, «*soutenus par l'ensemble des Organisations professionnelles agricoles*».
En conclusion de la journée, Jean-Noël Loury, président de la FDEY, a rappelé combien il était important pour les élus, notamment des plus petites communes, de pouvoir bénéficier d'une information continue et réactualisée en matière d'énergie, afin d'être à même de pouvoir décider.

DOMINIQUE BERNERD

Maisons Familiales et Rurales

Une nouvelle directrice départementale

Du changement à la tête de la fédération des MFR de l'Yonne, avec l'arrivée de Christine Chalambert, nouvelle directrice départementale.

En provenance du Maine et Loire, où elle exerçait depuis 10 ans les fonctions de directrice de Maison Familiale, Christine Chalambert vient de prendre les rênes de la direction départementale des MFR de l'Yonne. Originaire de l'Orne, où elle a entamé sa carrière dans le réseau comme monitrice au sein d'un établissement, avant de passer quatre ans au Mali pour accompagner la mise en place de MFR, dans le cadre de la coopération internationale. Elle remplace à la tête de la fédération des MFR de l'Yonne, Dominique Jacquier, parti pour trois ans en Polynésie, comme adjoint technique pédagogique auprès des MFR de cette lointaine Collectivité Territoriale d'Outre Mer.

Quel est le rôle d'une directrice départementale ?
Ch. Chalambert : «*Ma mission première est de venir en appui aux trois associations sur le territoire, Gron, Villevallier et Toucy. C'est aussi accompagner les équipes sur la mise en place des projets pédagogiques, développer le travail en réseau sur des actions d'envergure, comme celles menées l'an passé autour des conduites addictives. Mon rôle également, est d'accompagner les conseils d'administration par rapport à leurs choix. En résumé, être garant que le principe même des MFR, la pédagogie par alternance, soit respectée*».

Un premier bilan suite à la rentrée ?
«*Une rentrée qui globalement s'est bien passée. Les effectifs sont stables, de l'ordre de 350 élèves sur les trois établissements, avec des classes formation initiale s'échelonnant de la 4e au BTS. En formation continue, il est plus difficile de quantifier les effectifs, du fait de sessions ponctuelles très diversifiés, ciblant un public d'adultes*».

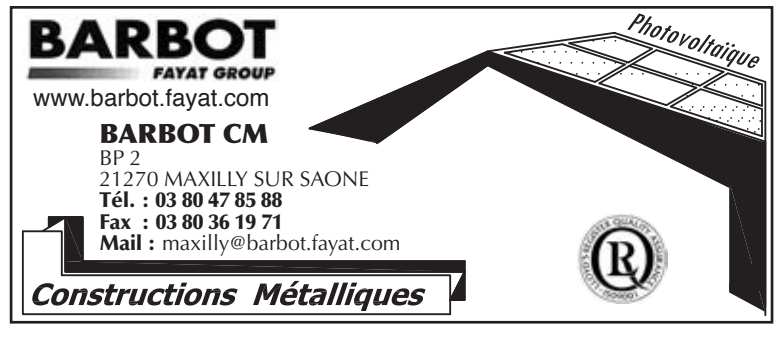
Des nouveautés cette année, en matière pédagogique ?
«*Entamée en 2009, la réforme de la voie professionnelle avec le Bac Pro en trois ans concerne depuis la rentrée la MFR de Toucy, au travers de la mise en place d'une classe de seconde dans le secteur des Services à la personne. On souhaite profiter de cette réforme pour réaffirmer nos valeurs autour de l'alternance et de l'implication sur le territoire. Par delà le travail mené pour aider nos équipes à préparer les élèves engagés en bac Pro dans le cadre de la réforme, on doit aussi voir comment accompagner nos jeunes après, que ce soit pour entrer dans la vie active ou poursuivre des formations spécialisées. A l'image de celle intitulée «CS Bio» (Certificat de Spécialisation Bio), qui a la particularité de travailler sur tout ce qui est technique bio en matière d'agriculture*».

Des projets ?
«*Des travaux de mise en norme seront effectués dans les trois établissements icaunais. Par ailleurs, un séjour de trois semaines en immersion en Bulgarie va se dérouler au printemps prochain. Il concernera les élèves du Bac pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole) de Villevallier, leur apportant ainsi un regard de l'intérieur, sur l'agriculture du pays*».

DB



De gauche à droite : Christine Chalambert et Sylvie Logette, respectivement nouvelle directrice départementale et présidente du réseau des MFR de l'Yonne.



Rencontre régionale ovine

Le mouton a sa place en zone céréalière

La section ovine du Comité régional de l'élevage (Corel) a organisé sa 6ème rencontre technique régionale dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye (21). Environ 130 personnes se sont rendues chez Hubert Mony (système céréales-ovins avec 400 brebis prolifiques) et au Gaec des Champs fleuris (système céréales-ovins classique).



Les deux élevages étaient composés des races Ile de France et Romane.

Après la Nièvre en 2010, la Côte d'Or a organisé jeudi 22 septembre la 6ème rencontre technique régionale ovine. La visite de deux élevages du village de Francheville était au programme avec les thèmes suivants: génétique, conduite de la reproduction, emploi salarié, allégement des charges alimentaires, bâtiment et utilisation des dérobées et des couverts.

Chez Hubert Mony

La visite commence dans un système céréales-ovins avec 400 brebis prolifiques. Lors de son installation en 1995, Hubert Mony choisit de remplacer progressivement la troupe Ile-de-France par des brebis Romane. Aujourd'hui, l'exploitation de 218 hectares compte 400 brebis Romane conduites avec trois périodes de mise en lutte (afin d'étaler la charge de travail et la vente des agneaux au cours de l'année). Les dates de mise en lutte sont déterminées en fonction des travaux sur les grandes cultures et des périodes de ventes d'agneaux les plus favorables. Le taux de productivité numérique du troupeau est de 180%. Ce très bon résultat s'explique par un taux de mise bas annuel de 106%, une partie des brebis ayant été accélérée. Le taux de prolificité est de 223%. Les agneaux, tous engraissés en bergerie avec un mélange fermier (économique), et les agnelles de reproduction sont vendus au prix moyen de 110€. En 2011, 100 agnelles Romane et 100 agnelles F1 ont été vendues pour la reproduction et une quinzaine de béliers sont rentrés à la station de contrôle individuel. D'un point de vue génétique, l'index valeur laitière des brebis est passé de 0 à +21 de 1996 à aujourd'hui. Depuis novembre 2010, un salarié à plein temps travaille sur l'exploitation. Le dernier exercice fait ressortir une très bonne productivité de la main d'œuvre : 8800 kg de carcasse d'agneaux produits pour 0,8 UMO (exploitant et salarié) consacré à l'atelier ovin. En lien avec l'augmentation de l'élevage, une nouvelle bergerie a été construite en vue d'effectuer le nouvel agnelage. Afin de sécuriser le système fourrager, huit hectares de cultures intermédiaires pièges à nitrate (Cipan) ont été implantés (4 ha de mélange avoine-pois d'hiver et 4 ha d'un mélange avoine-pois d'hiver-pois fourrager-radis fourrager). La moitié de la surface a été pâturée par les brebis en fin de gestation et l'autre moitié a été enrubannée.

Chez Gilles et Gabriel Duthu

La visite se poursuit au Gaec des Champs fleuris, de Gabriel et Gilles Duthu. Créée en 1977, l'exploitation de 270 hectares dont 42 hectares de surface fourragère compte aujourd'hui 280 brebis Ile de France conduites avec une seule période de mise-bas à contre-saison. Le troupeau est mis en lutte du 1er juin au 31 août, il n'y a pas de repasse. Les agnelles sont mises en lutte à 16 mois. Les objectifs de la sélection visent à obtenir des souches qui combinent des performances pour les critères d'élevage et de reproduction (prolificité, valeur laitière, aptitude au désaisonnement...). En 2010, le taux de productivité numérique a été de 132% et le taux de fertilité est de 94%. Un total de 277 agneaux ont été vendus dont 62% en «Agneaux de nos régions» à 103€ de moyenne, soit 18,8kg de carcasse valorisés à 5,48€/kg. Les agneaux sont tous engraissés en bergerie avec un aliment complet ou du mélange fermier. Depuis 2010, avec l'obligation de couverture en zone vulnérable, quatre hectares de Cipan ont été enrubannées et distribuées lors de la lactation. Ces Cipan augmentent l'autonomie alimentaire du Gaec. A ce sujet, une collection fourragère a été implantée a proximité de l'exploitation. En 2010, une ton-ne de matière sèche/ha (pois/avoine/radis) avait permis de faire pâturer 40 brebis pendant trois semaines, soit l'équivalent de 16 bottes d'enrubanné à l'hectare.

75€ nets par brebis?

Dans son discours, Thierry Besançon, le président de la section du Corel, a abordé la reconquête ovine et la prochaine Pac. *«Ensemble, il faut que l'on détermine un objectif de revenus par brebis. J'ai envie de lancer un chiffre, il faut absolument que l'on ait un revenu net de 75€ par brebis. Il ne faut pas avoir peur d'annoncer les chiffres car sinon, les gens et les jeunes en particulier, vont se détourner de notre filière pour aller voir d'autres productions»*. Pour arriver à ces 75€ nets, Thierry Besançon évoque la formation des éleveurs, la technique, la recherche avec la génétique, et l'autonomie des exploitations. *«Nous devons réussir à cultiver des protéagineux sur des terres à cailloux. Nous devons également réussir à valoriser nos cours. La contractualisation est une bonne idée. Nous sommes prêts à nous engager mais il faut voir ce que les distributeurs sont prêts à mettre»*. Visiblement, il y a encore du travail à ce niveau là: *«Nous les avons déjà rencontrés. Au premier rendez-vous ils sont d'accord, mais au deuxième rendez-vous ils oublient de venir...»*

AURÉLIEN GENEST



L'équipe technique présente sur place avec, de gauche à droite, debout : Yves Le Boulbin (CA89), Laurent Solas (CA 71), Christophe Rainon (CA 58), Anne Charlotte Vallat (Cialyn), Philippe Deponge (CRAB), Hervé Giraud (Terre d'Ovins), Pierre Robin(CA 21). En bas: Gaëlle Bertrand (FDSEA 21), Jean-Marc Bidoire (SEO 21), Elise Pillant(CA 21), Hubert Mony (éleveur).

▶ Zoom

La Barotte était là

De nombreux jeunes étaient présents à cette journée, dont 13 du lycée La Barotte Haute Côte d'Or. Pourquoi avoir choisi la filière élevage alors que les crises se succèdent? Pour Thomas Vigneron (Coulmier-le-Sec) et Nicolas Germanic (Norges-la-Ville), le métier d'agriculteur est tout simplement *«essentiel au vu de la consommation mondiale grandissante»*. Pour Killian Ehret (Duesme), *«Tout le monde doit faire de son mieux pour sortir de ces passages compliqués, les agriculteurs y sont toujours arrivés»*. Pour Anthony Sauvageot (Langres), l'agriculture sera certes *«de plus en plus dure dans les prochaines années mais la passion du métier continuera de l'emporter»*. Thomas Brunet (Montigny-sur-Vingeanne) ajoute qu'en cas de difficultés, les agriculteurs *«savent se faire entendre quand quelque chose ne va pas»*.

▶ Repères

Un numéro vert pour la production ovine



S'appuyant sur le fait que les perspectives n'ont jamais été aussi favorables, la Fédération nationale ovine (FNO), en liaison avec Jeunes agriculteurs, se mobilise pour susciter des vocations d'éleveurs ovins en créant un numéro vert pour la production ovine. Ce N° vert 0805 620 090, est destiné à mettre en relation les repreneurs potentiels avec les structures qui pourront les aider à trouver des exploitations. Le candidat à l'installation en production ovine explique sa situation, son projet et ses attentes à un représentant de la FNO qui peut ainsi l'orienter ver le Réseau départemental d'installation correspondant à ses choix. Tous les voyants sont au vert pour la production ovine, avec des prix soutenus depuis deux ans, des perspectives favorables à dix ans et une production nationale qui ne couvre que 45% de la demande intérieure.

UPVY

Les Bassins de captage au programme du conseil de rentrée de l'UPVY

L'Union des Productions végétales de l'Yonne s'est réunie pour son conseil de rentrée. Les moissons et la gestion de l'eau étaient au centre des débats.

Les températures du printemps, le déficit pluviométrique et les passages d'orage ont créé les conditions pour une moisson très hétérogène, avec des rendements en baisse d'environ 10% selon les membres du conseil d'administration. Le taux de protéines des blés reste une bonne surprise. Malgré de bonnes caractéristiques physiques (protéines, poids spécifique…), les caractéristiques panifiables (solubilité des protéines) ne correspondent pas aux besoins des meuniers. Ces critères de qualité, toutefois, restent sans incidence sur les prix payés aux producteurs. Les organismes stockeurs précisent que ces spécificités sont plus mauvaises pour les moissons réalisées dans le nord du département et après des épisodes pluvieux. Autre point remarquable, pour cette campagne : la majorité des agriculteurs ont déjà engagé leur moisson avant récolte. Il reste peu de marchandise à vendre sur les exploitations.

Après ce bilan plutôt mitigé, l'environnement et la gestion de l'eau sont revenus au centre des débats. Romain Guillou, conseiller d'entreprise au CER France, a présenté l'étude demandée par l'UPVY. Elle a consisté à étudier l'impact économique sur les exploitations icaunaises des Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) proposées sur les Bassins d'alimentation de captage (BAC). Les incidences de ces mesures ont été étudiées sur les différents systèmes de production : élevage laitier, allaitant, grandes cultures à faible et fort potentiel. Le système grandes cultures à fort potentiel reste le plus impacté par les MAET et plus particulièrement sur la proposition *«remise en herbe»*. Pour les autres mesures, les subventions permettent de compenser les pertes occasionnées par le changement de pratiques. Les BAC sont gérés par des arrêtés préfectoraux intégrant des mesures volontaires contraignantes sans rémunération comme des analyses de terres obligatoires, la mise en place de Cultures intermédiaires pièges à nitrates (Cipan)….Les incidences de ces mesures ont été calculées dans l'étude. Même si le coût de chacune ne semble pas avoir de conséquences financières importantes sur les exploitations, l'effet cumulé devient critique. Les conclusions de cette étude seront transmises aux organismes stockeurs dans le but de les appuyer lors des comités de pilotage mis en place sur les BAC.

Pour conclure, le conseil d'administration adopte l'idée de la mise en place d'une conférence pour rappeler l'importance de l'agriculture avec une approche macro-économique. L'occasion d'aborder les difficultés à conserver une agriculture compétitive et performante dans un environnement équilibré.



Cumulées, les différentes mesures volontaires engendrent des coûts pour les exploitations.

SANDRINE VATINELLE, ANIMATRICE UPVY

Fédération Nationale bovine

Poursuivre l'action pour développer l'export sur Pays-tiers, une priorité vitale pour les éleveurs

Au nom des éleveurs de viande bovine, aux prises avec des difficultés économiques exceptionnelles suite à plus de quatre années de bas revenus et à des coûts de production en hausse constante, la Fédération Nationale Bovine rappelle que deux conditions sont nécessaires pour redonner une perspective au secteur : améliorer la trésorerie des exploitations, exsangue aujourd'hui, et les privant de toute capacité d'adaptation et de gestion, ; obtenir une progression durable des prix des animaux, seule à même de restaurer la rentabilité.

Concernant la trésorerie, la FNB constate que les mesures annoncées par les Pouvoirs publics (mesure sur le prêt PSEA, exonération TFNB, calamités agricoles, avances des aides PAC) ne seront pas d'une ampleur suffisante pour rétablir la situation économique des exploitations, notamment pour celles présentant une forte dégradation de la charge des annuités par rapport à l'EBE, et pour celles supportant des emprunts importants suite à la modernisation des bâtiments. De plus les difficultés ne sont pas uniquement liées à la sécheresse mais touchent plus largement toutes les régions.

La FNB prend acte et regrette le refus des Pouvoirs publics, dans le contexte économique général, de cofinancer le report d'annuités en fin de tableau et d'agir pour mettre en œuvre ce dispositif. A défaut, elle appelle à une concertation entre la profession et les banques, pour qu'il soit proposé aux éleveurs, dans un cadre national, une procédure et des conditions adaptées (en particulier niveau des frais financiers que devront supporter les éleveurs) pour la mise en place d'un report d'annuités, pour tout ou partie de leurs prêts.

Concernant l'indispensable amélioration du prix des animaux, la FNB souligne l'action qu'elle a menée depuis plus d'un an, afin d'engager la filière sur la voie de l'export pays-tiers, et d'exploiter la situation économique porteuse sur le marché international : mobilisation de l'État avec la «cellule interministérielle» instaurée à sa demande, création à l'Interprofession du GIE Export en juin dernier malgré l'abstention du SNIV et Coop de France, travail actif des responsables de la FNB sur ces nouveaux marchés pour favoriser la réalisation des contrats. La FNB exhorte les Pouvoirs publics à poursuivre l'action commune pour ouvrir de nouveaux débouchés et appuyer l'activité des acteurs volontaires pour l'export. Les données du commerce extérieur (+24% à l'export sur les sept premiers mois) et la progression des cours d'une partie des animaux attestent du bien-fondé de cette orientation.

COMMUNIQUÉ

Carte Moisson FDSEA, récoltez les remises !

La carte moisson : une carte pleine d'avantages



Si vous êtes adhérent à la FDSEA de l'Yonne ou de Côte d'Or, vous avez à coup sûr une carte d'adhérent. Mais l'avez-vous bien regardée ? Depuis maintenant trois ans, elle est également devenue la Carte Moisson, le «plus» de l'adhérent.

Présentée lors de vos achats quotidiens chez des commerçants partenaires ? Vous avez accès à de multiples réductions. Les partenariats développés couvrent une large palette d'activités : déco, bricolage, optique, textile, traiteur, restaurant et pour les plus jeunes, boîte de nuit et salle de concert.

Pour vos dépenses professionnelles, des avantages tarifaires sont prévus. Elle est utilisable par l'ensemble de la famille et sur l'ensemble du territoire : 80 départements l'ont adopté.
Pour la billetterie (parcs d'attraction, événements, cinéma), l'acquisition de bons d'achats ou tout simplement pour voyager, la FNSEA, pour élargir le panel proposé aux adhérents, s'est associée à Impact-ce. Un simple numéro de téléphone vous permet d'avoir accès à un large catalogue d'avantages. N'oubliez pas de contacter votre FDSEA qui vous le transmettra. Vous pouvez même accéder aux partenaires ou aux codes qui peuvent y être liés, en vous inscrivant sur le site www.carte-moisson.fr, où vous trouverez tous les renseignements nécessaires.

Alors avec la Carte Moisson, profitez des avantages et du «Plus Adhérent» !

Pour toutes informations, contactez votre FDSEA

La puissance d'un leader

Votre concessionnaire JCB AGRI de l'YONNE*,
l'Auxois et le Châtillonnais
NEUF, OCCASIONS, SAV







*Sauf cantons de Bléneau, Chamy

B.S.A. • 89 - Cussy-les-Forges **03 86 33 11 24**
et ses agents:
BOUCHERON sas • 89 - Lézinnes **03 86 75 63 22**
OUANNE AGRI • 89 - Ouanne **03 86 47 65 87**
JCB AGRI

FranceAgriMer

Une campagne céréalière 2011/2012 qui devrait être tendue

Lors d'une conférence de presse, le 13 septembre à Montreuil, les représentants de FranceAgriMer ont fait le point sur la moisson française de céréales en 2011 et la campagne de commercialisation 2011/2012. Celle-ci devrait se terminer sur des niveaux de stocks particulièrement bas en France en raison de niveaux d'utilisation et d'exportation soutenus face à des disponibilités françaises plutôt en baisse.



Photo: Réussir

« *La collecte française de blé tendre atteindrait les 29,8Mt en 2011/2012* », a indiqué Xavier Rousselin, responsable marchés des grandes cultures chez FranceAgriMer, lors d'un point sur la moisson céréalière 2011 et la campagne de commercialisation 2011/2012. Au total, la récolte française de blé tendre atteindrait les 33,4Mt, dont 20Mt, soit 60% seraient de qualité meunière supérieure, selon FranceAgriMer.

Le blé prend des parts de marché au maïs

La collecte prévisionnelle est en baisse en blé tendre par rapport à l'an dernier en raison d'une hausse attendue des utilisations à la ferme de 1Mt. De plus, pour le moment, le blé est la culture la plus compétitive pour l'alimentation animale, que ce soit en autoconsommation ou chez les fabricants. C'est pourquoi Xavier Rousselin a estimé qu'en France une hausse de 30% des incorporations de blé en alimentation animale devrait être observée cette année, les volumes passant de 4,3Mt à 5,6Mt. Ces utilisations se faisant au détriment du maïs et de l'orge, cultures nettement moins compétitives cette année. En revanche, les expéditions françaises de blé tendre vers l'Union européenne sont attendues en légère baisse à 6,38Mt, contre 6,681Mt en 2010/2011. Cette tendance est liée, selon lui, au retour de l'Allemagne sur les marchés nord-européens. Vers les pays tiers, les exportations de blé tendre tomberaient à 8Mt, contre 12,9Mt sur la campagne précédente. Les réductions touchant principalement les destinations comme l'Égypte ou le Yemen. Enfin le stock de report prévisionnel s'établirait à 2,258Mt, en baisse de 22,9% par rapport à la campagne précédente, ce qui constitue un bilan blé serré. *«L'export de 1,5Mt fin août vers l'Algérie montre que les exportations se portent bien avec une demande bien présente»*, a commenté Xavier Rousselin.

Un maïs français compétitif à l'exportation

En maïs, la production en grain est attendue à 14Mt. Les utilisations se replieraient en amidonnerie, avec une hausse attendue des utilisations de blé. Les fabricants d'aliments du bétail n'utiliseraient cette année que 2,9Mt, en baisse de 16% par rapport à la dernière campagne. En revanche, les exportations françaises vers l'UE progresseraient en raison d'importations de maïs brésiliens et argentins très limitées sur 2011/2012, les prix n'étant pas compétitifs. De plus une forte demande du nord de l'Europe, mais aussi de la péninsule ibérique, devrait tirer les exportations de maïs français, a souligné Xavier Rousselin. Selon lui, l'Ukraine, malgré une forte progression de sa production de maïs grâce aux OGM, ne sera pas forcément un concurrent sur le marché européen car la qualité de sa production ne convient pas à ce débouché pour le moment. Globalement on devrait assister à une hausse des exportations de maïs depuis l'UE, qui est plus compétitive que les productions américaines d'après Xavier Rousselin. Selon lui, les expéditions françaises vers pays tiers atteindraient les 350 000t, notamment vers l'Algérie qui a déjà acheté 100 000t le 12 septembre dernier. Les stocks de report en maïs toucheraient les 1,936Mt. *«Un niveau parmi les plus faibles depuis bien longtemps en raison d'un marché tendu par des prix élevés»*, a souligné Xavier Rousselin.

Des baisses de productions et de stocks en orge et en blé dur

En orge, la production française avoisine les 8,9Mt, en baisse de 12% par rapport à la récolte 2010, principalement suite aux fortes baisses de production sur les variétés de printemps ayant souffert de la sécheresse. Si les utilisations intérieures doivent rester stables, les expéditions françaises vers l'UE pourraient baisser de 18% à 3,6Mt en raison d'une bonne récolte en Espagne a expliqué Xavier Rousselin. Vers pays tiers, les estimations montrent que 700 000t pourraient être exportées, une baisse de 40% liée au retour de l'Ukraine qui devrait alimenter le bassin méditerranéen. Le stock de report atteindrait un niveau *«minimum»* de 780 000t, en baisse de 45% par rapport à 2010/2011. Enfin, la production de blé dur atteindrait les 2,023Mt, en baisse de 20% par rapport à 2010/2011 en raison d'une baisse des rendements et des surfaces. Avec des utilisations intérieures inchangées à 500 000t, Xavier Rousselin a estimé un surplus exportable de 1,7Mt, dont 650 000t à destination de l'UE et 850 000t vers pays tiers. A la fin de la campagne 2011/2012 le stock de report français en blé dur devrait être très faible à 65 000t.

FG

▶ Repères

Stockage : un plan silos de 5 Mt de nouvelles capacités



FranceAgriMer annonce dans un communiqué du 13 septembre soutenir la proposition de la filière céréales de lancer un plan silos de 5 Mt de nouvelles capacités de stockage, soit 10% des capacités détenues par les organismes stockeurs, dont 2,5 Mt à court terme. 170 projets ont été identifiés dans 96 coopératives, pour une capacité de stockage de 2,6 Mt à construire. Mais deux principaux freins bloquent ces projets : le foncier d'une part, puisque les zones de sécurité exigées supposent des emprises foncières importantes ; et la réglementation sur les risques industriels, d'autre part, mal adaptée aux silos et dont les délais d'instruction des dossiers sont jugés trop longs. FranceAgriMer qui ne peut soutenir financièrement ces projets indique en revanche vouloir travailler à adapter la réglementation sur les risques industriels, en permettant la construction de silos en zones agricoles et en rapprochant la réglementation française des exigences européennes. Les financements pourraient provenir de l'UE et d'investisseurs (Sofiprotéol, Unigrains). La filière estime ce plan indispensable pour accompagner la hausse de la collecte et améliorer le fonctionnement du marché par un étalement des livraisons, une meilleure capacité à répondre aux besoins de stockage public et la prise en compte de l'importance croissante des exportations. Au cours des dix dernières années, la capacité de stockage de grains en France a diminué de 3 Mt alors que la collecte annuelle moyenne augmentait de 6 Mt.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Chanvre

L'heure de la récolte a sonné

A la veille de l'automne, la récolte de chanvre industriel bat son plein. Une culture ancestrale qui depuis une dizaine d'années connaît un regain d'intérêt dans le département, du fait de ses qualités durables et des perspectives de marché. A ce jour, l'Yonne totalise près de 200 ha cultivés.





▲ Certains pieds peuvent atteindre jusqu'à 4 mètres de hauteur.

◀ Avant la coupe des tiges par la faucheuse.

Exploitant céréalier à Quenne, Franck Pouillot a perpétué ce qui est devenu au fil des années une tradition familiale : la culture de chanvre industriel. Une culture initiée par Michel, son père, il y a 30 ans, alors qu'il était à la recherche d'une nouvelle tête de rotation. Aujourd'hui, Franck cultive une vingtaine d'ha autour d'Auxerre. Les conditions pour la moisson sont optimum : chaleurs le jour, rosée la nuit.

«C'est la journée…!» Après-midi noir pour Franck, dont la moissonneuse enchaîne les incidents mécaniques. Après la casse d'une barrette faute d'avoir été suffisamment resserrée, c'est au tour de l'éparpilleur, à l'arrière de la machine, qui a pris du jeu et s'est remis en position céréales, occasionnant un bourrage. Ne reste plus qu'à tout sortir à la main !

Une moisson trois 3 étapes

Facile à cultiver, ne connaissant ni parasites, ni maladies, le chanvre n'a qu'un défaut : sa récolte ! La paille de chanvre contient des fibres très résistantes qui ont tendance à s'enrouler autour des parties en mouvement et les machines sont mises à rude épreuve.

Souci premier, les charges irrégulières : *«cette année, comme pour les autres cultures, les résultats sont hétérogènes et on se retrouve avec des plantes de toutes tailles selon qu'elles se trouvent en fond de vallée sur terres fraîches ou dans les cailloux, sur terres séchantes. Un écart énorme de plusieurs mètres, qui fait mal au matériel»*. Effectuée environ quatre à six semaines après la date de pleine floraison, la moisson du chanvre s'effectue en trois étapes : un premier passage effectué par la moissonneuse batteuse en position haute pour la récolte du chènevis.

Un second passage avec la faucheuse pour sectionner les tiges au ras du sol et les mettre en andains. Avant un séchage au sol pendant plusieurs jours et le pressage en balles rondes.
Pour Franck Pouillot deux impératifs : *«que les coupes lèvent assez haut, maximum 1,90 m et que les machines soient le plus simple possible pour éviter les enroulements à l'intérieur»*. En sol caillouteux, comme ici, à Beine, sur cette parcelle nichée en face des coteaux de chablis 1er Cru, gare à ne rien laisser en ratissant les andains : *«quand à l'usine, les cailloux arrivent jusque dans les broyeurs, ils apprécient moyennement !»*

Après un passage par le silo collecteur de Bonnard, toutes les graines de chènevis récoltées ici seront expédiées à la coopérative troyenne *«Nouricia»*, qui en assure la commercialisation.

Des cours repartis à la hausse

Excellente tête d'assolement, le chanvre est un précédent idéal pour les céréales d'hiver car il libère tôt le sol dans l'arrière-saison et améliore sa structure grâce à un système racinaire important qui l'aère. Franck a privilégié une rotation sur cinq ans : *«juste derrière, on met du blé et après, du colza, de nouveau du blé et de l'orge»*.
Privilégiant un sol neutre ou légèrement alcalin (pH 7 à 7,5) mais s'adaptant à tous types de terres moyennes, le chanvre n'a qu'un seul ennemi : les sols argileux, trop compacts. Autre avantage : sa rapidité de croissance et sa vigueur, lui permettant de surmonter l'attaque de la plupart des maladies et ravageurs, sans utilisation de pesticides et herbicides.
Rendement moyen pour l'agriculteur de Quenne : 12 q/ha, avec des pointes à 20 q/ha en terres fraîches. Quand aux cours, ils sont repartis à la hausse : *«le marché du chènevis se tient bien. Cette année, on peut espérer les 450 €/tonne. On pourrait même en faire le double, il n'y aurait pas de problème pour le placer. On a connu quelques soucis sur la valorisation de la paille, conséquence de la crise économique dans le bâtiment, mais ça repart bien. Aujourd'hui, on nous demande de produire 100 % des quotas et on parle même d'obligation à assurer le retard pris sur les années antérieures»*.

DOMINIQUE BERNERD



Vitesse moyenne : 450 tours/minute.



Bourrage ! Ne reste plus qu'à tout sortir à la main…

Élevage ovin

Développer le pâturage hivernal pour réduire ses coûts

Lors du salon Tech-ovin de Bellac (Haute-Vienne), le pâturage hivernal a été présenté comme une technique de réduction des coûts de production, notamment dans le contexte climatique actuel.



E. Pottier

En ovins, le pâturage hivernal ne pose pas de problème de portance de sols.

« Le contexte climatique de cette année a encore une fois révélé tout l'enjeu et l'importance de l'autonomie alimentaire des exploitations d'élevage et de la maîtrise des coûts de production. Si la démarche la plus classique dans un contexte de moindre production consiste à trouver les solutions qui vont permettre de soit de maintenir la production fourragère ou de couvrir les besoins en stocks, il est pourtant certainement plus intéressant, et plus durable, de réfléchir avant tout aux solutions qui permettraient de diminuer ceux-ci et les achats de concentré. L'allongement des durées de pâturage sur tout ou partie de l'hiver, en exploitant l'herbe au-delà de ce qui est souvent conseillée est une solution particulièrement intéressante en élevage ovin », commence Eric Pottier de l'Institut de l'élevage, responsable de la ferme expérimentale du Mourier en Haute-Vienne. L'herbe pâturée reste d'ailleurs l'aliment le moins coûteux. *« Les pâturages d'automne et surtout d'hiver sont moins connus, pourtant ils sont très appropriés à la production ovine. Contrairement aux bovins, on ne rencontre pas de problèmes de portance de sols avec les moutons. Pourtant, cela fait maintenant près de quinze ans que l'on travaille sur le sujet. Il existe donc un certain nombre de références »*, ajoute Éric Pottier.

Le pâturage hivernal ou du moins l'allongement des périodes de pâturage sur l'hiver est d'autant plus adapté et intéressant que les chargements sont peu élevés. Attention aux idées reçues. Les études réalisées ont permis de constater que faire brouter les brebis l'hiver, n'avaient pas d'impact sur la production d'herbe au printemps. En fait on valorise mieux la production de la prairie. De plus, il a été démontré que descendre à un niveau d'herbe de deux-trois centimètres ne pénalisait pas l'ingestion. *« Quelques centimètres suffisent pour valoriser 400 à 500 kg de matière sèche (MS) par hectare. Dans un grand nombre de régions françaises on observe une croissance de l'herbe en hiver. Celle-ci est certes modeste mais valorisable. A un demi centimètre de croissance d'herbe correspond une production de 100 à 200 kg de MS/ha »*.

Adapter le chargement

L'ajustement du niveau de chargement aux potentialités du milieu s'avère être un levier d'action majeur pour limiter les intrants. Il permet en effet d'augmenter la part des fourrages dans la ration, notamment celle de l'herbe pâturée, et en conséquence de réduire les achats d'aliments concentrés. Concernant l'hiver, il est indiqué de ne pas dépasser un chargement de deux à quatre brebis par hectare si l'on souhaite maintenir le pâturage sur toute la saison et de plutôt les faire tourner sur les parcelles. *« Sauf en cas de neige persistante et en quantité importante, on peut laisser les bêtes dehors tout l'hiver. Sur la ferme expérimentale du Mourier, on procède ainsi et l'on n'a pas observé plus de problèmes qu'en bâtiments »*, constate Éric Pottier. Ce dernier ne conseille d'ailleurs pas d'affourager ni de complémenter les brebis à l'extérieur. L'herbe d'hiver présente des qualités satisfaisantes et peu différentes de celles d'automne. Et affourager les animaux serait source de piétinement. Seules de l'eau et une pierre à lécher sont indispensables. *« Il est nécessaire de porter une attention particulière à l'eau, pour que les animaux en disposent à volonté. D'autre part, il ne faut pas oublier de piloter l'herbe comme au printemps, mais en se réglant sur de nouvelles hauteurs d'herbe »*.

Aujourd'hui, les obligations d'implantation de dérobés et couverts pour ne pas laisser de sols nus l'hiver peuvent également être considérés comme une piste d'allongement du pâturage automnal. Des études restent à être mises en œuvre, afin de mieux les connaître.

Gain de fourrages

Ainsi augmenter la période de pâturage permet de réaliser des économies de fourrages conservés. On évalue l'économie à 70 % des besoins par rapport à un hivernage en bergerie. Compte tenu du chargement praticable sur la saison, cela ne concerne bien évidemment qu'une fraction du troupeau, variable selon le chargement global de l'exploitation. *« Les consommations d'aliments concentrés sont également diminuées. Sur l'exploitation, avec un chargement de huit brebis par hectare, on a divisé par deux la quantité de fourrages conservés utilisée. Ce qui n'est pas négligeable, surtout lorsque l'on subit deux sécheresses consécutives »*, conclut Eric Pottier.

CYRIELLE DELISLE

Pour en savoir plus : CIIRPO, ferme du Mourier (Haute-Vienne) : 05 55 09 93 47





Axe Equipement

Portes ouvertes conviviales à Sauvigny



Après Juilly en novembre dernier et Beaune au printemps, Axe Equipement poursuit l'animation de ses bases avec les portes ouvertes de Sauvigny les Bois. Le 23 septembre dernier, 250 agriculteurs ont participé à cet évènement autour des nouveautés John Deere : tracteurs 6R, 7R, 8R dont un RT (à chenilles). *«L'objectif est bien évidemment de montrer la nouvelle gamme John Deere mais aussi de partager un moment de convivialité en cette fin de campagne entre nos équipes, nos clients et le personnel d'encadrement»* explique Mickael Le Gallic, le PDG de la concession. 250 agriculteurs ont participé au repas du soir, une belle récompense pour les huit collaborateurs de la base de Sauvigny qui ont œuvré à la réussite de ces portes ouvertes. Pour le jeune PDG de l'entreprise, chaque succursale de l'entreprise est importante tant pour le service de proximité qu'attendent les agriculteurs. D'autres manifestations sont déjà programmées, comme les *«Journées du jouet»* en novembre à Juilly et à Aunay, et des portes ouvertes au printemps 2012 à Clamecy.

St Benin d'Azy

Les Ets Dachard accueillent le Kuhn Seedliner Tour

Depuis le printemps, afin de promouvoir sa gamme de travail du sol et semis auprès des agriculteurs, le groupe Kuhn a entamé le Seedliner Tour. 36 journées rassemblant en moyenne 80 agriculteurs seront ainsi organisées avec leurs distributeurs partenaires durant cette année 2011. Le 20 septembre dernier, les Ets Dachard ont accueilli les quatre semi-remorques de la caravane Kuhn à St Benin d'Azy en face de leur future base. Les équipes du concessionnaire et du constructeur alsacien ont présenté au travail une quinzaine de matériels de semis et travail du sol du Groupe Kuhn : semis direct (SD Liner), semis simplifié (Speedliner), semis de précision (Maxima 2 TI), semis en ligne (Premia), outils combinés (Combiliner Venta et Integra) ou en solo, déchaumeurs (Cultimer, Optimer), outil strip-till (Striger). Ce dernier de la gamme est un outil du sol pour préparer uniquement la ligne de semis pour semer les maïs, betteraves, tournesols ou encore colzas. Chaque module est composé d'un disque ouvreur crénelé, d'un chasse débris étoilé, d'une dent fine, de 2 disques en V et de roues squelette en fermeture. La bande travaillée par le Striger laisse un sol préparé et favorable à une bonne germination. Les semoirs monograines Maxima 2 TI et Planter TI répondent aux demandes des utilisateurs souhaitant semer plusieurs cultures avec un seul et même semoir. Les écartements des rangs se règlent hydrauliquement depuis la cabine du tracteur. Disponible en 6 rangs, le châssis est composé de 3 poutres et permet des écartements de 45 à 80 cm. Ces outils ont évolué avec les tous nouveaux tracteurs de la gamme New Holland T7 avec transmission powershift et variation continue de 120 à 270 cv. Les Ets Dachard remercient le propriétaire et tous les clients qui ont participé à la démonstration.



Plus de 100 nouveautés John Deere présentées à Outarville

Show de rentrée



Poursuivant une tournée européenne passant par l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre, John Deere a fait étape durant cinq jours à Outarville. Objectif : présenter la centaine de nouveautés lancées au début de l'été à Lisbonne. 3500 agriculteurs, invités par leur concessionnaire, dont 350 par le réseau bourguignon : Axe Equipement, SV Pro, Ets Gauvain et Ets Giacomel, ont donc en avant première découvert le renouvellement de gamme des tracteurs, moissonneuses-batteuses et les nouveautés pulvés et récolte des fourrages. Un lancement majeur pour John Deere qui ambitionne de porter sa part de marché européenne de 20 à 25% d'ici 2014.

Tracteurs : tout en R

Toute la gamme tracteurs adopte désormais la dénomination R (5R, 6R, 7R, 8R et 9R). Les 6R (ex 6000 et 7430 et 7530) sont composés de 9 modèles de 105 à 210 cv, jusqu'à 240 cv avec le boost. Fabriqués à Mannheim, ils sont dotés d'un moteur 4,5 l et 6,8 l. La gamme 7R, quant à elle, est composée de cinq modèles du 7200R au 7280R (200 à 280 cv) au châssis intégral repensé et plus long d'empattement. Ils sont dotés des moteurs 6,8 l et 9 l. Les moteurs John Deere reçoivent un EGR externe refroidi (sans adjonction d'AD Blue), ainsi qu'un traitement des gaz d'échappement par catalyseur d'oxydation et filtre à particules. La transmission Autopowr dispose d'un nouveau mode *«pédale»*. Les châssis intégral reçoivent désormais un relevage et une prise de force avant intégrés et montés d'usine. Le circuit hydraulique à centre fermé voit sa capacité augmentée. Evolution majeure de ces gammes, la nouvelle cabine à 4 montants qui équipe les 6R, gagne 25 cm en largeur et 9 en profondeur. Les 7R adoptent la nouvelle cabine des 8R. Elles sont suspendues par 2 vérins semi-actifs, complétées par la suspension à trois bras du pont avant. Un nouveau terminal Command Center (tactile en option) regroupe l'ensemble des affichages.

Moissonneuses-batteuses : 4 modèles dans chaque gamme

Côté récolte, les gammes W, T et S comportent désormais chacune 4 modèles en battage traditionnel pour les W, tangentiel pour les T et à rotor pour les S. La S690 compose le haut de gamme avec son moteur de 13,5 l de cylindrée, sa coupe de 10,70 m et sa trémie de 14 100 l qui se vidange à 135 l/s. Elle est aussi la plus grosse machine du marché disposant d'une compensation de niveau automatique (Système Hillmaster). Les séries T et S reprennent la cabine Premium des 8R, avec davantage de rangements et 30% de volume en plus. L'accoudoir Command Arm et la nouvelle console GS3 ou GS 2630 avec cartographie (en option) complètent l'offre.

Presses : la série 900 commercialisée dès cet automne.

Ces deux nouvelles presses à chambre variable, caractérisées par leur architecture interne basée sur un châssis intégral, adoptent un nouveau mode d'éjection de la balle, appelé Fast Release System, une structure souple et légère qui s'ouvre et se referme en moins de 5 secondes. A ce Fast Release System sont associés des panneaux latéraux mobiles remplaçant les parois fixes de la chambre. S'ouvrant de quelques degrés pendant la phase d'éjection pour favoriser celle-ci, ils sont maintenus en pression pendant la phase de formation, pour la densité de balle. Le constructeur annonce un débit de chantier accru de 30%.

En bref

Modèles 6R : 6105R, 6115R, 6125R, 6130R (4 cylindres)
6140R, 6150R, 6170R, 6190R, 6210R (6 cylindres)
Puissance nominale (97/68/CE) : 105, 115, 125, 130, 140, 150, 170, 190, 210 ch
Puissance maxi avec boost : 200, 220, 240 ch pour les 3 plus gros modèles
Transmission : semi-powershift 20/20 (3 versions) ou variation continue
Hydraulique : LS 114 ou 155 l/min
Relevage (av/ar) : 4 T / 8,3 sur 6170R et 6190R, 9,4 T sur 6210R
Modèles 7R : 7200R, 7215R / 7230R, 7260R, 7280R
Puissance nominale (97/68/CE) : 200, 215 ch avec 6,8l / 230, 260, 280 ch avec 9 l
Puissance maxi avec boost : 231, 247 / 264, 297, 319 ch
Transmission : semi-powershift 20/20 (3 versions dont une à gammes robotisées) ou variation continue
Hydraulique : LS 120, 160, 220 l/min
Relevage (av/ar) : 5,2 T / 9,5 ou 10,8 T



En ce moment, profitez de conditions exceptionnelles !

DAFP MATERIEL AGRICOLE
Route de Joigny
89130 Toucy
Tel. 03 86 44 00 77

et son agent: Ets JERUSALEM - Ancy-le-Franc - Tel. 03 86 75 11 14

Festival du non-labour et semis direct

Au cœur des bonus d'un sol vivant

Un amphithéâtre faisant salle comble pour les conférences et des démonstrations de semis directs suivis et scrutés par de nombreux regards : le 13ème festival NL SD, non labour et semis direct, qui avait planté son décor au lycée agricole de Saint Pouange (10) a connu un vif succès.



Un public nombreux venu des quatre coins de France.

Des immatriculations de véhicules attestant d'un public aux origines géographiques très diverses, venant des quatre coins de la France et même d'Allemagne, de Suisse et de Belgique ; la présence de toutes les grandes marques en matière de matériels spécifiques aux semis directe ; des démonstrations de semis suivies avec assiduité, attirant de multiples commentaires et autres discussions avec le constructeur ou le distributeur ; et un amphithéâtre faisant en permanence salle comble en accueillant les sept conférences qui se sont succédées tout au long de cette journée : une nouvelle fois le Festival national du non-labour et du semis direct, organisé par l'association NL SD, a fait la démonstration qu'il était le rendez-vous annuel de tous les amateurs de ces techniques.

Échanges et partages d'expériences

Il est vrai que le programme de cette 13ème édition était incontournable pour tout agriculteur ayant adopté ces techniques, qui ouvrent sans cesse de nouvelles interrogations sur la connaissance des sols, sur l'impact de certaines expériences techniques et nouveaux matériels, etc. Inévitablement l'échange et le partage d'expériences sont essentiels pour progresser et ils sont au cœur de cette manifestation très technique. En atteste la présence des derniers matériels de semis direct sortis par les marques de référence en ce domaine, l'animation des conférences par l'un des plus grands spécialistes en matière de semis direct et techniques de conservation des sols, en l'occurrence Frédéric Thomas. S'ajoute à cela un choix d'intervenants alliant à la fois le regard et l'expérience des acteurs régionaux, pour dresser un état des lieux local, et les résultats obtenus par des experts en provenance «d'horizons et de terres plus exotiques», selon Frédéric Thomas, en particulier d'Angleterre, du Québec et du Montana (USA). Ainsi au titre des régionaux, Jeanne-Marie Labrosse (Chambre d'agriculture 10), Guillaume Soyeux (Ceta Craie Marne Sud), Michel Denis (nouricia) et Gérard Aubrion (Arvalis/Arep), ont fait le point sur les expérimentations et observations en matière de simplification de techniques du travail du sol, de fertilisation, de cultures associées, d'équipements et d'interactions entre les pratiques culturales et les stratégies de fertilisation, etc.

Autant de problématiques, que nous avons déjà développé dans nos colonnes du fait de la proximité de ces intervenants et qui démontrent que notre région n'est pas en reste loin de là en matière de NL et SD.

Tous les bonus d'une biologie du sol activée

Cependant, comme le souligne Frédéric Thomas : *«le semis direct, est une démarche de progrès incessant qui se nourrit d'expériences d'ici et d'ailleurs. Il ne peut s'envisager sans promener son regard sur ce qui se fait, ce qui est tenté et ce qui donne des résultats dans le monde»*. Trois témoignages, évoquant des expériences totalement différentes mais complémentaires pour mieux comprendre les intérêts du NL et du SD sont venus étayer cette réflexion. Tout d'abord dans le Montana (USA), région des grandes plaines avec une pluviométrie faible (350-460mm), Ann Fischer, service national de la conservation des ressources et du sol, a témoigné de l'évolution des pratiques, qui petit à petit depuis 1995 a fait passer cette région de la traditionnelle jachère sèche (après blé de printemps et blé d'hiver, le sol est travaillé et mis à nu pendant un an avec destruction de toute végétation) pour soi disant stocker de l'eau (alors que l'érosion emportait 30t de terre/ha et que des remontées salines venaient peu à peu stériliser des sols se compactant à force d'utiliser les outils à disques), à la mise en œuvre du semis direct et de couverts (réduisant l'évaporation de l'eau du sol) ont permis de diversifier les rotations (maïs, pois, tournesol, lentilles, etc.) et d'obtenir des rendements étonnants de biomasse. Depuis peu, la réintégration de l'élevage fait aussi partie des voies en développement. Pour Ann Fischer, le bilan est clair : *«hier le système de jachère sèche s'accompagnait de pertes de rendements malgré une augmentation des intrants et des interventions. Aujourd'hui, plus il y a de racines dans le sol qui restent le plus longtemps possible, plus la biologie du sol est active et moins il y a de pression d'adventices, de besoin de fertilisants et de nécessité d'intervenir»*.

Fertilisation : combiner loi du minimum et loi du maximum

La biologie du sol et surtout les inter-relations entre ses éléments chimiques sont au cœur des expérimentations et des conseils de Steve Townsend, agronome anglais spécialiste de la fertilisation. Tout d'abord, il constate que l'approche actuelle de la fertilisation est mauvaise. C'est pourquoi il propose une autre démarche : *«les recommandations s'appuient en premier lieu sur une analyse de terre qui va mesurer ce qui manque et qu'il va falloir apporter. C'est ce que j'appelle la loi du minimum. Or on fait abstraction de ce qui est en excès, et qui va perturber le fonctionnement du sol : c'est la loi du maximum. Il faut donc combiner ces deux lois pour gérer une bonne fertilisation, sinon on est face à des antagonismes et des blocages qui empêchent une bonne valorisation de certains éléments, que l'on pourra apporter jusqu'à l'excès sans en récolter les fruits et en créant des problèmes»*. C'est pourquoi, son exposé s'est axé sur des recommandations à partir de sa lecture de phénomènes traduisant des excès, ou des carences cachées et des antagonismes. Ainsi, il a en particulier développé : l'antagonisme entre la potasse et le magnésium, pouvant expliquer des cultures ayant une belle apparence mais peu de rendements, car l'absorption d'azote est perturbée ; le rôle majeur du soufre par rapport à l'azote dans le rendement, car le soufre est très important pour la production d'acides aminés, donc de protéine ; le rôle déterminant des oligo-éléments aux deux stades fondamentaux que sont l'installation du racinaire et du végétal et l'alimentation du rendement et la protection du rendement potentiel ; l'excès d'azote par rapport à la magnésie qui constitue une porte d'entrée facile pour les maladies, etc.

De la connaissance *«de ce que l'on a sous les pieds»* au label *«Terre Vivante»*

Au Québec, Jocelyn Michon, agriculteur et ancien président d'Action Semis Direct, a lui aussi connu un long parcours jalonné d'étapes depuis 18ans, lorsqu'il a débuté la mise en œuvre du semis direct sur son exploitation : *«avant de se lancer dans le SD, il faut regarder et bien connaître ce que l'on a sous ses pieds»*. Il qualifie d'ailleurs son approche de *«transition prudente»*, car manquant de références, il s'est appuyé sur la recherche d'un maximum d'informations et le sens du détail. Sur le plan économique, ses techniques de SD et de couverts lui permettent maintenant de ne dépenser que 30 l. de carburant à l'ha, et d'enregistrer un gain de 225 euros/ha par rapport aux pratiques conventionnelles. Cependant ces gains économiques réalisés sur l'exploitation ne le satisfont pas car la qualité de sa production issue de SD n'était ni valorisée par l'aval et surtout ni reconnue par le consommateur. C'est ainsi qu'avec d'autres producteurs ils ont eu l'idée de créer en 2008 un label, appelé *«Terre Vivante»* en s'appuyant sur un cahier des charges précis garantissant les bienfaits de leurs pratiques tant pour le sol, que pour l'environnement et la qualité du produit. Pour l'heure trois entreprises comme la sienne sont totalement certifiées *«Terre Vivante»* pour leur production de céréales, maïs, soja. D'autres peuvent avoir une partie de l'exploitation certifiée (parcelles répertoriées et production isolée). Par ailleurs ce label peut maintenant s'appliquer aux œufs et veaux de grains. Mais pour l'heure, il s'agit surtout d'image et de reconnaissance, car le volume, de l'ordre de quelques milliers de tonnes de produits, n'est pas encore assez important pour être valorisé sur un marché.

F. NOEL



Fiscalité

Bénéfices forfaitaires agricoles - revenus 2010

ÉLÉMENTS À RETENIR POUR LE CALCUL DES BÉNÉFICES FORFAITAIRES DE L'EXPLOITANT FERMIER (régions agricoles, catégories d'exploitations, etc.)	BÉNÉFICES FORFAITAIRES (euros/hectare)
21 – CÔTE-D'OR	
I. – Châtillonnais	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 12 août 1982 [NC 186]*).	
Un coefficient de correction de 0,80 est appliqué au revenu cadastral des prés.	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 15,55 €	197,40
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 12,65 € et ne dépasse pas 15,55 €	162,15
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 11,43 € et ne dépasse pas 12,65 €	141,00
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 10,06 € et ne dépasse pas 11,43 €	126,90
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare ne dépasse pas 10,06 €	105,75
II. – Auxois	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 12 août 1982 [NC 186]*).	
Un coefficient de correction de 0,70 est appliqué au revenu cadastral des prés.	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 22,87 €	133,75
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 20,28 € et ne dépasse pas 22,87 €	117,70
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 18,29 € et ne dépasse pas 20,28 €	107,00
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 15,55 € et ne dépasse pas 18,29 €	96,30
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare ne dépasse pas 15,55 €	74,90
III. – Morvan	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 12 août 1982 [NC 186]*).	
Un coefficient de correction de 0,70 est appliqué au revenu cadastral des prés.	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 21,19 €	89,88
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 19,36 € et ne dépasse pas 21,19 €	82,39
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 17,53 € et ne dépasse pas 19,36 €	74,90
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 14,48 € et ne dépasse pas 17,53 €	67,41
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare ne dépasse pas 14,48 €	56,18
IV. – Arrière-Côte	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 12 août 1982 [NC 186]*).	
Un coefficient de correction de 0,80 est appliqué au revenu cadastral des prés.	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 14,94 €	162,86
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 12,20 € et ne dépasse pas 14,94 €	135,71
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 9,45 € et ne dépasse pas 12,20 €	108,57
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 7,17 € et ne dépasse pas 9,45 €	86,86
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare ne dépasse pas 7,17 €	65,14
V. – Plaine	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 12 août 1982 [NC 186] et 31 août 1986 [Nº 202]*).	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 28,97 €	262,45
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 25,31 € et ne dépasse pas 28,97 €	208,15
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 21,95 € et ne dépasse pas 25,31 €	181,00
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 17,99 € et ne dépasse pas 21,95 €	153,85
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 17,99 €	108,60
VI. – Val de Saône	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 12 août 1982 [NC 186]*).	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 36,74 €	215,03
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 33,54 € et ne dépasse pas 36,74 €	175,21
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 30,64 € et ne dépasse pas 33,54 €	159,28
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 24,54 € et ne dépasse pas 30,64 €	143,35
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 24,54 €	103,53

ÉLÉMENTS À RETENIR POUR LE CALCUL DES BÉNÉFICES FORFAITAIRES DE L'EXPLOITANT FERMIER (régions agricoles, catégories d'exploitations, etc.)	BÉNÉFICES FORFAITAIRES (euros/hectare)
58 – NIÈVRE	
I. – Elevage	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 25 août 1983 [NC 196]*).	
Un coefficient de correction de 0,70 est appliqué au revenu cadastral des prés.	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 25,03 €	162,50
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 22,64 € et ne dépasse pas 25,03 €	137,50
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 20,56 € et ne dépasse pas 22,64 €	125,00
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 18,70 € et ne dépasse pas 20,56 €	112,50
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare ne dépasse pas 18,70 €	100,00
II. – Bourgogne nivernaise	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 25 août 1983 [NC 196]*).	
Un coefficient de correction de 0,70 est appliqué au revenu cadastral des prés.	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 17,23 €	235,20
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 15,07 € et ne dépasse pas 17,23 €	168,00
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare ne dépasse pas 15,07 €	151,20
III. – Morvan	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 25 août 1983 [NC 196]*).	
Un coefficient de correction de 0,70 est appliqué au revenu cadastral des prés.	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 17,49 €	113,75
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 16,16 € et ne dépasse pas 17,49 €	96,25
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 13,39 € et ne dépasse pas 16,16 €	87,50
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 11,54 € et ne dépasse pas 13,39 €	70,00
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare ne dépasse pas 11,54 €	61,25
IV. – Puisaye	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 25 août 1983 [NC 196]*).	
Un coefficient de correction de 0,70 est appliqué au revenu cadastral des prés.	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 13,25 €	135,24
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 11,67 € et ne dépasse pas 13,25 €	117,60
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare ne dépasse pas 11,67 €	105,84

ÉLÉMENTS À RETENIR POUR LE CALCUL DES BÉNÉFICES FORFAITAIRES DE L'EXPLOITANT FERMIER (régions agricoles, catégories d'exploitations, etc.)	BÉNÉFICES FORFAITAIRES (euros/hectare)
71 – SAÔNE-ET-LOIRE	
I. – Bresse et Chalonnais	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 25 août 1983 [NC 196]*).	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 27,29 €	400,20
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 25,31 € et ne dépasse pas 27,29 €	348,00
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 25,31 €	313,20

ÉLÉMENTS À RETENIR POUR LE CALCUL DES BÉNÉFICES FORFAITAIRES DE L'EXPLOITANT FERMIER (régions agricoles, catégories d'exploitations, etc.)	BÉNÉFICES FORFAITAIRES (euros/hectare)
II. – Morvan	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 12 août 1982 [NC 186]*).	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 24,70 €	156,80
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 16,77 € et ne dépasse pas 24,70 €	112,00
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 16,77 €	84,00
III. – Elevage	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 25 août 1983 [NC 196]*).	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 50,31 €	264,00
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 35,22 € et ne dépasse pas 50,31 €	232,00
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 30,18 € et ne dépasse pas 35,22 €	184,00
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 25,92 € et ne dépasse pas 30,18 €	160,00
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 22,71 € et ne dépasse pas 25,92 €	136,00
6e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 22,71 €	112,00

ÉLÉMENTS À RETENIR POUR LE CALCUL DES BÉNÉFICES FORFAITAIRES DE L'EXPLOITANT FERMIER (régions agricoles, catégories d'exploitations, etc.)	BÉNÉFICES FORFAITAIRES (euros/hectare)
89 – YONNE	
I. – Sénonais	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *du 28 août 1991 [Nº 200]*).	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 29,58 €	304,98
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 23,78 € et ne dépasse pas 29,58 €	254,15
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 23,78 €	203,32
II. – Gâtinais	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [nº 200]*).	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 27,44 €	265,20
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 24,39 € et ne dépasse pas 27,44 €	243,10
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 23,17 € et ne dépasse pas 24,39 €	221,00
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 20,12 € et ne dépasse pas 23,17 €	198,90
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 20,12 €	176,80
III. – Pays d'Othe	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [nº 200]*).	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 22,26 €	209,07
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 19,51 € et ne dépasse pas 22,26 €	190,06
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 19,51 €	161,55
IV. – Vallées et zones avoisinantes	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [nº 200]*).	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 27,14 €	290,17
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 24,09 € et ne dépasse pas 27,14 €	245,53
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 21,34 € et ne dépasse pas 24,09 €	223,21
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 18,29 € et ne dépasse pas 21,34 €	189,73
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 18,29 €	167,41
V. – Plateaux de Bourgogne	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [nº 200]*).	
Les exploitations comportant plus de 20 % de leur superficie en prés bénéficieront d'un déclassement d'une catégorie et déclassement de deux catégories sur les communes de Thory, Lucy-le-Boirs, Givry, Saint-Père, Annay-la-Côte, Girolles, Domecy-sur-le-Vault, Foissy et Fontenay-près-Vézelay).	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 21,34 €	256,58
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 18,29 € et ne dépasse pas 21,34 €	209,07
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 16,77 € et ne dépasse pas 18,29 €	190,06
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 14,48 € et ne dépasse pas 16,77 €	171,05
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 14,48 €	133,04
VI. – Puisaye	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [nº 200]*).	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 22,11 €	185,64
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 20,12 € et ne dépasse pas 22,11 €	170,17
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 19,36 € et ne dépasse pas 20,12 €	154,70
4e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare est supérieur à 18,29 € et ne dépasse pas 19,36 €	146,97
5e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen à l'hectare ne dépasse pas 18,29 €	139,23
VII. – Terre-Plaine	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [nº 200]*).	
Un coefficient de correction de 0,70 est appliqué au revenu cadastral des prés.	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 22,87 €	133,75
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 18,60 € et ne dépasse pas 22,87 €	107,00
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare ne dépasse pas 18,60 €	85,60
VIII. – Morvan	
Délimitation des années précédentes maintenue (Journal officiel *des 12 août 1982 [NC 186] et 28 août 1991 [nº 200]*).	
Un coefficient de correction de 0,70 est appliqué au revenu cadastral des prés.	
1re catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 18,14 €	97,37
2e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare est supérieur à 15,55 € et ne dépasse pas 18,14 €	74,90
3e catégorie : exploitations dont le revenu cadastral moyen corrigé à l'hectare ne dépasse pas 15,55 €	56,18

HYDROMECA, *l'agent de l'Ouest !*



Situé à Thou, dans le Loiret aux confins de l'Yonne et la Nièvre, Hydromeca est le dernier agent à nous rejoindre. Christophe Leteur, 45 ans, possède une solide formation de mécanique agricole. Ce spécialiste de l'hydraulique partage la même passion et la même vision du service client après vente que Malecot Poirier Agri. Normal qu'au fil des échanges, nos deux entreprises travaillent ensemble pour une plus grande proximité avec nos clients.

DEUTZ FAHR

MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup **03 86 26 24 49**
58 Varennes Vauzelles **03 86 71 62 90**
18 Crézancy **02 48 79 02 30**

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Voisin- *Château-Chinon*

www.lamartine-net.com



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 1,40 euro/tonne du 1er au 15 septembre et de 1,86 euro/tonne du 16 au 30 septembre pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — Récolte 2011

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	sept.-déc.	190,00 à 191,00	N C
Sud Est	BPMF	sept.-mars	205,00 à 210,00	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	4 de sept.	195,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	4 de sept.	192,00	N C

BLÉ DUR — Récolte 2011

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud-Est	normes semoulières	sept.-déc.	330,00 à 335	N C

ORGE DE MOUTURE — Récolte 2011

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Allier	63-64 kg/hl	sept.	188,00 à 190,00	NC
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg/hl	sept.-déc.	190,00	NC
Sud Côte d'Or	61-62 kg/hl	4 de sept	191,00	VC
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	VC
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	

MAÏS — Récolte 2011

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne		oct.déc	190,00	A C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		3 d'oct.	190,00	A C

AVOINE noire — Récolte 2011

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Haute Saône	50 kg/hl	sept.	225,00	A C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire	50 kg/hl	sept.	225,00	A C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

AVOINE blanche — Récolte 2011

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	50-51 kg/hl		inc	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl		inc	C

TRITICALE — Récolte 2011

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Allier	68-70 kg/hl	sept.	188,00	N C
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	sept.	185,00	N C

Céréales France (disponible ou rapproché)

	23 sept.	16 sept.
Blé fourrager N.R. Dép. E-et-L	185	194
Blé meunier N.R. Départ E-et-L	200	211
Blé standard N.R. Rendu Rouen (sept.-déc.)	193	199
Orge de Mouture N.R. Rendu Rouen (sept)	195	196
Orge de Mouture N.R. Dép. E.-et-L (sept)	182	187
Maïs Dép. E-et-L N.R.	191-193	196

	23 sept.	16 sept.
Maïs FOB Rhin (sept.)	198-200	207
Maïs FOB Bordeaux	197	207
Tournesol Rendu Saint-Nazaire N.R.	395	400
Pois Départ E-et-L	237	235
Colza Rendu Rouen (disp.)	434	454
Colza FOB Moselle (Matif, nov.)	437,50	438,75

Pailles et fourrages 20 septembre

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :85 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région **Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 70 à 75 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sou abri) : inc.
balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes1ère coupe :inc., petits ballots

Tendance Alimentation animale

OLÉAGINEUX : le colza se reprend, le tournesol s'enfonce
Les cours du colza se sont repris, soutenus par les marchés à terme européen et américain. Le net renchérissement du pétrole stimule la demande en biocarburants et, par voie de conséquence, en graines oléagineuses utilisées dans la fabrication du biodiesel. De plus, la faiblesse des disponibilités européennes en colza ne fait que renforcer le phénomène de hausse. Cependant, les dernières prévisions de production de soja en Argentine, qui ont été réévaluées en hausse d'1,8 Mt à 48,8 Mt par le Buenos Aires Grains Exchange, pourraient peser sur le cours du soja à Chicago. D'autant que la production brésilienne s'annonce également abondante. L'huile de colza profite de la croissance de la demande en énergie verte pour se reprendre, après son effritement de la semaine passée. Les professionnels espèrent trouver des précisions sur l'offre et la demande mondiales en huiles végétales à la "Bursa malaysia" qui débute le 7 mars prochain. Quant au tournesol, ses cours sont en repli, en raison d'un manque d'intérêt acheteur.

TOURTEAUX : net recul des cours
Les prix du tourteau de soja sont en net repli d'une semaine sur l'autre, favorisant son utilisation en nutrition animale. Les cours des tourteaux de colza et de tournesol suivent le même mouvement baissier.

PROTÉAGINEUX : marché calme
Si des affaires se sont traitées localement en pois sur des niveaux de prix en net retrait, l'activité souffre du manque d'intérêt acheteur. La baisse récente des cours du blé et des tourteaux de soja a en effet entraîné une sortie du pois des formulations d'aliments pour animaux. En féveroles, malgré la réduction des ressources anglaise et australienne, l'activité est calme, en raison de l'incertitude du marché égyptien. Et la hausse des cours, conjuguée à la fermeté du dollar, n'améliore en rien la situation.

ISSUES DE MEUNERIE : retrait sur un marché toujours étroit
L'activité reste réduite sur le marché des issues de meunerie, toujours peu offert. Les cours des sons et pellets ont perdu un peu de terrain dans le sillage des céréales.

DÉSHYDRATÉS : peu dynamique
En luzernes déshydratées, les cours sont nominalement reconduits sur la période de soudure, où l'on enregistre peu d'affaires. Les cours des pulpes de betteraves déshydratées s'effritent en ancienne récolte, en raison d'un manque d'intérêt acheteur. Concernant la nouvelle campagne, les cotations n'évoluent pas. En cette période de forte volatilité des cours, les acheteurs restent très prudents sur la suite des évènements. Le marché est attentiste.

CO-PRODUITS : inertie
Les cours de la poudre de lait ont affiché un recul cette semaine. Le marché est très vendeur actuellement. Les premières réservations de tonnage mensuelles se sont traitées au niveau de la cotation diffusée dans cette édition. En lactosérum, les cours observent une tendance similaire. En drêches, on n'enregistre que peu de transactions, sur la base de prix en retrait d'une semaine sur l'autre. En PSC, alors que l'on recote les corn gluten feed, les prix du citrus sont nominalement reconduits. Les marchés sont arrêtés. En pailles et fourrages, les cours sont nominalement reconduits. Les disponibilités en pailles se font rares. Cependant, les cours du foin pourraient se détendre avec l'arrivée ponctuelle sur le marché de quelques camions de marchandises.

PRODUITS DIVERS : très calme
L'activité se résume à des réapprovisionnements classiques sur le marché de la graineterie. En semences fourragères, les affaires sont globalement calmes dans l'attente du printemps. A noter cependant un petit courant de ventes de ray-grass italien et la conclusion de rares affaires en lotier, et pour des volumes bien mités.

Alimentation animale 21 sept.

	21 sept.	Préc.
Tourteaux de soja 48 % pellets Montoir	303	316
Poudre de lait écrémé spray dispo.	2150	2145
Lactosérum	830	830
Babeurre (normes hollandaise)	2030	2025
Babeurre (sans norme)	1950	1945
Saindoux raffiné (franco Bretagne)	nc	nc
Huile de coprah raffinée	1250	1270

	21 sept.	Préc.
Huile de palme raffinée	955	975
Luzerne déshydratée 18 %	170	170
Pulpes de betterave Marne (2011)	155	165
Sons Pellets	125	130
Farines de poissons Amér. du Sud (65 %)	1095	1095
Moyenne pondérée 12 dernières semaines	s.38	s.37
Lactosérum doux	780	782

Analyse du marché des Grandes Cultures

Repli général sur fond de crainte de récession

L'actuelle crise financière continue de faire effet sur les marchés des matières premières qui reculent légèrement sur la semaine. Toutes les productions affichent des cours en baisse.

Blé tendre : petite baisse avec la finance

Les prix du blé tendre français se sont légèrement repliés sur la semaine, tirés vers le bas par la fragilité de l'économie mondiale et par des fondamentaux baissiers en blé. La crise de la dette en Europe fait craindre une récession et entraine les marchés financiers dans une spirale baissière qui se répercute sur les matières premières agricoles. De plus, le Conseil international des céréales a corrigé à la hausse (+2Mt) la production mondiale de blé, à 679Mt et de 1Mt la consommation à 679Mt en conséquence de l'utilisation dans l'alimentation animale. Le stock final a également été rehaussé de 2Mt à 193Mt. Les prix des blés européens bénéficient toutefois de la faiblesse de l'euro face au dollar, potentiellement favorable aux exportations de l'UE. Pour autant, les productions issues de la zone mer Noire restent très compétitives et continuent de s'imposer sur le marché mondial. L'Egypte a ainsi acheté 240 000 t de blé russe jeudi dernier. Le Maghreb demeure le principal débouché des volumes de blé hexagonaux à l'export. La semaine dernière, l'Algérie a commandé 400.000 t de blé français. Sur le marché intérieur, les affaires sont peu nombreuses en cette période de baisse. Les meuniers sont bien couverts et la nutrition animale ne procède qu'à de petits réapprovisionnements. Le portuaire est plus actif.

Blé dur : sans changement

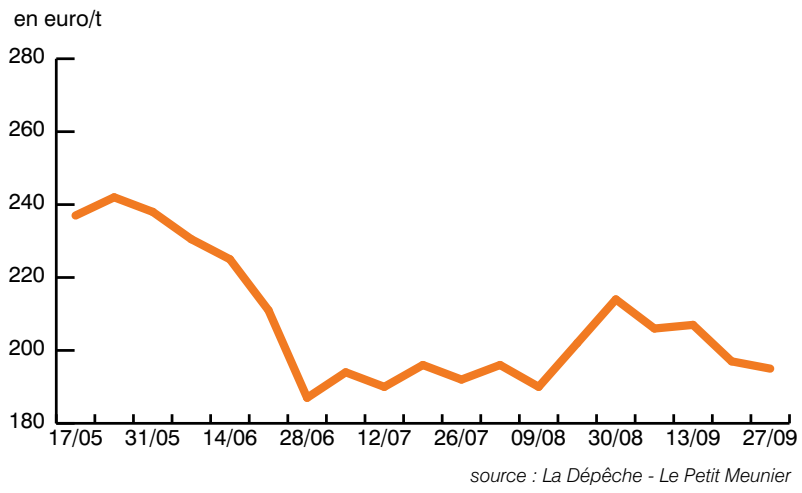
Les prix du blé dur français évoluent très peu cette semaine. L'activité est ralentie. Des affaires vers l'Afrique du Nord sont toutefois signalées.

Orges fourragères : demande à l'export

Le marché de l'orge fourragère reconduit ses prix d'une semaine sur l'autre, soutenu par la demande extérieure. Les besoins sont toujours concentrés sur l'export, les opérateurs du marché intérieur ne trouvant que peu d'intérêt aux orges fourragères trop chères par rapport au blé actuellement.

Orges de brasserie : problèmes qualitatifs

Le marché des orges de brasserie reste très préoccupé par les problèmes de qualité que rencontre la récolte européenne. Toutes les origines semblent présenter des problèmes de protéines ou d'humidité. En France, les opérateurs regrettent que les normes qualitatives ne puissent être revues pour permettre aux productions de trouver des débouchés malgré un taux de protéine supérieur à 11,5%.



source : La Dépêche - Le Petit Meunier

Maïs : baisse dans l'attente de la récolte

Comme en blé, les cours du maïs ont perdu un peu de terrain. La moisson avance très rapidement, et les rendements pourraient de nouveau être revus à la hausse. Dans son dernier rapport, le CIV a estimé la production mondiale à 845Mt, soit 2% de plus que l'an dernier.

Colza : baisse avec la finance et le pétrole

Malgré un bilan très juste à l'échelle européenne, avec une récolte peu abondante (notamment en Allemagne) et une demande attendue importante, les cours du colza ont reculé. La baisse du soja et du pétrole, compte tenu de la crainte de récession actuelle, l'explique en partie.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 22 septembre :
Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2011/2012 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 100 625 (212 173); Orge: 4 800 (117 452) ; Maïs: 26 200 (46 852) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2011/2012 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (29 859) ; Orge: 0 (100) ; Maïs: 7 (38 234).

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 19 au 25 septembre. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.			
			U	inc.			
			R	inc.			
		300	E	inc.			
			U	2,54	=	2,54	=
			R	2,47	=	2,45	-0,02
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,51	-0,01	2,52	0,01
			R	2,42	=	2,44	0,02
		400	E	inc		inc	
			U	2,47	=	2,48	=
			R	2,40	=	2,40	0,01
	12/18 mois	450	E	inc.		2,70	
			U	2,40	-0,01	2,42	0,02
			R	2,32	=	2,32	=
		500	E	inc.		inc	
			U	2,37	-0,01	2,37	=
			R	2,28	0,02	2,28	=
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc	
			U	2,20	-0,01	2,20	=
			R	inc.		2,10	
	12/24 mois	400	E	inc.		inc	
			U	2,05	=	2,05	=
			R	inc.		inc	

TENDANCE DE LA SEMAINE: Reconduction des cours.

MOULINS-ENGILBERT — Sicafome - marché du 27 SEPTEMBRE

LES TENDANCES

BOVINS : 1220
Apport satisfaisant en qualité, mais volumes insufisants pour satisfaire les acheteurs 98% de vendus.

BROUTARDS : L'activité reste très soutenue et les tranactions sont rapides. Les ocurs sont reconduits, mais on observe toutefois un certain plafonnement.

LAITONNES/GÉNISSES 18 MOIS : Vente totale et cours à nouveau en progression.

TAUREAUX : Demande suivie et cours reconduits.

VACHES ET GÉNISSES 30 MOIS : Les besoins sont très importants. L'offre est conséquente, mais ne suffit pas à couvrir la demande des nombreux acheteurs. La vente est totale et les cours continuent de progresser avec une cadence de vente très rapide.

EFFECTIFS
Bovin gras : 15 • Broutards : 504 • Génisses + 2 ans : 27 • Génisses - 2 ans : 77 • Laitonnes: 171 • Taureaux : 25 • Taurillons : 49 • Vaches : 10 • Vaches suitées : 10 • Culards : 9 • Veaux : 1 • Divers : 15

	E	U	R	O
Taurillons 400 à 500kg (1000 à 1170 €)	-	2,40 à 2,46	2,30 à 2,40	-
Taurillons 500 à 800kg (14020 à 1470 €)	-	2,33 à 2,49	-	-
Taurillons + de 600kg (1320 à 1740 €)	-	2,10 à 2,19	-	-
Broutards 200 à 250kg (650 à 700 €)	-	-	2,87 à 2,97	-
Broutards 250 à 300kg (790 à 800 €)	-	2,88 à 3,10	-	-
Broutards 300 à 350kg (800 à 920 €)	-	2,60 à 2,75	2,50 à 2,60	-
Broutards 350 à 400kg (860 à 1050 €)	-	2,50 à 2,64	2,42 à 2,58	-
Broutards 400 à 450kg (980 à 1140 €)	-	2,47 à 2,71	2,37 à 2,52	-
Broutards 450 à 500kg (1100 à 1200 €)	-	2,41 à 2,57	-	-
Broutards 500 à 530kg (1220 à 1240 €)	-	2,36 à 2,38	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (530 à 720 €)	-	2,20 à 2,50	2,06 à 2,22	-
Laitonnes +300kg (720 à 860 €)	-	2,25 à 2,42	-	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (620 à 870 €)	-	2,14 à 2,33	2,12 à 2,14	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450 kg (880 à 970 €)	-	2,01 à 2,26	-	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (860 à 1130 €)	-	1,99 à 2,17	1,85 à 2,01	-
Génisses 24/36 mois (1050 à 2300 €)	2,07 à 3,27	1,78 à 2,12	-	-
Vaches suitées mâle/femelle(1230 à 1750 €)				
Vaches -5 ans	2,14 à 2,28 (1250 à 1640€)	1,69 à 2,10 (830 à 1700€)	1,57 à 1,91 (840 à 1100€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	2,00 à 2,40 (1340 à 1600€)	1,63 à 2,10 (1010 à 1790€)	1,59 à 1,76 (930 à 1240€)	-
Vaches +10 ans	2,26 à 2,26 (1830 à 1830)	1,58 à 1,88 (970 à 1790€)	1,45 à 1,75 (870 à 1250€)	-
Taureaux (1070 à 1690 €)		1,41 à 1,89	-	-

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
FILET BRISE-VENT
De l'air sans courant d'air
Notre spécialité : façonnage sur mesure
Delphine BUISSON - 06 84 63 92 41
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Surveillez sur votre Iphone ou Ipad !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

BLOCS 2S ENERGY

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 19 au 25 septembre. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	-
	U	inc.	-
	R	inc.	-
	O	3,10	-0,02
Génisses	E	inc.	-
	U	4,03	=
	R	3,51	-0,01
	O	inc.	-
Vaches	E	inc.	-
	U	3,65	-0,02
	R	3,42	-0,02
	O	3,01	-0,02
	P	2,77	-0,03
Taureaux	E	inc.	-
	U	2,63	-
	R	2,53	-
	O	2,43	-
Jeunes Bovins	E	inc.	-
	U	3,82	+0,04
	R	3,58	=
	O	3,22	=

Analyse du marché des Productions animales

Porc : une demande en viande à deux vitesses

La fin septembre est bien moins déprimée qu'à l'accoutumée. Une tendance liée à une offre plus mesurée, ainsi qu'à un courant d'affaires régulier à l'export, qui compense le traditionnel ralentissement saisonnier de la consommation française.

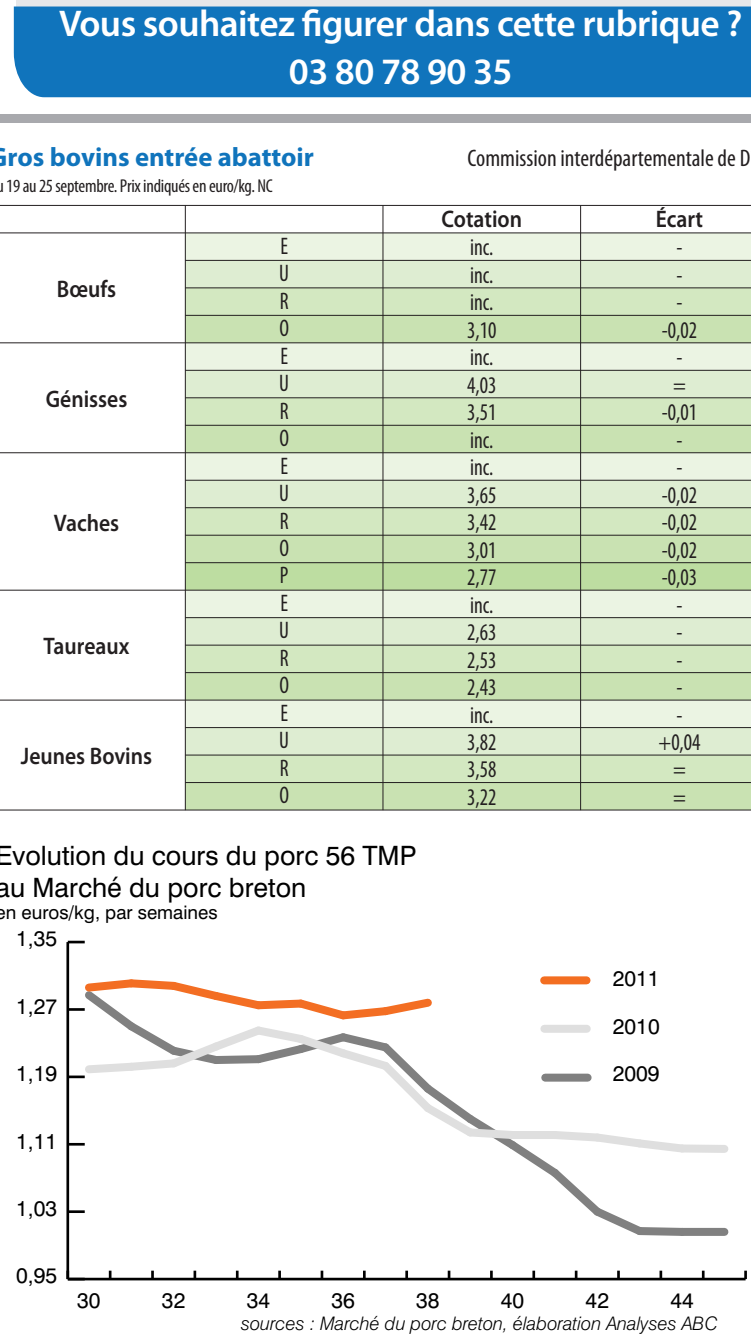
Depuis le début de l'année, notre prix de base s'installe autour de 1,290 euros le kilo, soit 12 % de plus que sur la même période de 2010. Malgré tout, le manque à gagner reste très préoccupant pour les éleveurs, du fait d'une hausse des coûts de production estimée à 30% par le Marché du porc breton (MPB). Pour Plérin, *«mauvaises années 2007-2008, années d'équilibre 2009-2010, à nouveau année déficitaire en 2011… Depuis cinq ans, les producteurs n'ont pas pu bénéficier de périodes favorables pour renflouer les pertes, liées essentiellement à la flambée des matières premières»*. Et ce n'est pas la petite tendance baissière des prix de l'aliment depuis le mois de mars qui permet de redonner suffisamment d'oxygène aux entreprises de l'amont. Selon l'Institut du porc, si l'aliment Ifip s'est replié cet été, passant de 275 euros/tonne en mai à 257 euros/tonne en août, il n'en demeure pas moins 30,5% supérieur à son niveau de l'an dernier.

Seule petite éclaircie en cette fin septembre, les prix des porcs charcutiers se maintiennent partout en Europe, malgré le traditionnel ralentissement de l'activité en cette période de l'année. En France, ils reprennent même depuis peu quelques couleurs ; notre prix de base a gagné 1 centime sur la troisième semaine de septembre, habituellement l'une des plus calmes de l'année, mais qui, cette fois, déroge à la tradition. Selon le MPB, les ventes sont très fluides, comme le prouve la baisse régulière des poids de carcasse.

Bonne tenue des exportations

Si les cours se tiennent alors que les offres progressent, c'est que la demande se porte bien. Oui… Mais pas sur notre territoire. La consommation des ménages reste en perte de vitesse. Selon les dernières données du panel Kantar, les achats en grande distribution ont reculé de 3,4% de janvier à début août comparé à la même période de l'an dernier. Les charcuteries tirent un peu mieux leur épingle du jeu, les ventes en grande distribution ayant progressé de 1,2% en cumul du 1er janvier au 12 juin par rapport au même mois de 2010, dont des hausses de 1,8 % pour le jambon cuit et de 6,6 % pour les saucisses à gros hachage (chipolatas, merguez). De quoi compenser les replis constatés en lardons, poitrine et bacon (-0,4%), et en saucissons secs et salamis (-3,2%). Dans ce contexte, le maintien des cours en cette fin septembre trouve son origine dans la bonne tenue de nos exportations. Une tendance valable pour l'ensemble de l'Union européenne.

Evolution du cours du porc 56 TMP au Marché du porc breton
en euros/kg, par semaines



sources : Marché du porc breton, élaboration Analyses ABC

Selon l'Institut du porc, (Ifip), les expéditions de l'UE à 27 ont progressé de 18,8% au premier semestre 2011 comparé à la même période de 2010. Sans surprise, la Russie, Hongkong, la Corée du Sud et le Japon restent nos principaux partenaires.

Ce regain d'attractivité des marchandises européennes a néanmoins quelques effets secondaires, à commencer par un déséquilibre matière. En effet, épaule, poitrine, gras, pieds, oreilles, sont particulièrement demandés par les pays tiers. En revanche, les morceaux à forte valeur ajoutée, (jambon et longe) restent en majorité sur les marchés nationaux. De quoi arriver, comme le souligne le MPB, à un paradoxe : à la fin de l'été, *«le kilo d'oreilles de porcs se valorisait mieux à l'export que le kilo de jambon brut destiné aux salaisons européennes»*.

Malgré ce déséquilibre, il est à espérer que nos envois vont se poursuivre au même rythme. Une accélération serait même souhaitable, faute de certitudes quant à l'orientation de notre consommation nationale.

L.-A.L. (ANALYSES ABC)

Matériel

Tracteur

19 - VDS CASE CS86 année 98, 6500 h, clim., équipé Chargeur.
✆ **06 73 72 83 37**

25 - Vds tracteur Lamborghini 1060 Premium 4 RM 105 cv, relevage et prise de force avant, clim. t.b.é.
✆ **06 83 28 38 52**

26 - Vds Renault Ceres 75 1996 4500H Chargeur Faucheux 4x4 BEG
✆ **06 50 07 95 53**

26 - Vds Tracteur Fiat Soméca 640 type Verger 5600H 64cv Année 1978 Embrayage neuf
✆ **06 83 91 47 59**

38 - Vds 3 vaches Montbéliardes terme 20 octobre Nord Isère.
✆ **06 74 57 49 12**

38 - Vends Landini Legend 140 Deltasix 1ère main année 2003, 2000 h, très bon état cause achat plus gros 30000 E à débattre.
✆ **06 19 45 37 84**
04 74 59 91 25

38 - Vds salle traite 2x4 décro Cornadis veau cuve fuel 1000 l.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds tracteur Valmet 8100, 120 ch, 4 rm, 7000 h, 1992 avec fourche, cab. clim TBE : 16000 E.
✆ **06 82 22 07 98**

39 - Vds trac. Case IH 845 XL 4 RM 8 900 h, 92, t.b.é 11 000 euros. Benne 12t réhausse 4 000 euros
✆ **06 37 07 36 72**

42 - Cse retraite vds transfert lait étable Boumatic inox, 3 griffes, évacu. fumier va-et-vient Miro, 30 m, rampe 4 m, palan électr. chaîne Unelec 500 kg, 1 récolteuse Fléeaux JF
✆ **04 77 54 70 51**

42 - Vds MF 6150 Dyna 5300h, 1995, 4RM, état excellent 95 CV.
✆ **06 88 98 16 99**

58 - VENDS tracteur NH 100 CV + charg., - pulvé Carruel, 1 000 l., 18 m., - épareuse Rotor 1.20 m., bras 4.80 m., cde élect., TBE. (réf. 3704)
✆ **03 86 60 13 40**

58 - VENDS MF 3680 relevage avant, 180 cv, pneus 20/8/42 et 420/85/30, 6 500 h, petit prix (réf. 3909)
✆ **03 86 29 00 57 HR**

74 - vds moyenne densité John Deere 342 avec groupeur, bon état.
✆ **06 83 87 97 65**
ou 06 86 66 41 77

89 - VENDS tracteur Cantares 130, an. 1996, 4 RM, bon état, - brabant 4 socs non stop, - herse rotative portecourt (3807)
✆ **06 20 74 01 04**

Travail sol

21 - VENDS brabant trisocs Huard 365 ES (réf. 390A)
✆ **03 80 90 20 87**
06 72 26 47 66

26 - Vds Charrue Grégoire Besson hydraulique type RL6 trés peu servi 2300euros HT
✆ **04 75 45 12 78 (HR)**

26 - Vds Covercrop Quivogne 20 disques TBE Chassis Ld 3500 euros Piocheuse à tabac BE 400euros
✆ **06 20 95 51 82**

38 - Vds semoir Sulky 17 rangs 3 m de large avec combiné 800 E + sulfateuse Berthoud cause retraite.
✆ **06 83 03 67 79**

55 - Vends herse rotative Kuhn 4002 4 m 1997, décompacteur Rau 5 dents 3 m, le tout TBE.
✆ **06 83 00 28 82**

71 - Vds herse rotative Lély 4 mètres rov. barre diamètre 55 cm avec semoir cé. Nodet sabot.
✆ **06 25 84 91 68**

71 - Vds charrue Kverneland LS95, ext. 12»/20», TBE, fer origine.
✆ **06 18 34 51 30**

Récolte

01 - Vds ensileuse Taarup goulotte et casquette électrique 135 cm - 01 Mézériat
✆ **04 74 30 24 66**
ou 06 07 68 22 34

21 - VEND MB NH 8050, 4 M, AC, contrôle pertes, 2 700 h moteur, broyeur scie colza, relève épi, - jumelage 16/9/34 (réf. 3907)
✆ **06 76 60 41 10**

26 - Vds Presse CLAAS Markant 55 + Autochargeuse Fella125 + Enjambeur coupeuse Lavande à gerbes 35 CV
✆ **06 70 18 14 94**

38 - Vds Ramasseuse à noix marque BOB - Moteur Honda 13 cv - Démarreur Electrique.
✆ **04 76 36 63 96**
Heures repas

38 - Vds ramasseuse noix BOB moteur Honda 2 sacs.
✆ **04 76 36 63 96 HR**

38 - Vds secoueur noyer Guillot, laveuse Guillot, écaleuse Guillot, laveuse à brosse Mécanicagri, le tout en bon état, prix à débattre.
✆ **06 03 61 19 76 HR**

38 - Rech. enrubanneuse portée ou sur roue bras de chargement film 500.
✆ **04 76 64 54 40 HR**

89 - VENDS MB TX 66, coupe 6 m., coupe colza, an. 96, 2 300 h, batteur, TBE, 55 000 euros à débattre (réf. 3908)
✆ **06 84 38 10 03**

54 - Vends MB Claas Medion 310 2004 890 H 4,50 m rallonge colza 2 scies Perard TBE 75.000 euros.
✆ **03 82 22 57 32**

71 - Vds cueilleur Fantini 5 rangs, broyeurs écart 80 cm, très beau, entièrement révisé, repeint, 7.200 E.
✆ **06 20 81 31 77**

84 - Vends caisses à poires neuves pour cessation d'activités.
✆ **04 90 34 53 87 HR**

Distribution

07 - Vds desileuse pailleuse Jentil 4m3 TBE goulotte sur la droite
✆ **04 75 68 51 98**
ou 06 62 56 69 66

07 - Vds semoir blé Amazone combiné 19 rangs 3 m, distributeur engrais Amazone 2AF804, pulvérisateur Hardi hydrolique Huard 65 T 3 socs
✆ **06 87 18 34 37**

Epandage

07 - Vds épandeur engrais pneumatique Amazone rampe hydraulique 15 mètres bas prix
✆ **06 87 27 30 21**

Forestier

26 - Vds Scie à ruban Camay moteur 380 volant 700m Trés bon état - 3 lames
✆ **04 75 71 58 46**

Cave

38 - Vds tonneaux vin bon état 50 l, 100 l, 200 l.
✆ **04 74 59 94 76 HR**

69 - VDS 2 demi-muids 600L chêne français merrains 10 ans bon état 150 ¤ l'un
✆ **04 74 56 15 39**

71 - Vds fûts rouge 5 ans, box métal 200 btlles, canne chauffante, brassage azote, manchon aérateur.
✆ **06 71 60 25 67**

Manutention

01 - Vds dessileuse portée Jeantil D 1650 très bon état
✆ **06.81.08.19.76**

Agri. divers

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds pulvé 15m 1200L très bon état s stron cuve rinç incor produit attelage auto 4800 euros
✆ **06.80.35.92.34**

01 - Vds desileuse 1/2 m3 Eurom. 500 euros - abreuvoirs chaîne curage élev. moteur réducteur stalle
✆ **06.80.14.87.27**

01 - Vds déroul. paill. Altec avec suréléva. - dessil. paill. Jeantil semi-portée - faucheuse Kuhn GMD 500
✆ **06.85.79.80.16**

07 - Vds salle de traite 4 postes en simple équipement Alfa Laval + lavage auto + moulin à farine Toy avec bac de récup
✆ **04 75 68 51 98**
ou 06 62 56 69 66

18 - Vends broyeur mélangeur Law - semoir Nodet, 4 m - vibroculteur repliable, hydro - séchoir maïs Roulin.
✆ **Tél. 06.12.09.09.90.**

18 - Vds combiné semis Rabewerk, 3 m, TBE, traceur électronique.
✆ **Tél. 02.48.79.30.72.**

18 - Vends cause retraite : tailleuse de haie Berry-France Mantax A 50, de 2003, bras de 5 m - bâti de chargeur Mailleux MX100 et 120, pour tracteur 100-90, de 2004 - 10 masses de 40 kg, pour Fiat ou autres.
✆ **Tél. 06.24.82.55.80.**

26 - Vds Caisse Frigorifique 15M3 Groupe et régulation révisés rayonnage Etat de marche
✆ **06 16 31 68 39**

26 - Vds Remorque Lavande 6x2.4 OM Semoir Nodet 13 disques Monte botte 8M Samas Rallonge Caltec chargeur
✆ **06 81 18 20 65**
ou 07 86 98 72 69

38 - Achète pour la pièce Soméca 415 + Holder Am2 ou AM3.
✆ **04 74 87 06 45 HR**

38 - A vendre remorque style vieux camion roue jumelée - Cherche pince botte enrubanné tracteur Renault 551,4.
✆ **04 76 34 74 08**

38 - Vds charrue Huard trisocs roue de terrage sécurité boulons, Vds voiture d'attelage pour poney ou âne, semoir à maïs Nodet Pneumasem II jumelage 13-9-28 roues étroites pour case 2140.
✆ **06 85 76 02 75**

38 - Vds 2 pneus 16-9 R 38 état neuf : 900 euros HT les 2.
✆ **06 88 02 99 41**

42 - Cherche tunnels largeur 7 m ou 9,30 m.
✆ **06 43 83 91 49**



PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_| / |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

42 - Cse cess. vds tracteur Claas 567ATZ 2007 2 600 h toutes options. SDT Delaval avec décro. Tank à lait Delaval 2100 l. Niche à veau collective
✆ **04 77 50 35 48 heures repas**

42 - Vds salle de traite Westfalia, double équipement grp 1 200 l, année 1974
✆ **06 85 02 07 60**

42 - Vds cultivateur 3 m, 11 dents, 3 poutres, tbé 1 000 euros - petite bétaillère voiture.
✆ **04 77 76 27 93**

43 - Vds SALLE de TRAITE West 2 x 3 tandem compt et decro et 1 DAC West 2 stations 4 aliments 60 colliers cause robot.
✆ **06 64 12 11 09 ou 06 66 99 72 55**

55 - Vends faucheuse Kuhn FC 350 G pour pièces.
✆ **06 79 18 35 92**

69 - VDS remorque plateau Moiroud ridelles 2 essx cu 1T6 2m20x3m50 TBE 2200 ¤
✆ **06 07 84 04 01**

70 - Achète Presses BR Krone KR110 - KR125 - KR130, Carraro, Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds broyeur Orsi 5 m, pivot, rotor 1,20 m, tonne lisier, 7.000 l, dessileuse SP 2,5 m3, 1.450 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds dessil/paill/mélangeuse recycleuse, 7,5 m3, année 2003, pesée prog. cdes élec., 11.980 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - Vds tracteur Same Antarès 110, disque, remorque, calibreuse gousses aulx, moteur pompe, moulin à vent
✆ **06 11 80 42 10**

71 - Vds gyrobroyeur, 1,80 m, 3 ctx, charrue Huard, bisocs, 800 euros ht, épareuse Rousseau, 1,20 m.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds covercrops 24-36 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, rotavator 2,55 m, vibroflex, épand. engr. dble disq., semoirs 2,5-3 et 4 m
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

07 - Vds tanks à lait Japy 3675l an97 4500 euros et Japy 320l 200 euros TBE
✆ **06 84 49 78 84**

71 - Vds benne Leboulch, an. 91, état correct, 7.800 E, fourche HM20 + surélévateur Bugnot + pince em.
✆ **06 87 37 14 14**

Véhicule

Utilitaire

38 - V. Partner Diesel 7 cv, 4 p, 98000 kms, année 2001 crochet b. état : 3800 E, V. roues étroites 8,3x44 tracteur.
✆ **04 74 58 02 65**

42 - Vends J9 bétaillère, 1981, 175 000 km, bon état, contrôle OK, idéal pour cheval ou vache.
✆ **06 99 16 97 44**

71 - Vds C.15 diésel, 93, TBE, révisé, contrôle OK, 180.000 km, TVA récup.
✆ **03 85 26 80 60 06 07 96 72 26**

Tourisme

18 - Vends Scénic III, 1,9 l, 130 cv, DCI, an 2010, 22.000 km, toutes options, 20.500 euros.
✆ **Tél. 06.64.17.84.71.**

18 - Vends Kangoo 1 5 DCI, de 2002, 183.000 km, vitre, TBE, crochet arrière, pneus neufs, CT OK, libre de suite.
✆ **Tél. 06.07.43.22.44.**

71 - Vds Scenic 2006, 82 000 km, ordi régul. vitesse CT OK clim très bon état 8200 euros
✆ **06.45.68.02.04**

89 - VENDS Toyota 4 x 4 KZJ90, 09/2000, 190 000 kms, puchbar, attelage remorque, prix : 9 500 euros (réf. 3904)
✆ **06 12 13 79 00**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin 2010 balles rondes maïs pour ensilage
✆ **06.15.55.80.48. ou 06.24.73.67.21**

07 - Vds paille enrubannage de regain et regain foin
✆ **06 77 78 39 51**

07 - Éleveur recherche luzerne ou herbe sur pied oct/nov
✆ **06 85 12 73 24**

07 - Agri du 42 vds maïs variété ensilage balles enrubannées TB qualité livré
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

21 - VENDS bottes enrubannées trèfle/RG ou luzerne/ RG, région Auxois Plateau, bio C2 (réf. 3911)
✆ **03 80 35 02 62**

26 - Vds Luzerne 4è coupe BHD + Foin PN BR
✆ **06 07 19 30 32**

26 - Recherche Blé de ferme pour semence automne 2011 Var Apache Au busson ou Cellio - Faire offre
✆ **06 74 58 18 83**

39 - Vds regain 120x120 + enrubanés 120x120 tbq
✆ **06 73 93 91 20 06 86 60 80 95 03 84 66 02 54 après 20h**

58 - AV enrubannage regain TB qualité prix raisonnable.
✆ **06 72 77 44 76**

Fourrage

18 - Agriculteur vend foin enrubanné, balles rondes 120x130, possibilité livraison.
✆ **02.48.74.55.94 ou 06.80.33.01.14.**

21 - Vds paille bottes rondes, région Châtillon sur Seine.(3201)
✆ **06 77 96 42 98**

38 - Vds ENSILAGE maïs, maïs épi, vrac ou enrubanné. PULPE betterave surpressée, FOIN.
✆ **06 84 09 59 82 ou 06 76 92 80 36**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91. ou 06.86.08.38.02**

70 - Vds Regain bonne qualité, env. 10T, secteur GEVIGNEY 70.
✆ **06 84 99 90 74**

Bât. Pro.

18 - Vends cause retraite fromagerie, zone AOP Chavignol, transformation lait de chèvre et de vache.
✆ **Tél. 06.75.29.33.39.**

Propriété

18 - Vends ancienne ferme sur 3 ha, hab. + 2 grands bâtiments élev., verger, jardin, mare, beau potentiel, poss. + 34 ha, libre.
✆ **Tél. 06.08.15.60.74.**

67 - Fils d'agriculteur sérieux recherche pour son installation, ferme à reprendre ou autre.
✆ **06 45 65 40 99**

89 - RECHERCHE exploitation céréalière 200 ha et plus (réf. 390D)
✆ **06 32 76 66 81**

Terrain

23 - Vends 25ha de maïs ensilage sur 1 parcelle près de Boussac 23600 Leyrat, 1400euros/ha.
✆ **05 55 65 11 30 HR**

Divers

01 - Vds paille BR - moulin à farine Vuillod moteur et pompe machine à soupe Asserva - cuve à fuel 4000L - pneu 340x85xR28 usure 50% - pompe prairie et 3 abreuvoirs Thermolac 40 - ratelier br et auges
✆ **06.88.55.38.02**

18 - Vends poutres en chêne.
✆ **Tél. 06.12.09.09.90.**

25 - VDS tracteur New Holland TD 95 1500 H 4 RM année 2007 avec chargeur Faucheux et chiots Beaucerons x Bouviers Bernois 50 E idéal pour ferme.
✆ **06 75 54 33 18**

25 - VDS table de salle à manger (90 x 200) en chene style Monastére t.b.é. + 6 chaises le tout 600 euros.
✆ **03 81 55 72 37 après 19 h**

25 - Vds meuble de cuisine en pin + table ronde 2 allonges + 4 chaises, b.é., le tout 300 euros.
✆ **03 81 55 72 37 après 19 h**

25 - VDS meuble salle à manger style Louis XV + table (vitrifiée) + 6 chaises en bon état, 600 euros à débattre.
✆ **06 36 97 70 12 de 8 h à 11 h 30 ou après 19 h 30**

27 - Achète blouses de maquignon anciennes, vieux vêtements de chasse et de campagne(pantalons, robes, vestes, ravaudés)blouses grises anciennes, vieux carniers.(3206).
✆ **06 08 84 27 75 ou 02 32 50 50 22**

38 - Agriculteur rech. pour 2012 pâturage pour bovins et prairie de fauche sur dept 38, paiement comptant, faire offre :
✆ **06 83 38 50 63**

70 - Secteur Gray VEND T.B. lot : 550 piquets accacia 2 m. à prendre sur site, appointés, écorcés, champfreinés. Totalité du lot : 3.30 euros l'unité ou par 100 mini : 3.40 euros l'unité (réf. 39VB1)
✆ **03 84 67 46 59**

70 - Achète Corn-picker 1 rang, Cornscheller automoteur 2 et 3 rgs, Tracteur Ford 4 cyl.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds Foin et Regain bottes rect. Herse rotative Maschio DM3000. Tracteur NH 5640 SLE.
✆ **06 17 77 25 18**

Location

Agricole

42 - Cherche exploitation agricole bovins allaitants dans 6 mois - 1 an, location ou autre, disc. ass
✆ **06 02 26 89 12**

Offre

Emploi

01 - Groupement d'employeurs cherche salarié en polyculture élevage, conduite tracteur, 35 h, permis B
✆ **04.74.45.47.51. hb**

01 - Groupement employeurs 7 adhérents cherche salarié(e) agricole polyvalent base 35 h hebdo
✆ **06.22.53.05.29. ou 04.74.51.15.52**

21 - Ferme élevage RECHERCHE ouvrier agricole. Gabriel Musset 21230 Allerey (réf. 3906)
✆ **03 80 84 10 55**

69 - Viticulteur à St Lager ch ouvrier viticole poste CDI à temps complet BEPA exigé
✆ **06 99 25 05 67 à partir de 20H**

Service

07 - ETA recherche moisson maïs MB axial 6 rgs broyeur semis direct ou tcs labour + semis conventionnel
✆ **06 10 26 42 26 ou 06 23 14 15 49**

89 - Puits et forages, curage , recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 3902)
✆ **03 86 55 98 85 - 06 86 01 50 99**

Demande

Emploi

01 - Jeune homme recherche emploi bac pro fils agri en bovin ou chauffeur tracteur
✆ **06.74.10.59.06**

21 - Jeune Homme 22 ans motivé RECHERCHE patron pour 3ème année apprenti agricole Lycée Quétigny (réf. 3901)
✆ **06 48 59 12 47**

Mariage

Rencontre

38 - Agriculteur 33 ans possédant 10 ha cherche femme pour amitié voir + si affinités, aimant les animaux : brebis, chevaux, porc.
✆ **Ecrire à Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 Grenoble cedex 2 sous la Réf. 2953/01**

Animaux

Divers

07 - Vds salle de traite Alpha Laval 4 postes pompe VP 74 + Cornadis bas prix
✆ **04 75 58 23 37**

21 - VENDS lamas Alpagas pour débroussaillage, randonnée, reproduction (réf. 3905)
✆ **06 36 27 92 73 ou www.alpaga-lama.fr**

70 - URGENT. Donne chatons. 2 femelles tricolore et 1 m,le roux clair.
✆ **06 77 06 98 22**

Bovin

01 - Vds génisses Holstein et Montbéliarde terme sept, oct, novembre étable CL IBR BVD OK vaccinées FC
✆ **04.74.51.70.16**

01 - Achète 4 génisses Blondes pour repo ou vaches suitées bonne conformation
✆ **06.87.64.95.95**

01 - Achète 4 génisses Blondes pour repo ou vaches suitées bonne conformation
✆ **06.87.64.95.95**

01 - Vds 8 taureaux Charolais 18 mois de 1600 à 1900 E TGS
✆ **06.87.64.95.95**

01 - Vds 1 vache Montbéliarde 4 lact. vêlage 15/11/11
✆ **06.80.14.87.27**

01 - Cse cess vds cheptel charolais BO tb taureau et vaches TGS agréés bio
✆ **04.74.66.43.65. hr ou 06.98.42.19.52**

03 - Elevage Lena VEND 25 vaches pleines limousines HBL, vêlage janv., février, mars, - 15 génisses 1 an inscriptibes (38VB2)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - 4 genisses prim holstein termes nov/dec une fille de shottle une holstein rouge+vaches taries
✆ **06 62 56 69 66 ou 04 75 68 51 98**

07 - Recherche pension vache allaitante 1er nov au 1er mai
✆ **06 85 12 73 24**

07 - Vds lot 10 vaches allaitantes avec veaux mâles + lot 11 vaches avec veaux femelles + lot 12 génisses de 2 à 4 ans croisées blondes d'aquitaine + lot 11 génisses montbéliardes
✆ **04 75 38 81 91**

18 - Vends taureau HBC RJ reconnu, vêlage facile, 4 ans, fils de Nécessaire, TGS, 3.000 euros à débattre.
✆ **Tél. 02.48.76.23.41.**

18 - Elevage HBC vds 6 très bons reproducteurs charolais, 18 mois - 2 ans. EARL Breton, 18150 Germigny-l'Exempt.
✆ **Tél. 06.82.25.17.13.**

18 - Vends 10 taureaux limousins, non inscrits, 10 mois, 1.220 euros HT.
✆ **Tél. 06.14.40.22.10.**

18 - Vds 3 TB taureaux charolais, 18 mois et 1 de 30 mois - 10 génisses, 18 mois et génisses pleines, le tout HBC, indem. IBR.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39 ou 06.86.76.81.23.**

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois, très bonne conformation, type viande. EARL Cornesse Alain. (réf. 3712)
✆ **03 80 84 32 25**

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois, «quatre à vendre» dont deux vêlage facile, HBC. EARL Godot Eric (réf. 3708)
✆ **06 81 17 54 49**

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, broutardes reproductions. (réf. 3713)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS veaux reproducteurs HBC nés septembre 2010, tous IA dont 3 à génisses IBR A, FCO, prime Conseil Général. Parisot Bruno et Vincent - La Motte Ternant (réf. 39VB2)
✆ **03 80 84 33 13 - 06 15 28 77 63**

21 - VENDS génisses Montbéliardes inférieures à 3 mois, bonne origine. (réf. 3912)
✆ **03 80 35 02 62**

21 - Elevage charolais HBC vend taureaux 18 mois et génisses pleines 30 mois, TGS, GAEC Lechenault Frères (réf. 39VB3)
✆ **03 80 64 67 88 - 06 24 24 69 93**

LES RENDEZ-VOUS D'ÉLEVAGES

À NE PAS MANQUER !



PORTES OUVERTES
8 & 9 OCTOBRE
Earl GUILLIEN
Château-Gaillard - 58800 EPIRY
03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32
Veaux et taureaux 18 mois génisses et vaches pleines HBC, TGS, IBRA

Élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Journées **PORTES OUVERTES**
Vendredi 30 sept., samedi 1er, dimanche 2 octobre
• Visite au pré ou à l'étable selon le temps • Vente mâles 1 et 2 ans •
• Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne •

INVITATION 2 élevages charolais HBC
PORTES OUVERTES les 30 sept., 1er & 02 octobre
SCEA VOISIN Philippe — Cossaye — 03 86 50 70 90 — 06 81 64 19 02
ANDRIOT Alain — Cossaye — 03 86 50 73 56 — 06 70 47 10 32
Exposition au pré de veaux de l'année, taureaux de 18 mois et taureaux adultes

Concessionnaire John Deere depuis 1962
JOHN DEERE — SV-PRO
Siège social: 6 rue des Caillottes - ZI Plaine des Isles 89470 MONETEAU
RECRUTE
Pour son site de Malay-le-Grand
Technicien Pulvérisateurs
Machines agricoles (niveau Bac Pro) Poste en CDI
Rejoignez une équipe gagnante !
www.sv-pro.com
Contact:Alain CAPUT **06.76.73.86.81**
Adresser CV par E-mail à **sv-pro.recrute@sv-pro.com**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL009192 - JURA
RESPONSABLE EQUIPE «PRESERVER OU AMELIORER LA QUALITE DES RESSOURCES ET DES MILIEUX - GERER ET VALORISER LES DECHETS» H/F
OPA. Superviser et coordonner l'équipe en charge de structurer et de développer les domaines d'activité stratégique: «préserver ou améliorer la qualité des ressources et des milieux - gérer et valoriser les déchets». Bac+5 ou exp équi. Connaissance générale de l'agri et de son environnement. Capacité d'animer/de motiver une équipe. Maîtrise outils de gestion de projet. Capacité à tisser des réseaux relationnels. CDI. Entrée 14/10/11.

AL009092 - ALSACE
RESPONSABLE POINT DE VENTE JARDINERIE H/F
Jardinerie/Lisa, dans le cadre de son expansion. Vous aurez la responsabilité complète d'un point de vente et d'une équipe. BTS option commercialisation de produits horticoles et jardin. Expérience exigée dans ce type de poste. Personne maîtrisant la gestion et le management. Autonome, organisé, rigoureux. Esprit d'équipe, sens du commerce et du service client. Entrée à convenir. CDI.

AL009051 - BOURGOGNE
TECHNICIEN SUIVI AGRONOMIQUE MI-TPS H/F
Entreprise spécialisée dans le recyclage de matières organiques, premier indépendant français, 35 collaborateurs, 6 implantations nationales. Dans le cadre d'une augmentation importante d'activité sur la Bourgogne, recherche un (e) technicien (ne) à mi-temps. Sous la responsabilité du chef de centre et du responsable d'antenne, vous devrez assurer des prestations de prélèvements de boues et sols, les relevés des cahiers d'épandage, la partie terrain des plans d'épandages, ainsi qu'une partie du relationnel avec les élus, les administrations et les agriculteurs. Technicien confirmé ou débutant. BTS GEMEAU ou équivalent. Aisance en informatique (Word, Excel), connaissances de base en agronomie, la connaissance du milieu agricole serait un plus. Rigueur, ponctualité, mobilité, qualités d'expression et relationnelle. Permis B valide exigé. CDD de 6 mois avec possibilité d'évolution en CDI. Lieu de travail : 89 + déplacements fréquents.

AL009069 - VOSGES
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Leader français (400 personnes) en aliments minéraux pour ruminants et en spécialités nutritionnelles. Au sein d'une équipe animée par un Délégué Régional, vous fidélisez et développez sur un secteur exclusif une clientèle d'éleveurs à l'ensemble de notre gamme produits (animal et végétal). Bac+2 type BTS ACSE / BTS PA, vous disposez d'une bonne connaissance du monde de l'élevage.

AL009175 - COTE D'OR
CHEF D'EQUIPE H/F
Organisme d'insertion. Encadrement d'une équipe de 8 personnes pour mener des activités de viticulture. Compétences dans l'encadrement pour mener des activités de viticulture. Avoir - 30 ans ou sans condition d'âge avec reconnaissance TH (éligible emploi tremplin). Permis B éxigé. CDD 12 mois mini. Temps plein 35h/hebdo. Rémunération brute : 1616€.

AL009103 - JURA
DIRECTEUR H/F
OPA. Définir et mettre en oeuvre les stratégies de développement de la structure, gérer et administrer le fonctionnement et le financement de l'Asso., conduire des missions déléguées et des projets en particulier dans le domaine de l'information et la formation des éleveurs, gérer le développement stratégique commercial et financier de la filiale régionale dans le cadre des orientations définies et validées par le comité de gérance, coordonner et harmoniser des actions au sein de la fédération régionale de Franche-Comté. Vétérinaire ou Ingénieur Agro ou équivalent, aptitude au management, au travail en équipe et en réseau, compétence en gestion commerciale, administrative et financière, connaissance du milieu agricole (OPA), connaissance informatique, Internet et outils bureautiques. Permis B + Véhicule personnel. CDI temps complet, avec période d'essai de 3 mois. Salaire suivant expériences et compétences. Poste basé à Lons le Saunier (déplacements à prévoir : région ou Paris).

AL009106 - FRANCHE-COMTE
AGENT PAREUR H/F
OPA. Missions de parage écornage (50% du temps), désinfection et dératisation. Bonne condition physique, connaissance en élevage (bac pro), minutieux et respect de l'hygiène et sécurité attendus. Voiture et travail fournis pour les tournées. CDI temps plein 35H annualisées, poste basé sur secteur Dole Besançon. Repas du midi payé. Salaire selon grille, sur 13 mois. Formation assurée (10 semaines en début de contrat). Entrée 01/11/11.

AL009144 - FRANCHE-COMTE
CHARGE DE MISSIONS H/F
Asso. en charge de la promotion des produits régionaux Franc-Comtois. Mettre en place les opérations de promotion collective sur l'ensemble des manifestations et salons. Sous la responsabilité du chargé de mission chef de projet à l'international et du chargé de mission chef de projet des opérations régionales et nationales, il s'agira : d'analyser les besoins en promotion des adhérents, de veiller et d'assurer la cohérence des actions de promotion entre la structure et les filières adhérentes, de concevoir et proposer des outils et actions répondant aux besoins, de mettre en place les actions et outils validés par le Conseil d'administration. Ingénieur agri ou équivalent avec une bonne connaissance des produits et des filières de production et de réelles aptitudes à la communication. Anglais indispensable. Poste disponible à pourvoir rapidement. CDI 35H. Rémunération 320 points chambre sur 13 mois. Statut cadre. Poste régi par le statut des chambres d'agriculture.

AL009148 - VOSGES
CONSEILLER JURIDIQUE H/F
OPA. Conseils juridiques en droit rural auprès des agriculteurs dans les domaines du foncier agricole, des baux ruraux. Rédaction d'actes, TPBR. Participation à différentes Commissions. Assistance devant les Tribunaux. Master de droit privé avec spécialisation de droit rural/IHEDREA. 1ère exp. acceptée. Capacités relationnelle/rédactionnelle indispensables. Permis + véhicule. Entrée immédiate. CDD 2 mois.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40 - pa@terres-de-bourgogne.net

21 - A V. bon élevage vaches Montbéliardes taries ou en lactation secteur Nord Chatillonnais.
✆ **06 77 96 42 98**

25 - VDS 5 vaches et génisses Vosgiennes + 5 vaches et génisses Abondance agriculture biologique.
✆ **03 81 96 58 97**

42 - Vds 6 génisses p'holstein Upra CL 8 300 kg, terme octobre/novembre
✆ **04 77 50 35 48 heures repas**

42 - Race pie noire : vends vaches et génisses gestantes.
✆ **04 77 30 94 23**

42 - Vends taureau limousin inscrit 6 ans, qual. RR.
✆ **06 73 66 11 84**

42 - Vds taureaux, prêts à saillir, holstein noir et rouge et montbéliard, TBO, poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

58 - VENDS taureaux 3 ans HBC, consanguinité M viande, né Friaud 03, TBG, - taureaux 18 mois H B C et non HBC, - veaux repro. HBC et non, - TB 18 mois M et veaux reproducteurs Limousins. GAEC de Selins - Bazolles (3802)
✆ **03 86 38 90 36 - 06 72 26 48 56**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux HBC ou non, vêlage facile, prix raisonnable . Pautet - Savigny (3806)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS cheptel Limousin : 30 vaches, 18 génisses 30 mois qualifiées IBR A, vac. FCO, taureau 7 ans. Le tout type viande et élevage, cause cessation (380B)
✆ **03 86 84 94 52 06 11 53 07 45**

58 - VENDS veaux reproducteurs, - taureaux 18 mois et taureaux adultes HBC et TGS (3808)
✆ **06 86 38 53 93**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 3910)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC, - génisses 30 mois pleines. Champeau S. - Le Bourg - Parigny les Vaux (réf. 390E)
✆ **03 86 68 80 03 06 75 69 10 18**

58 - VENDS 12 génisses charolaises pleines et taureaux 18 mois, le tout HBC. Elevage Batho 58330 Saxi Bourdon (réf. 390C)
✆ **03 86 58 35 52**

58 - VENDS reproducteurs HBC mâle 18 - 30 mois + veaux , voir site : www.earl-colmont.fr, présent au Sommet de l'Elevage (réf. 390B)
✆ **06 08 78 05 01**

67 - Vends 2 broutards vosgiens un m.le et une femelle + foin de luzerne B.R.
✆ **03 88 63 76 72 ou 06 68 28 54 88**

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vends vaches charolaises avec veaux + génisses pleines + broutards. Vends 6ha sorgho fourragé pour ensilage
✆ **06 03 67 03 99**

69 - VDS vaches montbélliardes pour élever veaux cause cellules
✆ **04 74 66 96 64 HR**

69 - VDS vaches laitères PH + Montb + gén prêtes PH cause cessation CL GS TB origine
✆ **06 32 07 52 70**

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR TRANSMETTRE VOTRE PETITE ANNONCE*



Terres de Bourgogne

pa@terres-de-bourgogne.net

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE MARTINE AU 03 80 78 90 40

Paiement par carte bancaire

71 - Gaec Delorme Lournand 71, HBC, vd 30 bons veaux repro. charolais - 7 TX 18 mois, 1 viande, 1 vêl. facile, 15 génisses 18 m.
✆ **06 80 20 46 47**

71 - Elevage HBC Gaec Pichard vous propose en permanence la vente de veaux et de tx de 18 mois reproducteurs. Prix raisonnable. 71410 Sanvignes-les-Mines
✆ **03 85 67 04 53 ou 06 74 08 93 60**

71 - Vendredi 30/09/11, vente de 60 veaux et taureaux 18 mois charolais, HBC, animée par le cadran brionnais, issus de 7 élevages de Bourgogne du Sud : Bajard J.F., Gaec Barge, EARL Bernigaud J., EARL Bernigaud frères, EARL J.P. Devillard, Gaec de Gueurce, Laugerette M. Animaux visibles 10 h, vente 14 h. Lieu de vente Gaec de Gueurce, Gueurce 71800 Curbigny. http://charolais-passion.blog4ever.com
✆ **06 88 39 36 26**

71 - Vds taureaux reproducteurs charolais 18 mois, IBR A, TGS. M. Lorton Albert, Varennes sous Dun.
✆ **03 85 28 25 12**

71 - Vds, cause retraite, cheptel charolais non inscrit, TGS.
✆ **03 85 54 58 23**

71 - Vds, cause retraite, cheptel montbéliard inscrit Upra, indemne IBR.
✆ **03 85 53 93 19 06 23 26 50 05**

71 - Elevage Charolais HBC - Gaec Bonnot Fernand & Fils. Portes ouvertes les 30 sept., 1 & 2 oct. 2011, 71220 La Guiche. Vente de veaux mâles de l'année, 15 génisses de 18 mois, 50 taureaux de 20 mois, 20 laitonnes. Bonnes qualités et origines. Livraison poss., prix raisonnables. Buvette. http://gaec-bonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds génisses 30 mois pleines, HBC, taureaux 18 mois charolais, cause retraite.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Vds 1 taureau 5 ans, HBC, origine Batho, TGS + 7 génisses pleines, cause chargement élevé + veaux de 1 an. Brusson Thomas, 71400 Dracy-Saint-Loup.
✆ **06 10 45 87 08**

71 - Vds, cse cess., vaches, génisses 30 mois, garanties gestantes, gén. 18 mois, 8 mois, HBC, gar. sanitaires. Dufraigne Bernard, 71320 Montmort.
✆ **03 85 79 42 58 06 89 86 42 91**

71 - PORTES OUVERTES dans 6 élevages Charolais HBC, les 1er et 2 octobre 2011. Gaec Berland M et D. 71 Viry.
✆ **03 85 24 01 38**
Berthier Pierre 71 Marizy **03 85 24 62 84**
Gaec Cortier P et N. 71 Viry
03 85 24 21 04
Debarnot François 71 Viry
03 85 88 34 25
Ducert Claude
71 Martigny-le-Comte
03 85 24 02 61
Gaec pornon 71 Viry
03 85 24 00 11

71 - Vds taureaux 18 mois et adultes HBC IBR A EARL Terreau JM et V 71400 St Pantaléon (réf. 390F)
✆ **06 82 37 12 95**

Caprin

26 - Vds troupeau de 90 chèvres Saanen de 2 à 7 ans TBE sanit 3.5l/jour Elev Fromager bon tx 06 20 75 22 06
✆ **06 20 75 22 06**

26 - Vds 100 chèvres Alpine Mise bas 01/02/2012 Machine à traire de 20 postes Westfalia à décrochage automatique double quai 50 places 40 chevrettes Tank 1200 litres
✆ **06 71 04 20 79**

26 - Vds TB Chevrette et chèvre en lactation de bonne origine IA + Chariot de traite 2 postes
✆ **06 25 21 99 22**

Ovin

07 - Vds cause sécheresse brebis préalpes présumées pleines plein air rustique
✆ **04 75 36 73 96 Midi/Soir**

26 - Vds 80 brebis Mérinos troupeau en AB
✆ **06 02 05 30 47 ou 04 75 27 77 93**

89 - VENDS troupeau brebis Ile de France + béliers, prix à débattre , cause cessation. (380A)
✆ **06 88 29 61 55**

89 - VENDS béliers charollais (réf. 3903)
✆ **03 86 47 56 04**

Equin

01 - Vds jument attelée 11 a pouliche 18 ms juments suitées comt. PP
✆ **04.74.30.10.57. ou 06.83.32.43.99**

07 - Vds jument 4 ans dressée Bretonne croisée Comtois
✆ **04 75 58 50 71 ou 06 72 62 00 48**

25 - Foire aux chevaux et poneys toutes races 70 Marnay, place du Comice dimanche 9 octobre 2011. Inscription gratuite, restauration.
✆ **06 14 55 42 00 ou 03 81 58 75 75**

69 - Vend jument comtoise 4 ans plein papier inscrite aux haras nationaux
✆ **04 75 06 54 54**

Chien

26 - Vds Chiots M Jagd Terrier trois mois Parents chasseur n° mère 2BSC799
✆ **06 30 91 41 18**

42 - Vds 4 chiens chasse, mâles, pure race, griffons korthal, nés 20/05, tat. mère 2BTU743, prix 3 000 euros.
✆ **09 61 51 26 92**

70 - Cause décés, donne 3 chiennes de chasse (type Teckel).
✆ **03 84 68 81 06**

71 - Vds chiots Berger allemand, nés le 16.06.2011 n° mère 2502696 02211809.
✆ **06 83 13 82 29**

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC de Barmont
Société civile
Siège social : 21510 Meulson
351 766 332 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 22/08/2011, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du GAEC en EARL, à compter du 31/08/2011, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : EARL DE BARMONT
Siège social : 21510 Meulson
Capital social : 106 845 €
Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant : Monsieur Bornot Jean-Bernard, demeurant à 21510 Meulson
Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis et mention,
La Gérance

AL21397498

SARL ETABLISSEMENTS NOEL WALTER

Au capital de 7 622 €
Siège social : rue de la Tournelle
21110 Rouvres en Plaine
323 562 504 RCS Dijon

Aux termes d'une A.G.E en date du 01/06/11, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités de : achat, vente, location aux particuliers et professionnels de pièces, matériel et accessoires en rapport avec l'agriculture, le jardinage et les espaces verts. Location de matériel et machines sans chauffeur. Installation de matériel d'irrigation. L'A.G.E a également décidé de préciser que la société commercialise du matériel agricole neuf et d'occasion et de modifier l'art. 2 des statuts. La même A.G.E a décidé de transférer le siège social : route départementale 31, 21110 Rouvres en Plaine et de modifier l'art. 4 des statuts. L'A.G.E a décidé aussi de changer la dénomination qui devient : «WALTER» et de modifier l'art. 3 des statuts.
Pour avis
La gérance

AL21397655

JLD CONSULTANT

SARL au capital de 7622.45 €
Siège social:
47 rue Chabot Charny, 21000 Dijon
379 245 046 RCS Dijon

L'AGE du 10/08/2011 a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : Prestation administrative et commerciale, Transactions sur immeuble et fonds de commerce, Activité de marchands de biens.
Modification au RCS de Dijon

AL21397659

APPEL D'OFFRES

Avis d'appel public à candidatures Délégation de service public

COMMUNE DE FONTAINE-FRANÇAISE

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
Commune de FONTAINE-FRANÇAISE, 1, Rue du Général Gandyl,21610 Fontaine-Française.
Tél : 03 80 75 81 21
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage du service public d'assainissement collectif, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles de la délégation :
Durée du contrat : 8 ans à compter du 10 mai 2012.
Assiette :
- Nombre d'usagers : 340
- Volume de l'assiette de facturation : 38500 m³
Ouvrages à exploiter :
- Station d'épuration de type boues activées de : 1500 EqH.
- Linéaire du réseau : 7,3 km en séparatifs.
- Postes de refoulement : 4 sur le réseau , 1 à la station.
- Filière boues : lits de Rhyzophites de 2010
4. Contenu des dossiers de candidature :
- Lettre de candidature
- Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
- Références d'exploitations de même nature.
- Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 8 novembre 2011 avant 12 heures à la Mairie de FONTAINE-FRANÇAISE.
Les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Maire 1, Rue du Général Gandyl, 21610 Fontaine-Française, sous enveloppe cachetée portant la mention : **«Candidature pour la gestion du service public d'assainissement collectif - A n'ouvrir qu'en présence de la commission».**
6. Renseignements :
Monsieur le Maire,
Tél : 03 80 75 81 21
Cabinet GUÉSAC'EAU, Michel GUILLAUME,
Port : 06 07 46 92 47

AL21397667

Avis d'appel public à candidatures Délégation de services publics

SIAEPA DE LA RACLE

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
SIAEPA DE LA RACLE
En Mairie, 2 Rue du Moulin - 21110 Longecourt en plaine
Tél : 06 21 01 44 02
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles des délégations :
3.1 Service eau potable
Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er/07/2012.
Données du service :
- Nombre d'abonnés : 2500
- Volume de facturation :211 000 m³
Ouvrages à exploiter :
- Station de production : une station d'une capacité de 1 460 m³/jour ; complétée par des achats d'eau à la Communauté d'Agglomération de Dijon.
- Station de reprise : un surpresseur
- Réservoirs : 2 pour une capacité totale de stockage de 950 m³
- Linéaire du réseau : 60,9 km
3.2 Service assainissement
Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er/07/2012.
Assiette :
- Nombre d'usagers : 2430
- Volume de l'assiette de facturation : 205 000 m³
Ouvrages à exploiter :
- Station d'épuration : 2 stations de type boues activées de 1500 EqH et 4000EqH, et une lagune d'une capacité 400 EqH
- Linéaire du réseau : 59,3 km, de type séparatif.
- Poste de refoulement : 20
- Boues : valorisation agricole
4. Contenu des dossiers de candidatures: 1 dossier par service
- Lettre de candidature
- Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
- Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité des services publics et l'égalité des usagers devant ces services publics.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 8 novembre 2011 avant 12 heures en Mairie de Longecourt en Plaine.
Chaque dossier de candidature devra être adressé à Monsieur le Président SIAEPA DE LA RACLE
En Mairie, 2 Rue du Moulin, 21110 Longecourt en Plaine, sous enveloppe cachetée portant la mention : **«Candidature pour la gestion du service (compétence à préciser) - A n'ouvrir qu'en présence de la commission».**
6. Renseignements :
M. le Président, Tél : 06 21 01 44 02
Cabinet GUÉSAC'EAU, Michel GUILLAUME,
Port : 06 07 46 92 47

AL21397668

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Venarey les Laumes du 13/09/2011 il a été institué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : L'ANCETRE
Capital : 5000 € libéré en totalité, dont 5000€ d'apport en numéraire
Siège social: 2 Avenue de la Gare 21150 Venarey les Laumes.
Objet : bar, brasserie, vente de glaces à déguster sur place et à emporter, traiteur, exploitation d'une salle de jeux, organisation de spectacles avec exploitation d'une licence V, location de salles et matériels, discothèque et organisation de soirées à thèmes, PMU, jeux de la Française des jeux (Rapido, grattage…)
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant :Monsieur Philippe PICAN
demeurant 22 Clos de la Tille 21310 Beire le Chatel
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
La gérance

AL21397518

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:Marot-Léaux
Capital: 5000 euros
Siège:5 avenue jean jaures 21150 Venarey les Laumes
Objet : Salon de coiffure
Durée: 10 ans
Gérant: M. Léaux Emilie 3 grande rue 21150 Mussy la Fosse
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21397656

Aux termes d'un acte du 21/09/11, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GIMOH.
Capital : 1 000 €. Siège : 17 rue Général de Gaulle, 21110 Fauvernay.
Objet : Prise de participations dans toutes sociétés ; Gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et droits sociaux; Prestations d'assistance aux sociétés filiales.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS de Dijon.
Gérant : M. Gilles Moyse, demeurant à Fauverney (21110), 17 rue Général de Gaulle.
Pour avis,

AL21397657

Constitution SSP à Aiserey en date du 20-09-2011 de la SCI à capital variable MALOXIMMO. Capital et minimum: 2 Euros Maximum: 20 euros. Siège: 07 rue des Cyprès, 21110 Aiserey. Durée: 99 ans. Gérance : Mulot Sébastien, 126 route d'Ahuy 21000 Dijon. Objet: Acquisition, revente, location vide et meublée, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant Cessions de parts sur agrément des associés. RCS: Dijon

AL21397658

SCP J.Laureau - P.Cléon & B. Mugneret
Notaires associés
23 rue Jacques Célérier, Dijon

Suivant acte reçu par Maître Laureau, le 6 septembre 2011 enregistré au S.I.E Dijon Nord, le 19 septembre 2011 b° 2011/1389 case 1, il a été constitué la société civile suivante :
Dénomination : FINANCIERE ORANE
Siège :Dijon, 5 rue Arthur Morelet
Durée :99 ans
Objet :La détention et la gestion de portefeuille de tous produits monétaires, actions, OPCI, SCPI, et de toutes valeurs mobilières
Capital social :417.000 €
Gérante :Madame Martine Genret, veuve Hilbert demeurant à Dijon, 5 rue Arthur Morelet
Clause d'agrément :toute cession de part est soumise à l'agrément des associés statuant à l'unanimité
Immatriculation :RCS Dijon
Pour avis
J.LAUREAU

AL21397660

Par acte s.s.p. en date à Paris du 12/09/2011, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Astine
Capital : 10 000 euros
Objet social : le commerce de détail de prêt à porter, maroquinerie, chaussures, accessoires de mode et de tous articles se rapportant à l'équipement de la personne et de la maison. L'importation et l'exportation de ces articles.
Siège social : 6 rue des Platanes 21800 Quétigny
Gérant : M. Huimin Xu, domicilié 51 boulevard de la Chapelle 75010 Paris.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

AL21397663

S.C.P.» Véronique LAGE-WERNER, Patrick MONGEOT, François PENY, François GUILLERMET»
Notaires associés 2 rue Bossack
21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me François GUILLERMET, le 19 septembre 2011 enregistré au SIE DIJON NORD le 22 septembre 2011 bordereau n° 2011/1426 case n° 1, a été constituée pour 99 ans à compter de son immatriculation, la société «IMALT FINANCE», société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège à Bonnencontre (21250) 1Bis rue Basse, au capital de 1000 € en numéraire intégralement libéré divisé en 100 parts de 10 € numérotées de 1 à 100, ayant pour objet : toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs et activités connexes ; la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, la gestion de ces participations et prestations accessoires plus généralement l'activité de holding. Le gérant est Monsieur Eric David Besancenot, demeurant à Bonnencontre(21250), 1 bis rue Basse. Les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés dans les conditions prévues par les statuts. Immatriculation : RCS de Dijon.
Pour avis et mention.
Me GUILLERMET

AL21397664

SCP J.LAUREAU. P.CLEON & B.MUGNERET
Notaire associés
23 rue Jacques Cellerier, Dijon

Suivant acte reçu par Maître Laureau, le 9 septembre 2011 enregistré au S.I.E dijon Nord le 22 septembre 2011 b° 2011/1419 case 4, il a été constitué la société civile suivante :
Dénomination :FINANCIERE MELIA
Siège : Dijon, 5 rue Arthur Morelet
Durée :99 ans
Objet :La détention et la gestion de portefeuille de tous produits monétaires, actions, OPCI,SCPI, et de toutes valeurs mobilières
Capital social :417.000 €
Apports en numéraire :417.000€
Gérante :Madame Martine Genret, veuve Hilbert demeurant à Dijon, 5 rue Arthur Morelet
Clause d'agrément : toute cession de part est soumise à l'agrément des associés statuant à l'unanimité
Immatriculation :RCS Dijon
Pour avis
J.LAUREAU

AL21397669

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL POURRIER

SARL au capital de 38 000 €
Siège Social : 22, rue d'Auxonne
21000 Dijon
483 840 757 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE du 12 septembre 2011, il a été décidé d'augmenter par apports en numéraire le capital social de 3 000 € pour le porter à 41 000 €, par création de 300 nouvelles parts émises au prix de 30 €, soit avec une prime d'émission de 20 €.
En conséquence les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL21397654

CESSION

JCL MOTORS

SARL au capital de 106 714 €
1, impasse Gougeot
25770 Franois
RCS Besançon 381 114 388

Suivant acte sous seing privé en date du 31 août 2011, enregistré au SIE de Dijon Nord, le 15 septembre 2011 sous bordereau n° 2011/1 365 Case n° 6 Ext 6281.
La société JCL MOTORS, SARL au capital de 106 714 €, dont le siège social est situé 1, impasse Gougeot à 25770 Franois, inscrite au RCS de Besançon sous le numéro B 381 114 388,
A cédé à :
La société CAP NORD AUTOMOBILES, SARL au capital de 38 112 €, dont le siège social est situé 11, rue des Ardennes à 21000 Dijon, inscrite au RCS de Dijon sous le numéro B 413 836 925,
Un fonds de commerce de vente de véhicules neufs et d'occasions, de réparation automobile, de pièces de rechange et toutes opérations et activités connexes de la marque Chevrolet, exploité 13, rue des Ardennes à 21000 Dijon, moyennant le prix global de 18 850 € comprenant 8 850 € pour les éléments corporels et 10 000 € pour les éléments incorporels.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er septembre 2011.
Il est précisé que les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds situé 11, rue des Ardennes à 21000 Dijon pour la validité et pour la correspondance auprès de la société Centrale Automobile Strasbourg 58, rue du Marché Gare à 67200 Strasbourg.
Pour avis

AL21397662

Etude de Maître Dominique Dupuis
Notaire à Semur en Auxois (Côte d'Or)

Suivant acte reçu par Me Dominique Dupuis, notaire à Semur en Auxois (Côte d'Or) le treize septembre deux mille onze, enregistré à Dijon le 16 septembre 2011, bordereau n° 2011/1377, case n°1, la société dénommée **Hôtel des Cymaises**, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 € ayant son siège social à Semur en Auxois (21140 Côte d'Or) 7 rue du Renaudot identifiée sous le numéro SIREN 328 131 859 RCS Dijon
a cédé a :
la société dénommée **La Réomoise**, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45€ayant son siège social à Semur en Auxois (21140 Côte d'Or) 4 rue Fevret identifiée sous le numéro SIREN 341 433 589 RCS Dijon, un fonds de commerce d'Hôtel connu sous le nom de **Hôtel des Cymaises** situé et exploité à Semur en Auxois (Côte d'Or) 7 rue du Renaudot.
Prix : cent trente cinq mille euros (135.000,00€) s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels pour trente trois mille cinq cent vingt euros (33.520,00 €) aux éléments corporels pour cent un mille quatre cent quatre vingt euros (101.480,00 €)
Prise de possession à compter du 14 septembre 2011.
Les oppositions devront être faites en l'office notarial de Maître Dominique Dupuis, notaire où domicile est élu dans les dix jours (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C a été ordonnée en temps utile.
Pour avis.

AL21397665

Par acte SSP en date du 26/08/2011, enregistré au service des impôts des entreprises de Dijon, le 01/09/2011, Bordereau no 2011/1 270, Case no 1
Maître Frédéric Torelli, 4 Impasse Plat 84000 Avignon ès qualité de liquidateur judiciaire de la société ARCADIA, SARL au capital de 60400 Euros, ZA Village ERO 84700 Sorgues 392 685 160 RCS Avignon, établissement secondaire 12 Rue du Chapeau Rouge 21000 Dijon 392 685 160 RCS Dijon, étant désigné en qualité de mandataire judiciaire par le jugement du tribunal de commerce d'Avignon en date du 15/09/10, prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire et en qualité de liquidateur judiciaire par le jugement du tribunal de commerce d'Avignon du 16/03/11 ordonnant une liquidation judiciaire, représenté aux fins des présentes par Maître François Ponthieu, Cabinet KGA Avocats 37 Bd Paul Peytral 13006 Marseille, en vertu de la procuration signée par Maître Torelli (Le Cédant)
A cédé à
La société EURL ELGA, SARL au capital de 7000 Euros 12 Rue du Chapeau Rouge 21000 Dijon 533 462 339 RCS Dijon, représentée par sa Gérante Mlle Gaelle Collin (Le Cessionnaire) un fonds de commerce de Prêt-à-porter, comprenant Enseigne et nom commercial NEUF MOIS, sis 12 Rue du Chapeau Rouge 21000 Dijon, moyennant le prix de 20000 euros.
La date d'entrée en jouissance est fixée au 26/08/2011.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales chez Maître Torelli 4 Impasse Plat 84000 Avignon et l'exécution des présentes et de leurs suites, les Parties soussignées font élection de domicile en leur domicile et siège social en tête des présentes.
Pour avis,

AL21397670

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BLIGNY-LES-BEAUNE: 11 79
1 ha 65 a 94 ca - Le château: D-1003[437]-1004[437]-1080[434](J)-1080[434](K)-1080[434](L) (avec bâtiments) Château dit de Bligny les Beaune.
Cmne de FRANXAULT: 11 94
5 ha 99 a 50 ca - En fragnet: ZC-52
Terre - Objectif : maintien des fermiers en place
Cmne de LOSNE: 11 94
2 ha 13 a 90 ca - La grande noue: ZA-8
Terre - Objectif : maintien des fermiers en place
Cmne de MONTHELIE: 10 166
58 a 11 ca- Les sous roches: B-554[F2]-554[F3]-555[F1]-555[F2]-557[F1]-557[F2]-558[F1]-558[F2]-559[F1]-559[F2]-560[F1]-560[F2]
Vignes AOC Monthelie blanc
Cmne de TICHEY: 11 94
4 ha 75 a 30 ca - La raie: ZC-54
Terre - Objectif : maintien des fermiers en place
Cmne de DIJON:
16 a 61 ca - Les valendons: DT-238 [ex153] -239 [ex153] terre à vigne en aire d'appellation AOC Bourgogne
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/10/2011 à SAFER Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21397671

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL TECH OPTIC

SARL au capital de 7 630,07 euros
11 rue de la République
18600 Sancoins

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 août 2011, les associés ont pris acte de la démission de Mme El Hafidi Touria de ses fonctions de gérante à compter du 6 juillet 2011 et nommé M. Lille Patrick demeurant Sancoins (18), 11 rue de la République, gérant à compter du 6 juillet 2011. Il a été décidé de transférer le siège social de Nevers (58), 2 place Guy Coquille à Sancoins (18), au 11 rue de la République, à compter du même jour.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :
Le siège social est fixé à Nevers (58), 2 place Guy Coquille.
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé à Sancoins (18), 11 rue de la République.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Bourges.
Pour avis, le représentant légal

AL58397590

SCI BEAUSEJOUR

Société civile immobilière
au capital de 3 048,98 euros
ancien siège : Château de Montreuil
58240 Chantenay St Imbert
nouveau siège : La Mathurine
58240 Toury sur Jour
RCS Nevers 332 088 533

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du
01/03/2009, enregistré à Nevers le 22/09/2011 bord.2011/1212 case 2, il a été décidé, à effet du même jour :
- de proroger de 99 années la durée de la société, soit
jusqu'au 28 février 2108;
- de transférer le siège social de Chantenay St Imbert
(58240), Château de Montreuil, à Toury sur Jour (58240), La
Mathurine.
Dépôt au RCS de Nevers.

AL58397624

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, en date du 6 Septembre 2011, enregistré le 16 Septembre 2011 à la RPI de Nevers, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI DUGREMAT
Forme : société civile immobilière
Siège social : 1ère impasse des Chaumottes, à Coulanges lès Nevers (58660)
Capital social : 1000 euros divisés en 1000 parts de 1 euro chacune
Objet social : acquisition, administration, gestion, disposition de tous immeubles
Durée : cinquante (50) ans
Gérance : Mlle Mathilde Dumery et M Jean-Paul Dumery, demeurant 1ère impasse des Chaumottes, à Coulanges lès Nevers (58660)
Clause d'agrément : cessions libres entre associés ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants ; soumises à agrément dans les autres cas.
Immatriculation : RCS de Nevers.

AL58397606

TECHNIFACADES

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Cognan
58130 Ourouer

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cognan 58130 Ourouer du 20 septembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale : Société à responsabilité limitée;
Dénomination sociale : :TECHNIFACADES
Siège social : Cognan,58130 Ourouer;
Objet social : Ravalement de façades, maçonnerie, isolation par l'extérieur;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Virgilio De Oliviera Silva, Cognan 58130 Ourouer. . Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58397354

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 septembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SARA
Siège social : Noilles, Impasse des Chaumes, 58130 Montigny aux Amognes
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 300 €
Objet social : L'acquisition, l'administration. L'exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque
Gérance : Madame Sandrine Lenoir, Le Bourg, 58270 Saint Jean aux Amognes
Toute cession de parts doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions, ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties à un autre associé, au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58397612

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers dénommée LES ROSES BLANCHES au capital de 12 000 € ayant pour objet l'achat, la vente de plantes, fleurs vertes et fleurs coupées, compositions florales. Le siège social est situé 57 rue de Marzy, 58000 Nevers. Le gérant est M. Laurent Delorme, dt 6 chemin des Bas Montots, 58000 Nevers.
Pour avis

AL58397614

Aux termes d'un acte SSP en date du 22 septembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :SARL LBBM
Siège social : La Croix de Pierre , 58230 Moux en Morvan
Forme : SARL
Nom commercial : LBBM
Capital : 8400 €
Objet social:
acquisition,gestion et la cession de toutes valeurs mobilières; prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et plus généralement ,participation ,directe ou indirecte,de la société dans toutes opérations financières,mobilières et immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou susceptibles d'en faciliter la réalisation
Gérance : Monsieur Bertrand MARIE, le Mizieux, 71550 Roussillon en Morvan
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58397620

RECTIFICATIF

Rectificatif de l'annonce parue le 09/09/2011, Suivant acte reçu par Me THEVENY, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 17/08/2011, Mlle Mélanie Sanchez a vendu à Mme Michèle Guerder, épouse Guilliani un fonds de commerce de « Prothésiste Ongulaire, vente de Produits… ».
C'est à tort et par erreur si dans l'annonce légale il a été indiqué que le fonds cédé était connu sous le nom commercial « fanails » alors que le nom commercial actuel est « mel'ongles ».
Le reste de l'annonce reste sans modification.
Pour unique insertion
Me THEVENY

AL58397619

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CHEVENON - NIÈVRE

Avis de mise à enquête publique
sur la modification du zonage assainissement

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de la commune de Chevenon en date du 19 septembre 2011, la modification du zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 30 jours, du 17 octobre 2011 au 15 novembre 2011 inclus.
Monsieur Georges Guilleminot assumera les fonctions de commissaire enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
- un dossier sera déposé à la Mairie de Chevenon aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur, mairie de Chevenon, lequel les annexera au registre.
- Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie de Chevenon les :
- lundi 17 octobre 2011 de 8h30 à 11h 30
- vendredi 28 octobre 2011 de 14h30 à 16h30
- jeudi 3 novembre 2011 de 14h30 à 17h30
- mardi 15 novembre 2011 de 14h30 à 17h30
afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.
Le Maire

AL58397615

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DES VALLEES RIETTES

Société Civile au capital social
de 220 500 euros
Chevroux, 58150 Saint Quentin sur Nohian
R.C.S. Nevers - 497 814 160

L'assemblée générale réunie le 25 août 2011, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 30 juin 2011, déchargé M. Brugheman Gérard de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation et le transfert de l'universalité des biens, droits et dettes transmissibles à l'associé unique. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58397611

ACTION AUTONOME MAINTIENA DOMICILE-2AMAD

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 10.000 euros
Siège social : 42 rue Saint Etienne
58000 Nevers
504 471 418 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2011 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis.

AL58397621

EARL DU PETIT BOURG

Société civile au capital de 431 300 euros
Le Petit Bourg - 58700 Montenoison
RCS Nevers - 452 036 064

L'assemblée générale réunie le 30 août2011, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 décembre 2010, déchargé Mme Charton Elisabeth de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation et le transfert de l'universalité des biens, droits et dettes transmissibles à l'associée unique. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58397623

SCI ACOR

Société civile immobilière
au capital de 7.622 euros
Siège social : la Métairie Piot
58310 Dampierre sous Bouhy
353.046.345 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/08/2011, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter du 30/08/2011. M. Rémy Ollivet, demeurant 5 rue des Moraines, 01227 Carouge Genêve (Suisse), a été nommé en qualité de liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la société.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers.

AL58397625

MODIFICATION DE CAPITAL

MILVA

Société à responsabilité limitée au capital de 7622 euros dont le siège social est à Cessy les bois,le bourg,immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 418 761 995
Par décision de l'A.G.E. du 23 juin 2011, les associés ont décidé la poursuite de l'activité et l'augmentation de son capital de 20.000 €.
Le capital social est donc porté de 7.622 à 27.622 € divisé en 1812 parts.
Les statuts sont modifiés en conséquence.
La gérance.

AL58397613

NON DISSOLUTION

EUROP -ALU

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €
Siège social : Coulanges les Nevers (58), 52 bis, avenue du 8 mai 1945
504 847 807 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2011, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis,
La gérance

AL58397617

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GAEC DETABLE

Dordres - 58460 Corvol l'Orgueilleux

Par acte sous seing privé en date du 30 juin 2011, il a été procédé au retrait de M. DETABLE Gérard et par acte sous seing privé en date du 1er septembre 2011, il a été procédé à l'entrée de M. DETABLE Frédéric, cogérant, demeurant «Dordres »,58460 Corvol l'Orgueilleux. La durée est prorogée jusqu'au 31 décembre 2075.
Pour avis, la gérance

AL58397609

CESSION

Etude de Maître Jean-Paul GAUTHRON Notaire à Guérigny (Nièvre)

Suivant acte reçu par Maître GAUTHRON, notaire à Guérigny, le 14 septembre 2011, enregistré à Nevers, le 21 septembre 2011, bordereau 2011/1211, case n°1, extrait 2799 l'EURL Le République, SARL au capital de 2 000,00 €, dont le siège est à Nevers (Nièvre), 28 boulevard de la République, (SIREN 482 740 982, RCS Nevers),a vendu à Madame Béatrice Sarah Geneviève Roux, commerçante, demeurant à Nevers(Nièvre), 7 TER rue du Banlay, épouse de Monsieur Amiraly Mustapha Remtola, la licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de 4ème catégorie accordée par le bureau des douanes et des droits indirects de Nevers, le 17 juin 2005, n°15/119, utilisée précédemment pour l'exploitation d'un fonds de commerce de bar sis à Nevers, 28 boulevard de la République Moyennant le prix de 3 000,00 € payé comptant.
Entrée en jouissance au jour de l'acte.
Le fonds sera immatriculé au RCS Nevers.
Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Gauthron, notaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour unique publication
JP Gauthron, notaire

AL58397622

SCP J.Chauveau, F.Massonneau, Cl.Baron, Ch.Baron, Ch.Gagnebet, F.Pindivic,Ph.Chaigne et L.Brillet Notaires associés à Saint Jean de Monts (Vendée), 13 Boulevard Maréchal Juin.

Suivant acte reçu par Maître Jacques CHAUVEAU, Notaire Associé le 21 septembre 2011, enregistré aux Sables d'Olonne le 21 septembre 2011 bordereau 2011/1031 case 1 a été cédé par la SARL LATOUCHE, au capital de 30000 Euros dont le siège est à Cosne,âíCours,âísur,âíLoire (58200) 2 Boulevard de la République , RCS Nevers numéro 485.099.394 à la SARL A.SOLLET au capital de 40000 Euros dont le siège est à Cosne,âíCours,âísur,âíLoire (58200) 2 boulevard de la République , identifiée au SIREN sous le numéro 534171053, le fonds de commerce de Négoce au détail, Vente sans fabrication de tous produits de boulangerie, pâtisserie, croissanterie, viennoiserie et de tous produits alimentaires et boissons sis à Cosne, Cours-sur-Loire (58200) 2 Boulevard de la République, moyennant le prix principal de 370000 Euros.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et en a la jouissance à compter du 1er octobre 2011. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de la SCP JACOB THEVENY sise à Cosne,âíCours,âísur,âíLoire (58200) 14 rue du Maréchal Leclerc où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion. Le Notaire.

AL58397631

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Par Assemblée Générale extraordinaire de la société EXCELLIANCE SERVICES société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros dont le siège social est situé au 52 rue du Pont à Auxerre (89000) et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 497 599 811, il a été décidé à l'unanimité de l'agrément de Monsieur Jérôme Dominique Attiave, né le 3 mars 1976 à Paris et demeurant 4 bis Place Saint Mamert à Auxerre 89000, en qualité d'associé unique à la suite de la cession à son profit de l'intégralité des parts composant le capital social. Au cours de cette assemblée, il a également été décidé de modifier la gérance au profit de Monsieur Jérôme Dominique Attiave et de transférer le siège social de la Société au 52 rue du Pont à Auxerre à compter du 1er octobre 2011.

AL89397363

SOFRA CONSEIL ET FORMATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 156 400 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
434 784 583 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 19 septembre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «SOFRA CONSEIL ET FORMATION» par «SOFRA HOLDING» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89397665

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte S.S.P en date du 20 septembre 2011, enregistré à Sens, il a été constitué une SAS dénommée «A2C COMMUNICATION» au capital de 7.500.00 euros, dont le siège social est situé 1 route de Villeneuve la Guyard, Bonval, 89140 Villethierry.
Objet :Création et réalisation de tous travaux d'impression
Durée :99 années

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 21/09/2011, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
LOISIR CONCEPT (SARL)
Domaine Jeunot, 58130 Urzy
RCS 58: 480 932 730
Le Greffier

AL58397628

Par jugement en date du 21/09/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EUROPE CHASSE SARL
au bois Gratton, 58220 Donzy
RCS : 517 380 200
Le Greffier

AL58397627

Par jugement en date du 21/09/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CHAUFFAGE ENERGIE RENOUVELABLE -C.E.R (SARL)
121, faubourg de Lyon, 58000 Challuy
RCS : 443 774 369
Le Greffier

AL58397626

Par jugement en date du 21/09/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
SOCIETE NIVERNAISE DE CYCLES ET MOTOCULTURE (SARL)
Route de la Machine, 58300 St Léger des Vignes
RCS 58 : 432 902 096
Le Greffier

AL58397629

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHICHEE, vigne, terre à planter, terre, pré, bois-taillis, lande, et grange
Situation locative : bien occupé en partie
Objectif : maintien du fermier en place
15 ha 15 a 66 ca - Adroit de vaulardy: C-1437 - Aubues de serre: C-483-484-1520[450] - Bas de crioux: B-330-365-373 - Butte des bouchots: C-1268 - Champs muguets: F-680 - Chute du ru de vaudon: ZK-5 - Cotat de semont: E-764(B)-991[768]-999[794] - Cotat de vauferlins: F-157-159-229 - Fontaine germois: B-103-116 - Grandes baies des hates: D-139 - La scordee: F-596 - Lafond: D-248 - Les champs boisons: F-524-525-1244[466] - Les serres: C-549-550-551(A)-551(B) - Les traces: F-786-788-802 - Les vaulardy: C-1405(B) - Monblins: C-1494 - Plateau des traces: F-736 - Pre ferme: ZB-29 - Revers de cote lache: G-21(AB)-21(BB) - Vallee muguet: F-717-719 - Vaudon: A-609

MOLAY, bois-taillis
25 a 69 ca - Les angliers: ZA-92

MONTIGNY LA RESLE - bâtiments d'habitation et d'exploitation avec pré et bois-taillis
5 ha 64 a 82 ca - Chateau de montfort: B-734-1024[736]-1025[736]-1030[735] - Montfort: B-727-1022[726]-1031[726]-1034[726]

VENIZY, terre
Situation locative : bien occupé
Objectif : recherche d'un apporteur de capitaux
34 ha 14 a 01 ca - La fontaine de vairon: ZO-19(B)-19(C)-19(D)-19(E)-19(F)-19(AJ)-19(AK)-27(A)-27(B)-27(Z) - Le bas cuchot: E-552-553-555-1444[554] - Veron: E-556-557-558-559-564 - La fontaine de vairon: ZO-26

AVALLON, bâtiments à rénover et pré
1 ha 91 a 06 ca - Les grandes chatelaines: E-157-158-159

GIROLLES, 2 granges à rénover et pré
88 a 36 ca - L envers: ZI-23-24-25 - Guegnon: D-95-96-97-98 - Le village: D-470-479-1250[481]-1403[477]

SAINT-LOUP-D'ORDON - terre
7 ha 68 a 50 ca - Chp de l etang des girards: ZM-16-17-18 - La brosse: ZL-6 - Le bois de saint loup: ZL-47 - Terres des haies: ZK-26

SAINT-SEROTIN - terre
1 ha 47 a 10 ca - La butte des moulins: ZW-40

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/10/2011 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer 89000 Auxerre, Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89397673

Gérant :Monsieur Gounot Xavier, demeurant à Villethierry (89140), 1 route de Villeneuve La Guyard, Bonval, né le 21 novembre 1966 à Etampes (91).
La société sera immatriculée au R.C.S de Sens.

AL89397353

Par acte sous seing privé en date du 16 septembre 2011, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AAA CONSULT
Capital : 61 000 €, divisé en 610 actions de 100 €.
Siège social : 6 boulevard du Mail 89100 Sens
Objet : consulting et coaching ; toutes activités de conseils et de formation dans le domaine des affaires, de la gestion et des ressources humaines dans le cadre des entreprises, des comités d'entreprise, des associations et de toutes autres personnes physiques et morales ; toutes activités de coaching personnel et professionnel, mental et corporel.
Durée : 99 ans.
Président : Monsieur Jean-Pierre Allouch, demeurant à Paris (75007), 36 rue du Bac.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89397359

Par acte sous seing privé en date du 10 septembre 2011, il a été constitué une société dont les caractéristiques suivent :
Dénomination sociale : PLANETE TIRANT ANCRAGE
Sigle :PTA
Forme :SAS
Capital social : 100 000€ divisés en 10 000 actions de 10€ chacune, libérées à hauteur de 10 %, le solde du capital social sera libéré dans les 5 ans qui suivent la date d'immatriculation de la société.
Siège social :12 rue de Jaulges, 89600, Cheu
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre
Objet :Négoce, location, formation, fabrication et production de tout système de consolidation de produits géotechniques, principalement d'ancrages.
Présidence :Hervé Schéry, 4 avenue du chemin de la Clairière, 77176, Nandy, nommé président par AGO du 10/09/2011, durée indéterminée
Cession de parts :Actions librement cessibles entre actionnaires, sinon cessibles avec agrément des actionnaires représentant au moins les deux tiers des actions.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL89397360

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 5 septembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : S.E.L.A.R.L.
Dénomination : Pharmacie Florence Truchot
Nom commercial : Pharmacie Florence Truchot
Capital social : 250 000 € constitué d'apports en numéraire ; il est divisé en 25 000 parts de 10 € chacune ;
Siège social : 17 bis rue de la Gare 89140 Pont sur Yonne
Objet : l'exercice de la profession de pharmacien d'officine (R. 5125-14 du Code de la Santé Publique) par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux.
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.
Gérant : Madame Florence Truchot demeurant 2 rue des Trois Marchais 89140 Saint Serotin a été désigné en qualité de premier gérant.
La présente société sera immatriculée au R.C.S. de Sens.

AL89397364

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 5 septembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile
Objet : l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur d'un ensemble immobilier sis à Pont sur Yonne (89140) 17 bis rue de la Gare.
Dénomination : Florence et Dominique Truchot
Siège social : 17 bis rue de la Gare 89140 Pont sur Yonne
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.
Capital social : 3 000 € constitué d'apports en numéraire ; il est divisé en 300 parts de 10 € chacune ;
Gérant : Madame Florence Truchot demeurant 2 rue des Trois Marchais 89140 Saint Sérotin a été désigné en qualité de premier gérant de la société.
Cession de parts : les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint d'un associé, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant.
La présente société sera immatriculée au R.C.S. de Sens.

AL89397365

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:
DJ Téléphonie Multimédia
Capital: 1000 euros
Siège:Rond point de la résistance 89300 Joigny
Objet: Commerce de détail de matériel de télécommunication, téléphonie mobile, radiocommunications.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Diaz Jérôme 3 rue du Gaillon 89116 Sepeaux
Immatriculation au RCS de Sens

AL89397666

Suivant acte sous seing privé en date du 17 septembre 2011, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : LE CLOS DU CALVAIRE
Forme : Groupement Foncier Viticole sous forme de société civile régie par la loi 70-1299 du 31 décembre 1970 et le titre III de la loi du 24 juillet 1967.
Siège social : 19, boulevard Lesire Lacam, 89300 Joigny.
Objet social : - la propriété et l'administration de tous biens et droits immobiliers à usage viticole et agricole de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.
Durée : 50 années
Capital social : 42 905 Euros divisé en 8 581 parts sociales de 5 Euros chacune, entièrement souscrite en numéraire.
Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales : Toutes les cessions de parts sociales doivent être soumises à un agrément obtenu par décision collective extraordinaire des associés, prise à la majorité en voix et en nombre des associés présents ou représentés.
Gérant : Monsieur Jacques Courtat demeurant 19, boulevard Lesire Lacam, 89300 Joigny.
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : RCS Sens

AL89397667

SOJA'JOY

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 15, rue Valentin Privé
89300 Joigny

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Joigny du 23 septembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SOJA'JOY
Siège social : 15 rue Valentin Privé, 89300 Joigny
Objet social : L'activité de restaurant et plats à emporter
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur François CACHOT demeurant à Joigny (89300) 52 avenue de la Côte Saint Jacques
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89397668

SOFR'APPRO

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Joigny du 22 septembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SOFR'APPRO
Siège social : 15 rue Valentin Privé, 89300 Joigny
Objet social : l'activité de centrale d'achat et de référencement. L'achat, la vente de tous types de produits et la logistique.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur François Cachot, demeurant à Joigny(89300) 52 avenue de la Côte Saint Jacques.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89397669

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AUBE MINI AUTO

Société à responsabilité
limitée en liquidation
au capital de 8 001 euros
Siège social
Route Nationale 6
89140 Pont sur Yonne
510 785 611 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 5 septembre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, dans les conditions prévues par la loi et les statuts.
Elle a mis fin aux fonctions du gérant et a nommé en qualité de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, Monsieur Didier Gauthier, demeurant 53 rue des Noyers à Serbonnes (89140).
Elle lui a conféré les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser tous les éléments d'actifs, acquitter le passif, et répartir le solde entre les associés.
La correspondance des actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Pont sur Yonne(89140), Route Nationale 6, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur.

AL89397346

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SAINTE HELENE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : Sainte Hélène
89290 Irancy (Yonne)
512 935 750 RCS Auxerre

Suivant un procès-verbal d'AGE du 01/09/2011, le capital social de la société s'élevant à 30 000 euros a été réduit de 24 000euros, pour être fixé à 6 000euros. Le capital social est divisé en 300 parts sociales de 20 euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits. Dépôt légal au RCS d'Auxerre. Pour avis, le gérant.

AL89397361

SCEA CHEREST

Société civile d'exploitation agricole au capital de 141.616 euros dont le siège social est situé au 6 bis avenue de Chablis à Ligny le Châtel (89144).

Par assemblée générale mixte en date du 30 juin 2011 réunie sur convocation du co gérant Monsieur Balacey, il a été décidé à l'unanimité d'augmenter le capital social de 81.600 euros à 141.616 euros, soit une augmentation de 60.016 euros par création de 3.751 parts nouvelles à la valeur nominale, avec constitution d'une prime d'émission à hauteur de 36,88 euros par part nouvelle.

AL89397362

S.A.J.E
Société d'avocats juristes de l'entreprise
18 rue Bouché Thomas
BP 10434
49004 Angers cedex 01

J.F

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 euros porté à 63.000 euros
Siège social : 4 avenue Jean Jaurès
89000 Auxerre
RCS Auxerre 507 750 859

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 26 septembre 2011 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 23.000 euros par apport en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Article 7 Capital social :
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 40 000 euros
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 63.000 euros
Pour avis
La gérance

AL89397671

EDTR

SARL au capital de 5 090 €
Siège Social : Bel Air, Cidex 125
89150 Brannay
397 875 535 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 19 septembre 2011, il a été décidé d'augmenter par apports en numéraire le capital social de 380 € pour le porter à 5 470 €, par création de 38 nouvelles parts émises au prix de 270 €, soit avec une prime d'émission de 260 €.
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

AL89397672

➜ NON DISSOLUTION

SARL HDM

Société à responsabilité limitée
au capital de 900 €
Siège social
14 Boulevard du Pont Neuf
89100 Sens
505 351 338 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Mars 2011, il résulte que :
L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de Sens.
Pour avis,

AL89397327

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

VOLTAIRE,SARL au capital fixe de 8000 euros, 7 rue Voltaire 89100 Sens. RCS Sens 482577772. Suite AGE du 19-09-2011 et à compter du 03-10-2011: transfert de siège Base ULM la Cailleterie, 77570 Mondreville. Formalités au RCS de Sens et Melun. Pour avis, le gérant.

AL89397355

SENS IMMO 1

Société civile immobilière
au capital de 160 euros
Siège social : 4 les bobards 89500 Cornant
441 768 272 RCS Sens

D' un procès verbal d'AGE en date du 31 août 2011 il résulte que le siège social a été transféré à lieudit Le Fournier 24480 Allés sur Dordogne
Radiation RCS Sens.

AL89397358

SCP «Patrick Lendais et Pierre Massol»
Notaires
à Villeneuve sur Yonne
(89500) 8 quai du Commerce

CAMAREL

Société civile immobilière
Au capital de 180 000.00 €
Siège social
9 rue de la Gare
89140 Pont sur Yonne
N° de SIREN : 433.854.858
RCS : Sens

Par décision prise en assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2011, les associés ont décidé de transférer le siège de la société sis à Pont sur Yonne (89140), 9 rue de la Gare, à Saint Herblain (44800), 14 allée de l'Histoire, et ce à compter du 19 septembre 2011.
Et décidé en conséquence la modification de l'article 4 des statuts.
Mention sera portée au RCS de Sens et Nantes.
Pour avis et mention
Me Massol

AL89397366

➜ DÉMISSION

RELAIS DE PARIS

Société civile immobilière
Capital : 1 000€
Siège social : RN6 Le Petit Villeblevin
89340 Villeblevin
RCS Sens B N° 497 624 098

L'AGE du 25 août 2011, a pris acte de la démission de M. Marc Sobh de ses fonctions de cogérant à compter du même jour.
Mention en sera portée au R.C.S. de Sens.

AL89397663

GAEC DU MONTIER

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu le 30 août 1992 par le Comité départemental d'agrément de l'Yonne
Société civile au capital de 189 270 euros
Siège social : 89800 Chemilly sur Serein
389 336 751 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 1er septembre 2011 a pris acte de la démission de
Mme √âvelyne Mathieu épouse Borges de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

AL89397664

Transmettez vos annonces légales

AVANT LUNDI 17H00

Tel. 03 80 78 90 42
Fax 03 80 70 08 02



Santé

La rougeole refait son apparition

Avec plus de 10.500 cas de rougeole déclarés depuis 2008, cette maladie très contagieuse fait un retour en force en France. Seule la vaccination peut l'endiguer.

En France, non seulement la rougeole n'a pas complètement disparu, mais depuis 2008 elle a même fait un retour inattendu, ce qui inquiète le monde médical. Elle revient avec des formes parfois sévères. C'est pourquoi Nora Berra, secrétaire d'État chargée de la Santé, a lancé un appel à la mobilisation pour endiguer cette maladie : *«Nous sommes face à une recrudescence préoccupante de la rougeole»*, a-t-elle affirmé.

Une évolution alarmante

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : alors qu'entre 2006 et 2007, une quarantaine de cas annuels était déclarés en France, 600 cas ont été dénombrés en 2008. Puis l'épidémie s'est intensifiée, pour atteindre 1 544 cas en 2009 et 5.021 cas en 2010 (près de 1 500 personnes ont dû être hospitalisées l'an dernier).

Rien qu'au cours des deux premiers mois de l'année 2011, plus de 3.400 nouveaux cas ont déjà été détectés. Au total, plus de 10.500 cas ont été recensés depuis 2008 sur l'ensemble du territoire. Une évolution alarmante.

La rougeole est considérée, à tort, comme une maladie infantile et le plus souvent bénigne. Or *«elle touche aussi bien les enfants que les adolescents et les adultes»*. En 2010, le nombre de cas parmi les nourrissons de moins de un an a triplé et celui parmi les adultes de 20 ans et plus a plus que quintuplé, par rapport à 2009. Or, c'est principalement dans ces deux tranches d'âge que les complications, pulmonaires et neurologiques notamment, sont les plus fréquentes et les plus graves, pouvant entraîner des séquelles, voire le décès.

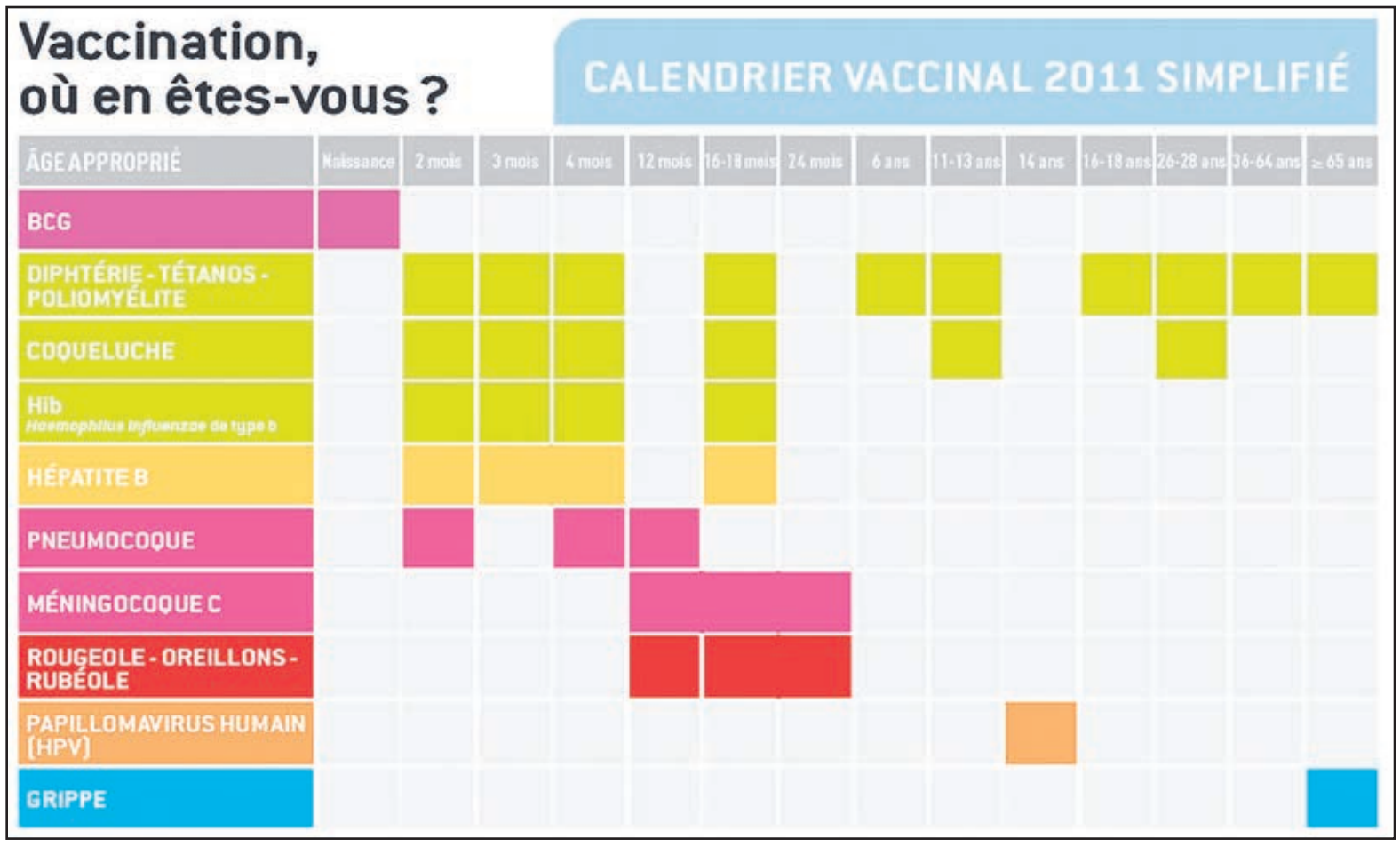
Eliminer la maladie

La France est donc actuellement confrontée à une épidémie dont l'évolution a conduit à faire de la rougeole l'une des priorités du calendrier vaccinal 2011. Sa recrudescence est liée à une couverture vaccinale insuffisante des enfants de deux ans(1) et des adolescents et adultes nés depuis 1980.
C'est une infection virale très contagieuse et ce, quelles que soient les conditions d'hygiène : c'est même la plus contagieuse des maladies infectieuses. Il n'existe pas de traitement curatif. À ce jour, la vaccination reste la meilleure prévention contre cette maladie.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ MSA BOURGOGNE

(1) La vaccination n'et pas obligatoire, mais sa déclaration l'est depuis 2005.
(2) Le vaccin trivalent ROR est pris en charge par l'assurance maladie à 100% jusqu'à l'âge de 18 ans st à 65% au-delà.





Juridique

Logement inoccupé : une procédure simplifiée pour mettre fin au bail

La situation du propriétaire peut être particulièrement problématique lorsque les locataires abandonnent les lieux et ne payent plus leur loyer. Une nouvelle procédure leur est destinée.

Il peut arriver que le locataire abandonne le logement et que les propriétaires se retrouvent avec des loyers impayés et la possibilité de récupérer le logement qu'au prix d'une très longue procédure. La procédure d'expulsion prévue initialement par la loi est en effet longue et compliquée : une demande de résiliation du bail au juge est indispensable. Le locataire dispose ensuite d'un certain nombre de recours afin de contester la résiliation, rallongeant, le cas échéant cette procédure. Mais la résiliation du bail n'emporte pas l'autorisation d'expulsion qui doit encore faire l'objet d'une autorisation du juge puis d'un commandement de quitter les lieux par acte d'huissier. Les locataires ont ensuite un délai pouvant aller jusqu'à trois mois pour exécuter ce commandement de quitter les lieux. Cette procédure est donc longue (et coûteuse) pour les propriétaires qui ne pouvaient disposer de leur logement pendant toute cette période.

Un décret du 10 août 2011 instaure une nouvelle procédure de résiliation du bail et de reprise des lieux lorsqu'ils sont abandonnés par le locataire. Le propriétaire doit pour cela faire appel à un huissier qui devra constater l'abandon. Il pourra ensuite former une requête devant le juge d'instance afin de constater la résiliation du bail en vue de reprendre les locaux abandonnés et réclamer le cas échéant les loyers impayés. Le juge pourra suite à cela constater la résiliation du bail et ordonner la reprise des lieux. Il pourra déclarer également «abandonnés». les biens laissés sur place ayant peu de valeur. Le locataire dispose alors d'un délai d'un mois pour contester cette décision. L'ordonnance revêt la forme exécutoire : le bailleur peut reprendre immédiatement son bien. La mise en place de cette nouvelle procédure semble marquée par le besoin d'offrir aux propriétaires démunis face aux méandres procéduraux, une solution plus rapide et moins coûteuse que celles dont ils disposaient auparavant.

GWENDOLINE COLAS

Vient de paraître

Réussir un projet de méthanisation

«Réussir un projet de méthanisation territoriale multipartenariale» est un guide de 237 pages publié par Coop de France et la FNCuma, en partenariat avec l'association Aile.

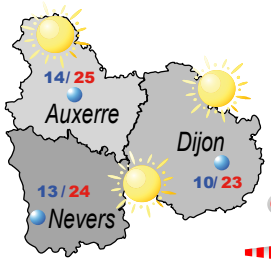


52,75 euros

La méthanisation dite territoriale multipartenariale constitue une vraie voie de développement durable des territoires ruraux. Ce guide pédagogique et opérationnel accompagne les porteurs de projets, de la naissance de l'idée et du montage partenarial jusqu'à la réalisation au niveau administratif, juridique, technique…
La lecture est facilitée par des onglets qui permettent d'accéder rapidement aux différentes parties et notamment à une boîte à outils (fiches repères, cas types, exemples concrets de projets multipartenariaux réalisés en France). Ce guide s'adresse à tous : coopératives, agriculteurs, élus locaux, collectivités, industriels, associations…
Des experts de terrain ont travaillé à la réalisation
de l'ouvrage : Solagro, Trame, Rhônalpénergie-Environnement, Cemagref, Club Biogaz.
Pour commander :
cmialon@coopdefrance.coop

▶Prévisions **météo** du 30 septembre au 02 octobre

Vendredi 30 Septembre



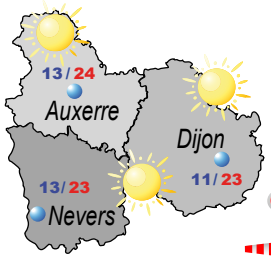
Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 24 à 26 °C

Vents : Sud-Sud-Est 10 km/h

St Jérôme
Soleil : 08:01 - 19:48
Lune : 11:54 - 21:26

Samedi 1er Octobre



Agréable
Le ciel restera clair et le soleil généreux. Les températures seront en hausse en matinée et les vents faibles.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

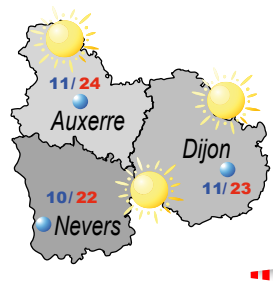
Vents : Sud-Sud-Est 10 km/h

Ste Thérèse
Soleil : 08:02 - 19:47
Lune : 13:06 - 22:17

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 2 Octobre



Belle journée
Cette journée dominicale se déroulera sous un ciel encore clair et un soleil toujours généreux. Les températures seront en très légère baisse en matinée.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

Vents : Sud-Sud-Est 10 km/h

St Léger
Soleil : 08:03 - 19:45
Lune : 14:10 - 23:15

Prévisions à 7 jours

Lundi 3 au Mercredi 5 Octobre :

Un ciel clair s'annonce pour ces prochains jours.

Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 10 à 15 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Jeudi 6 au Dimanche 9 Octobre :

Le ciel restera clair et le soleil généreux pour cette période.

Vents : Sud-Sud-Est à 10 km/h
T° mini. : 10 à 15 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

		8	7		4	2		1
	6	2			8			
7								
	2	9		5			6	
			4	7	9			
	3			8		9	4	
								2
			9			5	3	
2		4	6		1	7		

Solution Sudoku

8	1	5	6	7	3	4	2	9
4	9	2	5	8	1	6	7	3
7	6	3	4	2	9	1	8	5
6	8	9	2	5	7	3	1	4
1	3	7	9	6	4	2	5	8
2	5	4	1	3	8	9	6	7
9	4	6	8	1	5	7	3	2
3	2	8	7	9	6	5	4	1
5	7	1	3	4	2	8	9	6

▶**Télévision** Sélection du 1er au 7 octobre

Samedi 1er

TF1
20.45 Les enfants de la télé. Divertissement de Arthur, avec Isabelle Huppert, B. Poelvoorde, Valérie Lemercier, Franck Dubosc, François Cluzet, Omar Sy et Tomer Sisley.
23.15 Los Angeles, police judiciaire. Série avec Alfred Molina ⓾.

FRANCE 2
20.35 Sing-off… 100% vocal. Divertissement avec Tina Arena, Michel Jonasz et Soprano.
22.30 On n'est pas couché. Magazine présenté par L. Ruquier.
01.50 Coupe du monde de rugby : «Argentine/Géorgie».

FRANCE 3
20.35 Midi et soir ★. Téléfilm avec Roland Magdane, Daniel Russo. *Moyen.*
22.05 Les frileux ★. Téléfilm avec Maruschka Detmers. *Peu crédible.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Le mystère de l'Oiseau blanc» ★★. *Passionnant.*
21.35 L'aventure humaine «Les incroyables machines volantes du professeur Oehmichen» ★★. *Prenant.*
22.25 Bazar (2/2) ★. Téléfilm avec Bernadette Lafont (1h43). *Moyen.*

M6
20.45 Médium. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Bad lieutenant «Escale à La Nouvelle-Orléans» ★★. Policier (2010) de W. Herzog, avec Nicolas Cage (1h57) ⓬. *Prenant et violent.*

Dimanche 2

TF1
20.45 La doublure ★★. Comédie (2006) de F. Veber, avec Gad Elmaleh, Alice Taglioni (1h22). *Amusant.*
22.25 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.45 Munich ★★★. Drame (2005) de S. Spielberg, avec Eric Bana, Daniel Craig (2h40) ⓾. (voir Sélection)
23.30 Non élucidé «L'affaire Francis Imbard». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch ★★. Série avec Yannick Bisson. *Prenant.*
23.35 City homicide, l'enfer du crime. Série avec D. Tredinnick ⓾.
00.20 Le dernier vol. Drame en VO et NB (1931) de W. Dieterle (1h20).

ARTE
Journée du cinéma arabe
20.40 Satin rouge ★★. Comédie dramatique (2002) de Raja Amari, avec Hjam Abbass (1h33). *Somptueux, mais long et violent.*
22.15 Mascarades ★★. Comédie (2007) de et avec Lyes Salem (1h30). *Léger et plein de charme.*

M6
20.45 Zone interdite «Voyants, exorcistes, médiums : Visionnaires ou charlatans ?». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Fiesta, drague, bons plans : Les étudiants français s'éclatent à Berlin».

CANAL +
20.55 Football «PSG/Lyon».

Lundi 3

TF1
20.45 Camping Paradis «La grande invasion». Téléfilm avec Laurent Ournac, Jennifer Lauret.
22.30 Esprits criminels. Série ⓬.
01.00 Au Field de la nuit, avec Simon Liberati, Chahdortt Djavann, Mazarine Pingeot, Denis Lachaud, Michel Aumont et Didier Sandre.

FRANCE 2
20.35 Castle ★★. Série avec Nathan Fillion. *Très amusant.*
22.45 Un œil sur la planète «Un État palestinien est-il encore possible ?».

FRANCE 3
20.35 Incroyables expériences. Divertissement présenté par Jamy Gourmaud et N. Simon, avec Daniel Russo, Éric Antoine et C. Vadim.
23.05 Élysées 2012, la vraie campagne (1/6). Documentaire.

ARTE
20.40 Les Nibelungen ★★★. Drame muet et en NB (1924) de Fritz Lang (4h30). *Magnifique.*

M6
20.45 Mesrine, l'ennemi public n°1 ★★. Thriller (2008) de J.-F. Richet, avec Vincent Cassel (2h05) ⓬. *Bien fait, mais éprouvant.*
23.00 Basic ★★. Policier (2003) de John McTiernan, avec John Travolta (1h30) ⓬. *Excellent.*

CANAL +
20.50 Mister Bob ★★. Téléfilm avec Clovis Cornillac, Marc Zinga (1h43) ⓾. (voir Sélection)

Mardi 4

TF1
20.45 Les experts, Manhattan : «Succomber à la tentation», «Un corps en vitrine», «Turbulences». Série avec Gary Sinise ⓾.
23.10 Appels d'urgence «Vols, agressions sexuelles, délinquance : La police de Paris sur tous les fronts».

FRANCE 2
20.35 Un monde six jeunes. Magazine de Bruce Toussaint.
22.45 Réunion de famille. Magazine présenté par J.-L. Delarue.
01.05 La gueule de l'autre ★★. Comédie (1979) de P. Tchernia, avec Michel Serrault (1h37). *Amusant.*

FRANCE 3
20.35 Le choix d'Adèle ★★. Téléfilm avec Miou-Miou, Luàna Bajrami. *Émouvant.*
22.40 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Du poison dans nos assiettes ?
20.40 Dis-moi ce que tu manges… ★★. *Pas mal, mais inégal.*
21.35 La bataille de nos assiettes ★★. *Effrayant.*
22.30 The killing (9 et 10/10) ★★. *Une fin palpitante.*

M6
20.45 Desperate housewives (9, 10 et 11/23) ★★. *Un peu décevant.*
23.20 Les Français, l'amour et le sexe. Documentaire ⓬.

CANAL +
20.50 Primaire au PS «L'improbable scénario». Documentaire.

Mercredi 5

TF1
20.45 Mentalist : «Envoyée au tapis», «L'homme des cavernes», «La roue tourne» ★★. Série ⓾. *Excellent.*
23.15 Dexter. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 La joie de vivre ★★. Téléfilm d'après Émile Zola, avec Anaïs Demoustier, Swann Arlaud, Marianne Basler, J.-F. Balmer. (voir Sélection)
22.10 Avant-première. Magazine présenté par Élizabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Des goûts et des saveurs». Magazine.
22.55 Enquêtes de régions.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «À deux doigts d'une nouvelle guerre : Face-à-face de blindés à Checkpoint Charlie» ★. *Excessif.*
21.30 Les mercredis de l'histoire «Les espions qui venaient du ciel» ★★. (voir Sélection)
22.25 Le dessous des cartes.
22.40 Désengagement ★★. Drame en VO (2007) de A. Gitaï, avec Juliette Binoche (1h48). *Émouvant.*

M6
20.45 Recherche appartement ou maison. Magazine.
22.55 C'est du propre !

CANAL +
20.45 Potiche ★★★. Comédie (2010) de F. Ozon, avec Catherine Deneuve, F. Luchini (1h39). *Excellent.*

Jeudi 6

TF1
20.45 Masterchef. Divertissement présenté avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde et S. Demorand.
23.20 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Délinquance en col blanc», «Corée du Sud, les forçats de l'école».
22.05 Complément d'enquête «2012 : Qui pour battre Sarko ?». Magazine de Benoît Duquesne.
23.10 Infrarouge «La gueule de l'emploi». Documentaire.

FRANCE 3
20.35 Passe-passe ★★. Comédie (2007) de T. Marshall, avec Nathalie Baye, Édouard Baer (1h29) ⓾. *Drôle.*
22.50 Si c'était lui… ★★. Comédie (2007) de A.-M. Étienne, avec Carole Bouquet, Marc Lavoine, Florence Foresti (1h25). *Amusant.*

ARTE
Dans la jungle du supermarché
20.40 Poudres et potions de l'industrie alimentaire ★★. *Inquiétant.*
21.40 La face cachée du chocolat ★★. (voir Sélection)
22.25 Débat.
22.45 Welcome to the eighties.
23.40 Tracks.

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.50 The event (5 et 6/22) ★★. Série avec J. Ritter ⓾. *Très prenant.*

Vendredi 7

TF1
20.45 Football «Qualifications Euro 2012 : France/Albanie».
23.00 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.35 Un flic «Jackpot» ★★. Téléfilm avec Alex Descas, Marie-Gaëlle Cals ⓾. *Assez prenant.*
22.10 Un jour, un destin «Madame Claude, sexe, mensonge et secrets d'État». Magazine présenté par Laurent Delahousse.
23.45 Taratata. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «À Honfleur». Magazine de Georges Pernoud.
23.05 Vendredi sur un plateau ! Magazine présenté par Cyril Viguier, avec Jean d'Ormesson.

ARTE
20.40 Offre-moi ton cœur ★★. Téléfilm avec Paul Kuhn, Peter Lohmeyer, Mina Tander (1h29). *Émouvant et cocasse.*
22.10 Le visage décrypté ★★. Documentaire. *Passionnant.*
22.10 Grand format «La toundra des enfants perdus».

M6
20.45 NCIS : «À l'ancienne», «Jeu d'enfant», «Caïn et Abel», «Révélations». Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 L'âge de raison. Comédie (2009) de Y. Samuel, avec Sophie Marceau, Jonathan Zaccaï (1h36).

SÉLECTION


DR

Munich - En 1972, pendant les jeux Olympiques de Munich, un commando terroriste palestinien prend en otage et abat onze athlètes israéliens. Cinq agents du Mossad sont désignés pour éliminer les responsables de ce massacre. Steven Spielberg signe une œuvre techniquement superbe. La reconstitution des années 70 est très précise, le cinéaste allant même jusqu'à employer les tics de caméra de l'époque. La direction d'acteurs est époustouflante et sert une histoire prenante dotée d'un scénario intelligent, profond et jamais manichéen. Les archives du Mossad concernant la tragédie, n'étant pas encore ouvertes, la seconde partie du film n'est que supposition et fiction. C'est la raison pour laquelle une certaine confusion apparaît, par moments, entre ce qui est historique et ce qui est romancé, ce qui rend un peu moins claire l'intention de l'auteur. Il y a des scènes d'une violence très pénible. ***Dimanche 2, sur France 2, à 20h45.***

Mister Bob - En 1965, la guerre civile ravage le Congo. Bob Denard se met à la disposition du gouvernement. En se concentrant sur les années passées par Bob Denard au Congo, Thomas Vincent fait revivre les luttes qui secouèrent l'Afrique après l'indépendance. Clovis Cornillac est très convaincant en soldat mû par le goût du risque et l'appât du gain, et la mise en scène est réaliste. Mais le téléfilm est hagiographique, et les violences sont pénibles. ***Lundi 3, sur Canal +, à 20h50.***

La joie de vivre - À la mort de son père, Pauline, une jeune et riche orpheline, a été confiée à des cousins. Il est magnifique, ce personnage de jeune fille prête à tout pour aider les autres, même à sacrifier sa fortune et son amour. On pourrait penser qu'elle est naïve ; bien au contraire, elle est lucide au sujet de ceux qui l'entourent. Cette adaptation d'Émile Zola est bien mise en scène, avec une excellente reconstitution de l'époque. ***Mercredi 5, sur France 2, à 20h35.***

Les mercredis de l'histoire «Les espions qui venaient du ciel» - Pendant la guerre froide, la bombe atomique était un enjeu stratégique, ce qui poussa les deux blocs à améliorer la connaissance du terrain de l'adversaire. Ce documentaire dévoile avec clarté un pan méconnu, mais passionnant, de la guerre froide. Il explique bien les motivations, l'organisation et l'évolution de ces missions de reconnaissance. ***Mercredi 5, sur Arte, à 21h30.***

La face cachée du chocolat - Les Européens sont les plus gros consommateurs de chocolat au monde. Mais ce plaisir est-il innocent ? Ne dit-on pas que des enfants travaillent dans les plantations de cacao ? Ce terrible documentaire révèle une tragique réalité : des enfants sont enlevés et transportés en Côte d'Ivoire. Le cynisme des pouvoirs publics et des industriels qui nient les faits est affreux. Tout comme l'est cette tragique réalité. ***Jeudi 6, sur Arte, à 21h40.***

Domaine de Flavigny-Alésia (Côte d'Or)

Un vignoble secret en Bourgogne

Abandonné à la fin du XIX^ème^ siècle après la crise du phylloxéra, le vignoble du domaine de Flavigny-Alésia a dû sa renaissance aux efforts passionnés d'un chirurgien Gérard Vermer en 1994, puis d'Ida Nel, propriétaire sud-africaine, depuis 2002. L'arrivée prochaine du Muséoparc d'Alésia a motivé un ré-aménagement total des locaux.



Après plusieurs mois d'aménagements, le vignoble de Flavigny-Alésia propose désormais un lieu revisité et aménagé pour accueillir des amateurs de vins avec leurs enfants et familles. Les vignes sont visibles à l'arrière-plan.

Propriétaire-récoltant et produisant du «Coteaux de l'Auxois» sous IGP (Indication géographique protégée), le vignoble de Flavigny-Alésia est un trait d'union entre les grands vins de Chablis et la Route des Grands Crus. Les vins de l'Auxois existent bel et bien et depuis fort longtemps. Répertoriée région viticole depuis 741, l'Auxois a connu un pic de notoriété au 13ème siècle, grâce aux moines qui firent apprécier les vins de Flavigny à la cour des Rois de France. Après une disparition totale au 19ème siècle en raison du Phylloxera, le vignoble renaît en 1994 à Flavigny-sur-Ozerain. Le Domaine de Flavigny-Alésia est recréé et 14 hectares de vignes sont plantés aux pieds du site d'Alésia et d'un des plus beaux villages de France. On dénombre aujourd'hui trois viticulteurs dans le secteur, pour une surface totale de vignes avoisinant 30 hectares. Bénéficiant de l'Indication géographique protégée (IGP), le Domaine de Flavigny-Alésia cultive trois cépages incontournables de la Bourgogne : Aligoté, Chardonnay, Pinot Noir et également Auxerrois, Pinot Beurot et César.



Joachim Schäfer est le responsable du domaine. Il partage avec les visiteurs sa grande passion pour les vins au travers de dégustations et de la découverte de la cuverie (avec parcours pédagogique).

Un œil sur le Muséoparc

Sous la direction d'Ida Nel, une femme originaire d'Afrique du Sud résidant aujourd'hui à Mayotte, les anciens bâtiments monastiques du Domaine de Flavigny-Alésia ont été entièrement rénovés. Ils abritent aujourd'hui un chai moderne et bien équipé, un musée dans les anciennes écuries, une salle de dégustation et une boutique. Au domaine, on parle avant tout d'*«oenotourisme»*, comme le précise Joachim Schäfer, le responsable du domaine. Dès la reconstruction des locaux, une attention particulière s'est portée vers le tourisme. Deux salles (300 et 50 m²) permettent l'organisation d'événements. Le domaine adhère à la charte de qualité d'accueil «De vignes en caves», à la marque «Bienvenue a la ferme» et à «France Passion». Sa situation géographique, à deux pas du futur Muséoparc et centre d'interprétation d'Alésia, amènera sans doute une véritable renaissance du vignoble.

AURÉLIEN GENEST
(ET D'APRÈS COMMUNIQUÉS)

▶ Pratique

Domaine et vignoble de Flavigny-Alésia, Pont de Laizan 21150 Flavigny-sur–Ozerain. Horaires d'ouverture : tous les jours de 10 heures à 19 heures (sauf le 25/12 et 01/01). Tél : 03 80 96 25 63, fax : 03 80 96 25 83, e-mail : vignoble-de-flavigny@wanadoo.fr



Innovation cette année : le vignoble a pour objectif de produire une petite cuvée d'un vin «paillé», c'est-à-dire un vin liquoreux, produit à partir de la sélection des plus belles grappes des vendanges. Pour ce faire, 500 kg de raisins ont été déposés dans le pigeonnier de 1000 nids du vignoble. *«Nous allons attendre un mois, voire un mois et demi»* signale Joachim Schäfer, *«l'eau va s'évaporer et normalement, nous allons obtenir un vin très concentré en arômes et en sucres. Nous verrons bien le résultat. Qui ne tente rien n'a rien !»*.

▶ Zoom sur

Les vignes de Flavigny-Alesia

Le vignoble de Flavigny-Alésia produit ses «Vins de Flavigny» en lutte raisonnée (traitements ciblés selon le respect de la plante), et chaque cépage est vinifié indépendamment. Les critères sont favorables aux vignes : les coteaux sont orientés sud/sud-ouest et le sol est argilo-calcaire. La conduite en «lyre» est une des particularités du vignoble : la végétation sur un pied de vigne ne commence qu'à 70 cm du sol, chaque cep est doublé (on y trouve deux baguettes) de manière à doubler la surface foliaire et ainsi maximiser la photosynthèse et les rangs sont espacés de 3,30 m. Cela présente trois avantages : meilleur ensoleillement pour favoriser la maturation, protection de certaines maladies grâce à une excellente aération et protection contre le gel. Les vignes se situent en bordure de forêt et sont isolées des autres surfaces de cultures, une situation privilégiée évitant ainsi toute contamination avec les produits des champs voisins, ou toute infiltration en sous-sol. Le travail de sol est tout particulièrement surveillé avec un enherbement naturel entre chaque rang, labour léger autour des ceps. Les vendanges sont effectuées à la main et le raisin est trié sur pied, ce qui évite une oxydation précoce des grumes avant le pressurage et l'encuvage. La démarche pour une labellisation en Bio se poursuit et devrait aboutir en 2015.



Millésime 2011 : le gel a fait mal

Trois jours à -4°C au mois d'avril ont sanctionné quantitativement le millésime 2011. Selon les responsables vignes, les rendements oscilleraient entre 15 et 18 hectolitres/ha, soit «trois à quatre fois moins que d'ordinaire». Lot de consolation pour le vignoble : la qualité sera très certainement au rendez-vous.